UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA JUSTICE SOCIALE COMME INSTRUMENT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TOURISME AUTOCHTONE: ÉTUDE APPLIQUÉE À L'OASIS DE SIWA EN ÉGYPTE

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE MAÎTRISE EN DÉVELOPPEMENT DU TOURISME

PAR
HAYTHAM MOHAMED RAGAB

MARS 2016

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.07-2011). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je remercie d'abord mon directeur, le professeur Alain A. Grenier, pour ses conseils judicieux et ses nombreuses connaissances sur le tourisme autochtone. Je le remercie également de m'avoir appuyé financièrement par des contrats d'auxiliaire d'enseignement, ce qui a grandement facilité mes études.

Je suis particulièrement reconnaissant envers tous mes professeurs qui m'ont enseigné durant les deux années de maîtrise et qui ont tous contribué à enrichir mes connaissances et à améliorer mes outils de recherche académique. Je remercie également les membres de jury d'avoir accepté d'évaluer mon travail et de m'avoir donné des commentaires précieux.

Je tiens à remercier tous les participants à cette étude, autochtones et allochtones, qui ont accepté de me donner de leur temps et auxquels je dois l'achèvement de ce mémoire. Je remercie spécialement Monsieur Mahdi Hweiti, directeur du bureau de tourisme à Siwa de m'avoir accueilli chaleureusement et de m'avoir accompagné tout au long de mon séjour à Siwa. Je tiens à remercier Monsieur Adel El-Gindi, responsable à l'autorité égyptienne du développement touristique qui m'a fourni des renseignements et des documents pertinents pour mon étude.

Je tiens aussi à remercier ma femme qui m'a soutenu et encouragé durant mon parcours académique et professionnel.

DÉDICACE

 $$\grave{A}$$ mes parents, ma plus grande reconnaissance pour votre soutien – je vous doit tout

 $\grave{\mathbf{A}} \text{ ma femme,}$ merci pour tes encouragements — tu es toujours là pour me soutenir

TABLE DES MATIÈRES

LISTE	DES	FIGURES	vi
LISTE	DES	TABLEAUX	. vii
RÉSU.	ΜÉ		. viii
INTRO	DDUC	CTION	1
CHAP PROB		I ATIQUE DE RECHERCHE	5
1.1 In	négalit	és et autochtonie	8
1.2 C	hange	ement de paradigme et projet d'étude	11
1.3 N	Méthodologie		
1	.3.1	Nature de l'enquête	15
1	.3.2	Étude de cas	15
CHAP MÉTH		II LOGIE	19
2.1	Descri	iptif de développement du cadre conceptuel	21
2.2	L'étuc	le de cas	23
	STIC	III E SOCIALE EN TOURISME: THÉORIE DU «TOURISME AU S PAUVRES»	26
3.1	Le con	ncept de pauvreté	27
3.2	Le tou	risme et la réduction de la pauvreté	34
3.3	Le tou	risme au profit des pauvres	37
3	3.3.1	Critères du tourisme au profit des pauvres	. 39
3	3.3.2	Les acteurs en tourisme au profit des pauvres	40
	3.3.3	Histoire et importance du tourisme au profit des pauvres	. 43
	3.3.4	Critiques du tourisme au profit des pauvres	. 48
	ÉPER	IV RDITIONS ÉCONOMIQUES DANS LE TOURISME ONE	54

4.1	La pro	La problématique du contrôle dans le tourisme autochtone	
4.2	Déper	ditions économiques	. 58
	4.2.1	Les déperditions externes	62
	4.2.2	Les déperditions internes	64
4.3	Les ca	uses des déperditions économiques	. 67
4.4	Étude	de cas: les déperditions économiques à Siwa	. 73
	4.4.1	Les causes des déperditions économiques à Siwa	79
LES I		V LITÉS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DANS LE TOURISME DNE	. 83
5.1	Les in	égalités au niveau des revenus	87
5.2	Les in	égalités au niveau des salaires	92
5.3	Les in	égalités au niveau des conditions du travail	. 99
5.4	Les in	égalités économiques et sociales à Siwa	101
	5.4.1	Les inégalités au niveau des revenus à Siwa	102
	5.4.2	Les inégalités au niveau des salaires à Siwa	104
	5.4.3	Les inégalités au niveau des conditions du travail à Siwa	105
LA C	PITRE ONSTI OCHTO	VI RUCTION DES CAPACITÉS DE LA COMMUNAUTÉ ONE À SIWA (LE MODÈLE PROPOSÉ)1	108
6.1	Le cor	cept de construction des capacités	110
6.2	Les di	mensions de la capacité d'une communauté	112
6.3	Les m	éthodes de construction des capacités	116
6.4	L'imp	ortance de la construction des capacités	l 17
6.5		oles des projets de construction des capacités humaines et financières à	
6.6	Vers u	n nouveau modèle mieux adapté au cas de Siwa 1	23
CON	CLUSI	ON	135
RÉFÉ	ERENC	ES1	142

LISTE DES FIGURES

Fig	ure Page
3.1	Les acteurs impliqués dans le processus du tourisme au profit des pauvres 41
6.1	Le modèle proposé par l'auteur pour la construction des capacités dans l'oasis de Siwa

LISTE DES TABLEAUX

Tab	leau Page
2.1	Détail de la stratégie de recherche pour chacun des objectifs de l'étude 20
3.1	Les définitions, les caractéristiques et les dimensions de mesure de la pauvreté
4.1	Principaux types des déperditions économiques
5.1	Comparaison entre la distribution hiérarchique et la distribution comprimée des salaires
6.1	Dimensions de la capacité de la communauté recensées

RÉSUMÉ

Durant les dernières décennies, le tourisme autochtone a réalisé une croissance économique et sociale surtout dans les pays en développement. En revanche, la majorité des bénéfices économiques et sociaux sont souvent retenus par les investisseurs allochtones, ce qui génère des inégalités économiques et sociales dans les destinations autochtones. Cette étude vise donc à savoir comment réaliser la justice sociale dans les destinations autochtones pour assurer un développement touristique durable. Pour ce faire, l'auteur essaie d'abord d'identifier les points de déperdition dans les différentes opérations du tourisme autochtone en général. Il prend comme cas d'étude particulier l'oasis de Siwa, en Égypte. Il précise ensuite les inégalités économiques et sociales qu'engendrent ces déperditions au niveau des revenus des entrepreneurs autochtones, des salaires et des conditions du travail des employés autochtones. L'auteur mène des entrevues semi-directives avec 15 acteurs autochtones et allochtones à Siwa. Les propos recueillis par le biais de ces entrevues révèlent que l'un des grands problèmes du développement d'un tourisme durable à Siwa est le manque des compétences et des connaissances chez les entrepreneurs et les employés autochtones, quant au tourisme. Pour corriger cette situation, l'auteur propose un modèle de construction des capacités pour les entrepreneurs et les employés autochtones à Siwa dans les domaines de la gestion intégrée de la qualité, les réglementations touristiques, le marketing, le financement et la gouvernance. L'amélioration des capacités des autochtones de Siwa va leur donner plus du contrôle sur leurs activités touristiques, ce qui diminuera, par conséquent, les déperditions et les inégalités économiques et sociales. Ainsi, une redistribution plus équitable des bénéfices touristiques en faveur des autochtones de Siwa favorisera de la justice sociale qui est à son tour un outil du développement durable. Toutefois, plusieurs lacunes restent à combler dont le manque de données chiffrées et l'absence d'études sur les impacts des programmes de formation sur les communautés autochtones en général et à Siwa en particulier. L'auteur estime que la construction d'une base des données des programmes de la construction des capacités dans les destinations autochtones pourrait être le sujet des recherches ultérieures.

Mots clés: développement, durabilité, justice, tourisme, autochtonie, Siwa, déperditions, pauvreté, gestion.

INTRODUCTION

Durant les deux dernières décennies, le tourisme autochtone a connu une croissance phénoménale à l'échelle mondiale (Butler et Hinch, 2007a: 320). En Australie, par exemple, ce genre du tourisme a attiré en 2009 près de 3 millions de visiteurs qui ont dépensé \$7.2 milliards de dollars (Commonwealth of Australia, 2010: 1). Au Canada, le tourisme autochtone de Colombie-Britannique a réalisé, en 2011, près de 42 millions de dollars (Aboriginal Tourism BC, sans date: 8). Au Québec, les destinations autochtones ont accueilli, en 2010, près de 862 000 visiteurs qui y ont dépensé plus de 169 millions de dollars et généré 3 500 emplois (STAQ, 2011: 1, 34).

Malgré ces bons côtés, le tourisme autochtone se caractérise généralement par un taux élevé de déperditions, c'est-à-dire la fuite d'une partie importante des revenus vers des services extérieurs au milieu hôte – et par la monopolisation des bénéfices par les investisseurs allochtones et les élites locales (Walpole et Goodwin, 2000: 571; Goodwin, 2006: 2; Sandbrook, 2010: 125). Par ailleurs, le tourisme autochtone accentue parfois les inégalités économiques et sociales en raison de l'absence de mécanismes de distribution équitable des recettes entre les investisseurs allochtones et leurs homologues autochtones (Bunten, 2010: 286; Coria et Calfucura, 2012: 47, 50). De plus, il existe souvent des inégalités entre les employés autochtones et expatriés au niveau des salaires et des conditions du travail (Dyer et al., 2003: 84; Mbaiwa, 2003: 454). En se basant sur la théorie du «tourisme au profit des pauvres» et à travers une étude de cas réalisée à l'oasis de Siwa, en Égypte, la présente étude cherche à comprendre comment réaliser la justice sociale dans les destinations autochtones pour assurer un développement touristique durable.

Pour ce faire, ce mémoire compte six chapitres. Le premier chapitre est dédié au contexte général de la problématique d'étude. L'auteur y présente le tourisme autochtone comme une activité économique majeure et un outil potentiel afin de réduire de la pauvreté tant dans les pays développés que dans les pays en voie de développement. Il analyse les principales définitions du concept dans le but de clarifier la problématique de la justice sociale dans le tourisme autochtone. Puis, l'auteur expose la question et les objectifs de recherche tout en présentant le choix des méthodes et les outils de recherche. Le premier chapitre donne également un survol sur les situations politique, économique et sociale du cas d'étude, Siwa, tout en clarifiant l'importance du tourisme dans cette destination autochtone.

Le deuxième chapitre se penche sur la méthodologie de l'étude. Il identifie les disciplines qui seront employées afin de connaître le rôle du tourisme autochtone dans la réduction de la pauvreté, développer la thématique de la justice sociale et comprendre l'univers des autochtones. L'auteur explique les critères d'échantillonnage et les outils de collecte de données ainsi que la stratégie de recherche adoptés pour chacun de sous-objectifs de l'étude.

Le troisième chapitre ouvre le cadre théorique du mémoire. Il étudie la théorie du tourisme au profit des pauvres qui comprend une approche managériale visant à redistribuer les bénéfices économiques, sociaux et culturels du tourisme en faveur des plus pauvres dans les communautés locales. Ce chapitre commence par définir la pauvreté comme terme multidimensionnel. Ensuite, il montre la relation entre le tourisme et la réduction de la pauvreté et l'émergence de la théorie du tourisme au profit des pauvres. L'auteur identifie également l'histoire, les critères et l'importance de cette théorie. Ce chapitre se termine par l'énoncé des critiques adressées à l'égard du concept de tourisme au profit des pauvres.

Le quatrième chapitre vise à préciser la nature des déperditions économiques dans les différentes opérations du tourisme autochtone en essayant d'en clarifier les causes principales. Ces déperditions empêchent la distribution équitable des recettes touristiques et démolissent la justice sociale, l'un des piliers du développement durable. Ce chapitre se divise en deux parties. Dans la première, l'auteur identifie les différents genres des déperditions économiques dans le tourisme autochtone en général. Il précise les causes principales de ces déperditions. La deuxième partie du chapitre est consacrée au cas d'étude, à l'oasis de Siwa. L'auteur y révèle les différentes déperditions économiques dans le tourisme autochtone de cette destination ainsi que leurs causes principales.

Dans le cinquième chapitre, l'auteur discute des les inégalités économiques et sociales qu'engendrent les déperditions économiques dans le tourisme autochtone surtout au niveau des revenus, des salaires et des conditions du travail. Ce chapitre se divise, à son tour, en deux parties. La première partie précise les inégalités économiques et sociales dans le tourisme autochtone en général. Quant à la deuxième partie, elle identifie les inégalités économiques et sociales dans le tourisme autochtone à Siwa.

Le sixième chapitre propose un modèle visant à réduire les déperditions et les inégalités dans le tourisme autochtone à Siwa. Ce modèle se base sur la construction des capacités des entrepreneurs et des employés autochtones à Siwa. L'auteur expose quelques exemples des modèles de construction des capacités à Siwa. Il identifie ensuite les barrières de construction des capacités dans l'oasis de Siwa avant d'en proposer son propre modèle.

La conclusion générale du mémoire synthétise les conclusions partielles des chapitres précédents et présente les principaux résultats de l'étude. L'auteur termine par un retour sur la question et les objectifs de recherche. Il identifie les limites de l'étude et

discute enfin des nouvelles pistes que ce mémoire pourrait ouvrir pour des recherches futures.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE DE RECHERCHE

Durant les dernières décennies, le tourisme est devenu une activité économique majeure tant dans les pays développés que dans les pays en voie de développement (Lequin, 2001: 1; WTO, 2013: 8). En 2014, plus d'un milliard de touristes ont franchi une frontière internationale et y ont dépensé un milliard de dollars (OMT, 2013: 3). Aujourd'hui, le tourisme représente environ 9 % du PIB mondial et engendre plus de 200 millions d'emplois par année (WTO, 2013: 16). La grande croissance touristique a lieu dans les pays émergents en Asie-Pacifique, en Afrique et dans les Amériques (OMT, 2013: 3). C'est la raison pour laquelle l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) fait souvent le lien entre le tourisme, le développement de l'économie locale et la réduction de la pauvreté (OMT, 2002: 21; OMT, 2013: 92).

Pourtant, le tourisme n'arrive souvent pas à réduire la pauvreté dans les communautés visitées puisqu'il existe une disproportion dans la distribution des recettes touristiques (Blake *et al.*, 2008: 108). En effet, il y a souvent un écart entre les dépenses du touriste à l'extérieur de la destination et celles dans la destination, ce qui crée des inégalités économiques (Barton et Leonard, 2010: 299). En tourisme, ces dépenses échappées s'appellent «déperditions» (Gollub *et al.*, 2003: 3).

Le terme «déperditions» réfère aux sommes soustraites des dépenses des touristes pour les impôts, les bénéfices rapatriés, les salaires versés en-dehors de la région, les biens et les services importés (OMT, 2002: 110). Elles représentent la partie du prix

du voyage qui n'arrive pas à la destination en raison des transactions effectuées à l'étranger (Anderson, 2013: 62). Entre 55 % et 75 % des recettes échappent à la destination parce qu'elles sont dépensées sur les importations ou gagnées par des entreprises et des travailleurs étrangers (Blake *et al.*, 2008: 108).

Les déperditions comptent parmi les raisons principales qui empêchent le tourisme de réaliser le niveau de croissance économique souhaité (Lacher et Nepal, 2010: 79). Elles ralentissent le développement économique en supprimant une partie des revenus générés dans la destination touristique (Kim et Kim, 2007: 54).

L'Organisation mondiale du tourisme (WTO, 2002: 110-111) distingue entre trois types de déperditions: externes, internes et invisibles. Les déperditions externes incluent les investissements étrangers dans des infrastructures et des installations dans la destination touristique, les réservations effectuées par l'intermédiaire des voyagistes étrangers et la publicité faite à l'étranger (WTO, 2012: 27). Les déperditions internes sont les biens et les services importés, les importations pétrolières et les salaires des employés étrangers (Anderson, 2013: 65). Quant aux déperditions invisibles, elles sont liées à la dégradation des ressources naturelles, ce qui affecte négativement le nombre des touristes et leurs dépenses (OMT, 2002: 110-111).

Outre les déperditions économiques, le tourisme crée parfois des inégalités au niveau des salaires et des emplois. Les employés en tourisme, surtout dans les pays en développement, sont vulnérables et surexploités puisqu'ils sont moins payés par rapport aux autres industries (Mitchell et Ashley, 2010: 36-37). L'Organisation internationale du travail (ILO, 2001: 121; 2010: 14) calcule que les salaires en tourisme sont de 20 % inférieurs à ceux des autres secteurs de l'activité économique. De plus, les conditions du travail en tourisme sont souvent difficiles (Mitchell et Ashley, 2010: 37). Les horaires sont irréguliers avec des quarts de travail à toutes

heures du jour et même de la nuit, ce qui augmente le stress sur les employés, notamment ceux ayant des responsabilités familiales et en particulier les femmes (ILO, 2010: 14). Les femmes non-qualifiées ou semi-qualifiées souffrent en grande part d'inégalité puisqu'elles exercent les emplois les plus vulnérables et qu'elles sont plus susceptibles au mauvais traitement, à la violence et même au harcèlement sexuel (ILO, 2010: 15). Le stress se multiplie à cause de la saisonnalité du tourisme puisque les employés pourraient être mis à pied durant la basse saison (Mitchell et Ashley, 2010: 37).

Un bon exemple de situation qui entraine des inégalités socio-économiques provient des hôtels internationaux dans les pays en développement. Ces hôtels embauchent souvent du personnel expatrié dans les postes de gestion, faute de trouver du personnel qualifié sur place (Fortanier et Van Wijk, 2010: 192). Cette main d'œuvre importée reçoit une formation professionnelle avancée dont les employés locaux sont souvent privés (Gollub *et al.*, 2003: 34). De plus, au lieu d'améliorer le niveau de la main d'œuvre locale à travers la formation, les hôtels internationaux séduisent, avec leurs salaires élevés, les employés qualifiés des hôtels locaux (Fortanier et Van Wijk, 2010: 202). La migration des compétences et des connaissances se fait ainsi dans le sens inverse, ce qui affaiblit le secteur hôtelier local au lieu de le renforcer.

Au niveau socioculturel, la planification inadéquate du tourisme peut bouleverser les modes de vie des résidents locaux au point de les rendre inacceptable (Vellas, 2006: 42). C'est le cas lorsque le processus du développement néglige les attentes et les intérêts des communautés locales (Lequin, 2001: 23). L'interdiction aux pêcheurs locaux d'accéder à la mer, leur source de gain de vie, pour favoriser les activités récréatives des touristes, est un exemple d'un mauvais développement touristique (Mitchell et Ashley, 2010: 23). Ainsi, les communautés locales ne retirent pas des bénéfices du tourisme, ce qui peut les rendre hostiles envers le développement touristique (Lequin, 2001: 23). D'où vient l'importance d'embaucher les résidents

locaux dans la planification et la prise des décisions concernant le développement de leur région. Les communautés locales doivent être impliquées dans toutes les phases du projet et en tirer des bénéfices directs (WTO, 2002: 59). Plus le processus du développement touristique est participatif, plus il sera efficace et durable (Stirling, 2009: 208).

Par contre, le taux de participation des communautés locales dans le processus du développement touristique se détermine en fonction du taux du pouvoir et d'autorité qui leur est attribué (Koutra, 2013: 16). Il dépend aussi de leur degré d'accès aux ressources et aux connaissances nécessaires à la prise des décisions (Wall, 1996: 134). Jusqu'à présent, la planification du tourisme dans les pays en voie du développement a plutôt été centralisée et la plupart des décisions sont prises par l'intervention du gouvernement plutôt que par le dialogue entre les différents acteurs touristiques (Yasarata et al., 2010: 345).

1.1 Inégalités et autochtonie

Si les inégalités économiques et sociales s'imposent sur les communautés locales, elles sont plus dures sur les peuples autochtones qui sont les habitants originaux d'un territoire avant sa conquête par une culture ou un groupe dominant (Zeppel, 2006: 3). Le classement d'un groupe comme «autochtone» exige qu'il soit présent et occupe la région avant la création de nouveaux pays et des frontières (Butler et Hinch, 2007d: 5). Ce groupe peut représenter soit la majorité ou une minorité dans le territoire (Butler et Hinch, 1996a: 9).

Les autochtones s'identifient comme un groupe culturel distinct ayant une identité linguistique différente de celle de la société «dominante» (ILO, 1996-2012a: Article 1). Ils possèdent des traditions sociales, économiques, politiques et culturelles, ainsi

que des institutions distinctes de la culture dominante (Butler et Hinch, 2007d: 5). Ils sont fortement liés aux habitats traditionnels, aux territoires ancestraux et aux ressources naturelles (Deroche, 2005: 56). Les économies des autochtones, surtout dans les pays en développement, reposent sur des systèmes traditionnels de production plutôt que sur les systèmes modernes (ILO, 1996-2012a: Article 1). Par contre, les autochtones exercent parfois des activités économiques modernes telles que le tourisme.

Le tourisme autochtone est une activité touristique qui se base essentiellement sur la culture et l'expérience autochtones (Butler et Hinch, 1996a: 9). Cette expérience se compose de quatre éléments: l'habitat, l'histoire, l'artisanat et le patrimoine (Iankova, 2007: 57). De cette manière, le tourisme autochtone est constitué de visites guidées de villages, de la découverte d'artisans, de la visite de musées, de la participation à des festivals ainsi qu'à des activités de plein air, de chasse et pêche ou d'observation de la faune et de la flore (Blangy et al., 2010: 69).

Certains auteurs comme Bunten (2010: 285) estiment que le tourisme autochtone doit être créé et exploité au moins en partie par un groupe autochtone. L'implication des autochtones dans le tourisme prend plusieurs formes: ils peuvent être propriétaires des services d'hébergement (en hôtel, en chalet ou en camping), de restauration ou de divertissement (musée, accompagnement guidée, etc.) comme c'est le cas des autochtones au Canada. Ailleurs, les autochtones travaillent aussi comme guides, gardiens et fournisseurs de nourriture comme les Sherpas, en Himalaya, les Hill Tribes, en Thailande, et les Berbères, au Maroc (Notzke, 2006: 9, 17, 23).

En fait, le tourisme pourrait être la panacée économique pour les communautés autochtones (Bunten, 2010: 285) qui se caractérisent par un taux élevé du chômage et un niveau bas de la scolarisation et des revenus (Notzke, 2006: 36). Pourtant et

malgré que le tourisme autochtone soit en croissance à l'échelle mondiale, beaucoup de peuples autochtones n'en profitent pas équitablement (Bunten, 2010: 286).

Dans plusieurs pays sous-développés comme Fiji, les gouvernements encouragent l'investissement étranger alors que les entreprises autochtones reçoivent moins de soutien financier (Spenceley et Meyer, 2012: 307). Le tourisme augmente ainsi la disparité de richesse entre les entreprises étrangères et celles autochtones au lieu de la diminuer (Trau, 2012: 153). D'ailleurs, plusieurs entreprises autochtones ne restent pas longtemps sur le marché puisqu'elles ne parviennent pas à atteindre le succès et la rentabilité permanente et finissent par fermer leurs portes (Butler et Hinch, 2007a: 324). De nombreux exemples, en Afrique, montrent que les entrepreneurs locaux ne possèdent pas les compétences nécessaires pour exploiter leurs entreprises puisqu'ils souffrent d'un manque des ressources financières, d'un manque d'outils d'accès au marché, d'un manque de publicité, de l'absence de réseaux de communication et de distribution (Spenceley et Meyer, 2012: 298). Butler et Hinch (2007a: 324) ajoutent d'autres raisons pour expliquer le manque de rentabilité et de survie des entreprises autochtones dont des plans d'affaires irréalistes, des prévisions surestimées du nombre de touristes, le manque d'infrastructures nécessaires et l'inefficacité des plans de marketing. Renforcer la propriété locale est donc cruciale pour un bon développement car les entreprises à capitaux locaux réduisent généralement les déperditions en employant plus de résidents et en achetant de produits fabriqués localement (Lacher et Nepal, 2010: 80).

D'ailleurs, en s'engageant dans le secteur du tourisme, les autochtones ne cherchent pas seulement les profits économiques mais ils visent aussi des bénéfices socioculturels (Notzke, 2006: 115). Selon l'OMT (2002: 22), le tourisme pourrait réduire la vulnérabilité des peuples autochtones en les aidant à développer leurs capacités et leurs compétences et du coup, leur redonner leur fierté, fortement écorchée par le colonialisme. La participation des autochtones dans le processus de la

planification et du contrôle du projet facilite son développement et garantit sa durabilité (Koutra, 2013: 14).

Par contre, les autochtones sont souvent vus comme des objets à visiter et à photographier plutôt que des partenaires importants (Goodwin, 2007: 87). Leur participation est souvent limitée dans le processus du développement touristique (Schellhorn, 2010: 116). D'où vient la nécessité d'établir des stratégies qui confient le contrôle et la gestion des plans du développement aux communautés autochtones (Body et Hall, 2005: 280). Ceci exige de renforcer leurs capacités à travers les cours de sensibilisation au tourisme, les cours des langues, d'entreprenariat et des compétences gestionnaires (Zeppel, 2006: 20-21). En dépit des inégalités économiques et sociales qu'engendre le tourisme en général et le tourisme autochtone en particulier, le développement touristique durable apparait comme une panacée efficace.

1.2 Changement de paradigme et projet d'étude

Le concept du développement durable a été abordé pour la première fois en 1987 lorsque le rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement intitulé *Our Common Future* (aussi appelé «Rapport Brundtland») définit le développement durable comme «un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins» (WCED, 1987: 41).

Le développement durable vise à réduire la pauvreté (Dwyer et al., 2009: 65) en maximisant les retombées économiques locales, distribuant les bénéfices équitablement, créant des emplois de qualité et en améliorant le niveau d'éducation et de vie des communautés pauvres (WTO, 2007: 15; Koutra, 2013: 47).

La conscience de l'importance du développement touristique durable remonte au Sommet de la Terre à Rio de Janeiro, en 1992, lors duquel l'Agenda 21 a été adopté par 182 gouvernements (Vellas, 2008: 21). L'Agenda 21 est un plan d'action qui vise à étudier les impacts environnementaux de l'activité touristique tout en présentant des stratégies alternatives du développement touristique durable (WTO, 1992: 4). La conférence de Johannesburg de 2002 a par la suite complété la compréhension du concept de développement durable en ajoutant à l'aspect environnemental, la dimension sociale visant à la lutte contre la pauvreté (ONU, 2002: 2).

Le développement touristique durable se définit donc comme un processus visant à «maintenir un équilibre entre les besoins du touriste, de l'environnement et ceux de la population locale, à la fois pour les générations actuelles et futures» (Lechien, 2009: 17). Il repose ainsi sur trois piliers qui sont: 1) la viabilité économique visant à générer la prospérité aux différents niveaux dans la société et garantir la viabilité des entreprises à long terme; 2) la viabilité sociale en respectant l'égalité des chances, la répartition équitable des bénéfices et la lutte contre la pauvreté; et 3) la viabilité environnementale qui signifie la bonne gestion des ressources non renouvelables, la réduction de la pollution et la conservation de la biodiversité (OMT, 2006: 9).

Afin de maintenir l'équilibre entre ces piliers, la gestion durable du tourisme doit réaliser un développement socio-économique tout en conservant l'environnement (Cazes et Lanquar, 2000: 22). Le développement durable nécessite une gestion qui permet de satisfaire les besoins économiques, sociaux et environnementaux tout en préservant l'intégrité culturelle, les processus écologiques essentiels, la biodiversité et le milieu vital (OMT, 2002: 20-21).

Sur le plan social, la justice est l'une des dimensions du développement touristique durable (Barton et Leonard, 2010: 299). Le concept de justice sociale se définit comme la distribution équitable des ressources, des biens, des revenus et des pouvoirs

(Miller, 2002: 22) afin de réaliser une vie équitable pour les individus et établir un ordre juste dans la société (Buettner-Schmidt et Lobo, 2012: 948). Cette distribution repose sur deux conceptions: l'égalité des chances et l'égalité des places (Dubet, 2010: 9).

Le principe de l'égalité des chances est de donner une chance équitable à tous les individus afin qu'ils puissent accéder aux biens de consommation, obtenir des emplois et occuper de bonnes positions sociales (Rawls, 2004: 71). Cette égalité doit quant même obéir au principe de mérite où la part du bien de chaque personne sera proportionnelle à ses qualités et à ses compétences (Miller, 2002: 32). Quant à l'égalité des places, elle veut dire que tous les individus peuvent occuper les mêmes positions dans la structure de la société, quelque soit leur sexe, leur âge, leur couleur ou leurs origines ethniques (Dubet, 2010: 9).

L'égalité des chances et l'égalité des places reposent sur le principe que chaque individu a un droit égal à un système de libertés fondé sur l'égalité (Rawls, 2004: 69). Cela permet d'avoir un accès égal aux fonctions et aux positions (Rawls, 1988: 284), à moins que l'inégalité ne soit à l'avantage des plus défavorisés (Picavet, 2001: 61). Là, on applique le principe des besoins où la distribution des biens se fait selon le niveau de pauvreté des bénéficiaires (Miller, 2002: 27).

La justice sociale vise donc à réduire le plus possible les inégalités du travail, des revenus, des conditions de vie, d'accès aux services et aux pouvoirs afin de rendre ces inégalités sinon justes, du moins acceptables (Dubet, 2010: 9-10). Pour ce, il faut apporter au système actuel des restructurations économiques tel que la redistribution des revenus, la réorganisation de la division du travail, tout en réalisant la revalorisation des identités minoritaires et la valorisation de la diversité culturelle (Fraser, 2004: 155).

Selon Forsé et Parodi (2010: 324), la construction de la société doit passer par la reconnaissance d'autrui et la recherche d'un accord unanime entre les différents acteurs sur les plans du développement de la société. Par contre, le terme «accord unanime» semble irréaliste notamment avec l'hétérogénéité de la société et la divergence d'intérêts de ses individus. L'unanimité serait inatteignable. Il faudrait donc remplacer le terme «accord unanime» par le mot «consensus».

C'est dans ce contexte que cette étude vise à savoir comment réaliser la justice sociale dans les destinations autochtones pour assurer un développement touristique durable.

Afin de répondre à cette question, cette étude:

- a) identifie les points de déperdition dans les différentes opérations du tourisme autochtone;
- b) précise les inégalités économiques et sociales qu'engendrent ces déperditions au niveau des revenus, des salaires et des conditions du travail dans les destinations autochtones;
- c) propose un modèle applicable qui vise à maximiser les retombées économiques et sociales locales et réduire les dépenditions et les inégalités dans le tourisme autochtone.

1.3 Méthodologie

Le thème de la justice sociale dans le tourisme autochtone est peu abordé dans les études francophones. De plus, le terrain de recherche, soit l'oasis de Siwa, n'a jamais auparavant fait l'objet d'une telle étude. Le chercheur a donc trouvé un grand intérêt à vouloir contribuer à l'avancement des connaissances sur le sujet en mettant l'accent

sur le rôle de la justice sociale à réaliser le développement durable dans le tourisme autochtone dans un pays de l'Orient.

1.3.1 Nature de l'enquête

L'auteur a fait une recherche dans la littérature autour de thèmes clés: tourisme autochtone, déperditions économiques, justice sociale, construction des capacités. Cette recherche littéraire lui a permis d'établir le cadre théorique. Par la suite, l'auteur a effectué un séjour en milieu autochtone. Il a choisi pour son étude de cas la communauté autochtone de Siwa en Égypte. Là, l'auteur a effectué 15 entrevues avec des entrepreneurs et des employés autochtones et allochtones travaillant dans le domaine du tourisme. Il a interviewé des propriétaires des hôtels, des restaurants et des magasins de souvenirs ainsi que des guides de safaris. L'auteur a aussi rencontré des chefs des tribus, des responsables dans le gouvernement égyptien ainsi que des responsables dans des coopératives locales à Siwa.

Les résultats de la recherche profiteront d'abord à la communauté concernée, ainsi qu'aux autres communautés autochtones, aux collègues et aux étudiants qui veulent aborder ce sujet et à toutes les personnes intéressées par ce genre du tourisme.

1.3.2 Étude de cas

Pour illustrer le propos de cette étude, l'auteur a choisi le cas de Siwa, l'une des cinq oasis qui jalonnent le désert occidental d'Égypte (Leopoldo *et al.*, 1986: 9). Habitée par plus de 23 000 individus environ (Soliman, 2012: 10), l'oasis de Siwa constitue une dépression de 82 km de long dont le fond se situe à 18 mètres au-dessous du niveau de la mer (Fakhry, 1993: 37-38). Elle se situe à 302 km au sud-ouest de la

ville de Marsa-Matrouh et à 594 km de la ville d'Alexandrie (Waked et Marei, 1957: 391). Siwa est ainsi l'oasis la plus éloigné de la Vallée du Nile, à 300 km de la côte de la Méditerranée et à proximité de la frontière libyenne (Leopoldo *et al.*, 1986: 9).

Le nom «Siwa» provient de Swa ou Ti-Swa, nom d'une tribu berbère des Zénètes répandus dans toute l'Afrique du Nord (Leopoldo *et al.*, 1986: 11). Ces Zénètes constituent le peuple autochtone de Siwa qui a été ultérieurement mélangé à d'autres races comme les bédouins venant de la Vallée du Nile et les Nègres provenant de l'Afrique (Fakhry, 1993: 51).

L'histoire connue de Siwa date de 2600 ans durant laquelle elle s'appelait l'oasis d'Amoun, ancien dieu pharaonique pour lequel un temple a été installé à l'oasis durant l'époque pharaonique (Leopoldo *et al.*, 1986: 15). Par contre, l'installation de l'actuelle ville de Siwa remonte à 1203 apr. J.-C. et elle portait le nom de «Shali» qui signifie la «Ville» dans la langue siwienne, l'un des dialectes de la langue berbère (Fakhry, 1993: 39, 58).

Sur le plan économique, Siwa vit essentiellement de la culture des dattes et des olives (Leopoldo et al., 1986: 12). L'oasis est également populaire pour la fabrication des artisanats comme les bijoux en argent et les femmes siwiennes sont célèbres pour leurs compétences de couture et de broderie (Soliman, 2012: 10). Les différents métiers pratiqués à Siwa visent avant tout à satisfaire les besoins locaux comme la construction des maisons et la fabrication des charrettes ou ils sont liés à l'agriculture comme le pressage de l'huile d'olive et le conditionnement des dattes (Leopoldo et al., 1986: 13). D'ailleurs, le tourisme constitue l'une des activités importantes à Siwa grâce à la biodiversité et la diversité culturelle de l'oasis (El Khadrawy, 2012: 145).

Au niveau du tourisme, l'oasis de Siwa se caractérise par un paysage naturel diversifié avec plus de 200 sources d'eau, de dunes de sable étendues, de milliers de

palmiers qui embrassent un patrimoine culturel renfermant des monuments pharaoniques comme le temple d'Amoun ainsi que les ruines des villes antiques remontant à l'époque gréco-romaine (Soliman, 2012: 8). De plus, Les Siwiens sont encore confinés à leurs coutumes indigènes et leurs traditions ancestrales qui ont pu résister au modernisme (Fakhry, 1993: 67). La plupart des Siwiens habitent toujours des maisons en Karshif, matériel local de construction unique à Siwa et qui est formé d'une couche de pierres de sel extraites des lacs mélangée à la boue fermentée (El Khadrawy, 2012: 140). De plus, Siwa est connu parmi les touristes pour ses artisanats notamment les bijoux en argent, la poterie, la broderie et les paniers fabriqués à la main (Mary Vale, 2011: xii). Ce qui veut que l'oasis de Siwa comprend tous les éléments du tourisme autochtone qui sont l'habitat, l'histoire, l'artisanat et le patrimoine (Iankova, 2007: 57). Pour ce, Siwa attire des visiteurs de quatre coins du monde et en 2013 plus de 5700 touristes ont passé presque 12500 nuitées à l'oasis de Siwa (ETA, 2013). Les visiteurs y arrivent généralement par la route de Marsa Matrouh, alors qu'il existe d'autres routes caravanières qui relient l'oasis de Siwa à la Vallée du Nile soit vers le Caire, Capitale d'Égypte, ou à travers les oasis de Bahriyah et Farafra (Leopoldo et al,. 1986: 9).

Plusieurs Siwiens perçoivent le tourisme comme un «trésor économique» puisqu'il crée d'opportunités du travail et génère plus de revenu par rapport à d'autres activités traditionnelles comme l'agriculture. Au début, les Siwiens se contentaient de transporter les touristes au moyen des chariots tirés par des ânes. Quelques uns accueillaient les visiteurs dans leur maison et leur offrait des aliments traditionnels. Ensuite, plusieurs Siwiens ont commencé à construire de petits chalets et des restaurants. Ils ont achetés quelques jeeps pour les utiliser dans les safaris. Beaucoup des Siwiens interrogés trouvent le tourisme plus rentable que l'agriculture. «Par exemple, un agriculteur gagnait 5 L.E / jour (moins qu'un dollar) alors que je louais un vélo à un touriste pour 5 USD / jour», explique un entrepreneur autochtone interrogé dans le cadre de cette étude. Aujourd'hui, les Siwiens sont des propriétaires

d'hôtels, de restaurants et de magasins des souvenirs. Ils font du guidage et organisent des safaris.

Jusqu'à la deuxième guerre mondiale, Siwa était isolée du monde extérieur. Il n'y avait pas des services de santé et d'éducation dans l'oasis. Même l'accès à Siwa était très difficile. «C'est pour cela que nous jouissions, à l'époque, d'une sorte d'autonomisation. Il y avait 10 chefs de tribu *Mashayekhs* qui gouvernaient l'oasis de Siwa selon les lois coutumières *adat*», explique l'un des chefs de tribu à Siwa.

Durant les années 1970, un chemin de 300 km a été aménagé afin de relier Siwa à Marsa Matrouh, la ville la plus proche de l'oasis. Ce chemin fut achevé en 1985. Après, le gouvernement a construit plusieurs établissements d'éducation, de santé et de sécurité dans l'oasis. Il a ainsi commencé à exercer un pouvoir politique et législatif sur Siwa.

L'État égyptien considère que les autochtones de Siwa possèdent les mêmes droits et devoirs que les autres citoyens du pays. «Nous ne nous considérons pas comme minorité. Nous sommes égyptiens», affirme un autochtone de Siwa. Par contre, les lois coutumières sont toujours là, côte à côte, avec les réglementations de l'État. «Si une chicane de propriété foncière émerge entre deux Siwiens, les autochtones doivent avoir recours à leurs *Mashayekhs* avant de s'adresser aux autorités du gouvernement», explique un chef de tribu à Siwa. Si le *Cheikh* n'arrive pas à régler le conflit, à ce moment là, les autorités de l'État peuvent intervenir», poursuit-il.

CHAPITRE II

MÉTHODOLOGIE

La réalisation d'une étude (mémoire) nécessite plusieurs phases de travail. Chacune de ces phases fait appel à des procédés d'enquêtes et des outils de collecte de données spécifiques. La stratégie de recherche adoptée pour chacun de sous-objectifs de l'étude est résumée dans le Tableau 2.1. Le Tableau présente, pour chacun des sous-objectifs de recherche, les méthodes de collecte et d'analyse des données qui ont été choisies.

Pour les fins de cette étude, le chercheur utilise une approche qualitative. Le chercheur a privilégié l'approche qualitative qui combine à la fois l'approche inductive pour le travail de terrain et l'approche déductive pour l'analyse théorique du sujet de recherche. Il a eu recourt à la revue de littérature. Elle permet de définir les concepts et d'établir le cadre théorique. Une fois la revue de la littérature terminée, le chercheur est allé sur le terrain dans l'oasis de Siwa en Égypte, où il a poursuivit son enquête par le biais d'entretiens avec les acteurs du milieu du tourisme. L'analyse des données ainsi recueillies a été possible par la méthode de l'analyse de contenu. Cette méthode comporte un ensemble d'instruments méthodologiques s'appliquant à des discours extrêmement diversifiés et fondée sur la pré-analyse, la déduction, l'exploitation du matériel, le traitement des résultats, l'inférence et l'interprétation (Bardin, 2007; Wanlin, 2007: 249).

Tableau 2.1: Détail de la stratégie de recherche pour chacun des objectifs de l'étude

Acteur visé Type de Outil Échantillon Méthode d'analyse	brones et dualitative Entrevues -Non aléatoire - Ar semi- trois ou con directives quatre de catégorie tones et tones	- Entrepreneurs qualitative semi- trois ou contenu allochtones et autochtones et autochtones et autochtones et allochtones - ONG
Objectif	identifie les points de déperdition dans les autoc différentes opérations du loch tourisme autochtone autoch alloch - ONG - Gouvw	précise les inégalités - Entrep économiques et sociales autoch qu'engendrent ces alloch déperditions au niveau - Emplo des revenus, des salaires et des conditions du travail dans les - ONG
	Sous-question 1	Sous-question 2

Source: compilation de l'auteur.

De par sa nature même, la thématique du tourisme autochtone, de son développement et de sa réussite, fait appel à des notions provenant des sciences économiques, politiques, juridiques, d'anthropologie, de la sociologie, de la gestion, ainsi que des études économiques, socio-économiques, sociales et managériales en tourisme.

Cette étude devient ainsi interdisciplinaire. Elle suit deux lignes directrices:

- 1) les inégalités économiques et sociales qu'engendrent les déperditions dans le tourisme en général et dans le tourisme autochtone en particulier; et
- 2) le rôle de la justice sociale, comme dimension du développement durable, dans l'élimination de ces déperditions et par conséquent de ces inégalités.

Ainsi, pour ce qui est du tourisme comme catalyseur des inégalités, l'étude s'appuie sur les travaux économiques de Gollub et al. (2003), de Kim et Kim (2007), de Lacher et Nepal (2010) et d'Anderson (2013) pour identifier les déperditions économiques en tourisme en général et en tourisme autochtone en particulier. Les travaux de Blake et al. (2008) et de Mitchell et Ashley (2010) portent sur les inégalités économiques et sociales qu'engendrent les déperditions en tourisme, alors que d'autres travaux dont celui de Spenceley et Meyer (2012), discutent plus particulièrement des inégalités en tourisme autochtone.

2.1 Descriptif de développement du cadre conceptuel

Le cadre conceptuel du mémoire rassemble les outils théoriques nécessaires à l'analyse et à la compréhension du problème. Pour les fins de la présente étude, le cadre théorique nécessite de comprendre le rôle du tourisme dans la réduction de la pauvreté. Le chercheur doit d'abord définir qu'est ce que la pauvreté. Il fait ainsi recours aux sciences économiques, dont les travaux de Hagenaars et de Vos (1988),

Bird (1999), Ravallion et Lokshin (2006) afin de connaître la différence entre la pauvreté absolue et la pauvreté relative (deux concepts émergents de cette littérature). Il est également question de la mesure du seuil de la pauvreté.

Pour mieux développer la thématique de la justice sociale, l'étude se tourne vers les sciences politiques et juridiques. Elle se penche sur les idées de la théorie de la justice de Rawls (1988; 2004) et les définitions du concept de justice sociale de Miller (2002), de Dubet (2010) et de Buettner-Schmidt et Lobo (2012). À ce sujet, les réflexions de Lequin (2001), de Fraser (2004), de Stirling (2009) et de Schellhorn (2010) sur la justice sociale comme instrument de reconnaissance des identités minoritaires s'avèreront très utiles. Elles serviront à savoir comment maximiser l'implication des autochtones dans le processus du développement touristique dans leur région.

Les informations recherchées peuvent se classifier en trois catégories. Il y a d'abord celles qui portent généralement sur la justice sociale. Ensuite, il y a les informations qui concernent l'application de la justice sociale au tourisme en général. Enfin, il y a les informations qui portent sur l'application de la justice sociale dans le tourisme autochtone.

Au niveau de la gestion, les travaux de Cazes et Lanquar (2000), de Vellas (2006), de Dwyer *et al.* (2009), de Lechien (2009) et de Yasarata *et al.* (2010) abordent les enjeux du tourisme en expliquant les politiques managériales à adopter afin de réaliser un développement durable.

Pour comprendre l'univers des autochtones, la présente étude fait appel aux recherches en anthropologie et en sociologie qui les étudient. À cet égard, l'étude s'appuie sur deux types d'informations: celles qui portent sur les autochtones en général, leur économie et leurs sociétés et celles qui se penchent sur le tourisme

autochtone en particulier. Les travaux de Butler et Hinch (1996b; 2007a), de Deroche (2005), de Zeppel (2006) et de Bunten (2010) semblent ainsi pertinents pour étudier la question du tourisme autochtone. La participation des autochtones dans le processus de la planification et du contrôle du projet est élaborée dans plusieurs travaux dont ceux de Goodwin (2007) et de Koutra (2013). Parmi les travaux pertinents qui traitent spécifiquement le terrain de recherche, l'oasis de Siwa, il y a ceux de Leopoldo *et al.* (1986), de Fakhry (1993), de Soliman (2012) et la thèse d'El Khadrawy (2012).

Le chercheur a étudié le phénomène selon une perspective managériale puisqu'elle comprend les quatre grands axes du travail qui sont la planification, l'organisation, la direction et le contrôle (Brahimi, 2008: 15). C'est ce qu'on appelle la gestion intégrée qui se base sur l'intégration entre les différentes parties de la gestion (Němeček et Kocmanová, 2008: 562). L'approche managériale consiste à établir une relation de collaboration efficace et interactive entre les différents acteurs et se base sur l'implication des employés dans la planification et dans la prise de la décision (Brahimi, 2008: 20, 28). Dans l'approche managériale, l'objectif n'est pas seulement la rentabilité, mais aussi la distribution équitable des revenus entre les différents participants au projet (Zif, 1980: 39).

2.2 L'étude de cas

Le choix de Siwa pour l'étude de cas résulte de plusieurs critères :

- a) la reconnaissance politique puisque Siwa est déclarée comme zone protégée depuis 2002;
- b) l'importance de l'activité touristique comme secteur socio-économique important à Siwa ce qui pourrait y causer; et

c) des impacts économiques et sociaux non désirables nécessitant un plan du développement durable.

L'enquête sur le terrain a privilégié la formule de l'entretien comme outil de collecte des données. L'auteur a réalisé 15 entrevues semi-directives auprès d'un échantillon non aléatoire, mais ciblé. Dans les entrevues semi-directives, on laisse une certaine marge de discrétion à la personne interviewée à propos de l'ordre dans lequel les questions sont posées tout en insistant pour qu'un certain nombre de questions ou de thèmes soient abordé (Harrell et Bradley, 2009: 27).

Pour atténuer la subjectivité des participants, l'auteur a cherché des participants diversifiés au point de vue de l'origine, du lieu d'habitation et de profession. L'échantillon est composé de personnes spécialisées et bien qualifiées soit parmi les acteurs gouvernementaux, non-gouvernementaux, les entrepreneurs et les employés autochtones et allochtones. Cette approche a permis d'apporter des points de vue et des angles variés sur le sujet de recherche. Le chercheur a utilisé un magnétophone pour capter les propos des participants à l'étude, avec leur accord. Les enregistrements ont été détruits une fois l'étude complétée.

Conclusion

Ce chapitre a proposé un survol de la méthodologie adoptée aux fins de la présente recherche. Il a souligné la nature interdisciplinaire de la recherche qui nécessite d'étudier la problématique de la justice sociale dans le tourisme autochtone selon plusieurs disciplines. Le chapitre a ensuite identifiée l'approche utilisée dans l'étude qui est l'approche qualitative combinant, à la fois la revue de littérature et l'étude de cas. Les entrevues semi-directives ont été utilisées comme outil de collecte des

données et les intervenants ont été sélectionnés selon la stratégie de recherche adoptée pour chacun de sous-objectifs de l'étude.

CHAPITRE III

LA JUSTICE SOCIALE EN TOURISME: THÉORIE DU «TOURISME AU PROFIT DES PAUVRES»

Avec l'émergence du concept du développement durable, le tourisme est de plus en plus perçu comme un réducteur potentiel de la pauvreté (Dwyer et al., 2009: 65; Williams, 2009: 3). Cette perception est préconisée par la forte croissance du tourisme dans les pays en développement et surtout parmi les communautés pauvres dont les options du développement sont souvent limitées (Chok et al., 2007b: 144; Yang et Wall, 2009: 77). À cet égard, plusieurs concepts dont le tourisme au profit des pauvres (de l'anglais pro poor tourism) ont été développés avec l'objectif de concevoir une stratégie de redistribution des recettes touristiques d'une manière plus équitable afin de maximiser les profits nets des pauvres, réduire par conséquent les inégalités et lutter contre la pauvreté (Chok et al., 2007b: 144; Butler et al., 2012: 444).

Dans ce contexte, ce chapitre étudie la théorie du tourisme au profit des pauvres. Le choix de cette théorie est dû à deux raisons principales. Premièrement, la théorie du tourisme au profit des pauvres propose la distribution équitable des bénéfices économiques, sociaux et culturels, ce qui correspond aux principes du concept de justice sociale. Deuxièmement, elle comprend une approche managériale pouvant s'appliquer à tout genre de tourisme, incluant le tourisme en milieu autochtone.

Ce chapitre commence par définir la pauvreté comme terme multidimensionnel. Il présente ensuite la théorie du tourisme au profit des pauvres. La définition de cette théorie est présentée à la lumière des critères qui la distingue, alors que l'intégrité des rôles des acteurs impliqués sera représentée à travers l'histoire et l'importance de cette théorie. Le chapitre se termine par l'énoncé des critiques adressées au tourisme au profit des pauvres qui la déplace d'une théorie visant à atténuer la pauvreté à une approche capitaliste portant le masque de la justice sociale.

3.1 Le concept de pauvreté

La pauvreté est couramment définie comme le manque d'accès aux ressources nécessaires pour satisfaire aux besoins de base tels que l'alimentation, le recours à une eau potable et le logement convenable (Scheyvens, 2011: 20). On associe également la pauvreté à l'absence de moyens menant à la faim et à la privation physique (Narayan et al., 2000: 31). On définit ensuite la personne pauvre comme tout individu dont le revenu ne lui suffit pas pour acheter les produits et les services répondant à ses besoins (O'Boyle, 1999: 282). Ainsi, selon O'Boyle (1999: 282), quelqu'un qui aurait besoin d'une voiture, mais qui ne possède pas les moyens pour l'acheter, serait considéré comme pauvre. Tout être humain peut revendiquer davantage de confort et de biens matériels que ceux qui sont requis, minimalement, pour vivre. Cette dernière définition est donc beaucoup trop inclusive. Le manque de précision est tout aussi présent dans la définition de Hagenaars et de Vos (1988: 214) où le pauvre est toute personne dont le revenu ne couvre pas ses dépenses de sorte qu'il doive constamment emprunter. Le mot «dépenses» semble trop vague. Il n'est pas clair de quelles dépenses il s'agit: celles qui sont essentielles comme le logement, la nourriture, ou bien d'autres dépenses comme les paiements de versement d'une voiture ou d'une résidence de luxe ou d'une résidence secondaire?

Afin de mesurer la pauvreté d'une façon concrète et absolue, la Banque mondiale (BM, 2014) a établi le seuil de la pauvreté dans les pays en développement à un revenu de 1.25 USD par jour. Ainsi, ceux qui gagnent moins que cette somme sont considérés comme pauvres. L'une des méthodes de mesure du seuil de la pauvreté s'appelle le coût des besoins de base qui prévoit un panier de consommation jugé suffisant pour satisfaire les besoins de base d'un individu tels que la nourriture, l'eau potable et le logement convenable (Ravallion et Lokshin, 2006: 402). Le minimum absolu des besoins de base comprend la nourriture, les vêtements et le logement (Hagenaars et de Vos, 1988: 213). Pourtant, ce panier ignore les autres besoins de base comme la scolarisation, la santé et la sécurité. Ces besoins sont inscrits à la Déclaration universelle des droits de l'Homme (OHCHR, 1996-2015: Article 25 "1") qui spécifie que «[t]oute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté».

Malgré son aspect universel, la définition absolue de la pauvreté a été critiquée par plusieurs chercheurs. Bird (1999: 285) soutient qu'il est difficile de définir la pauvreté dans un pays développé de la même manière que dans un pays en voie de développement puisque le niveau de la richesse dans la société détermine les normes de mesure de la pauvreté. Ravallion et Lokshin (2006: 399) vont plus loin en estimant que la mesure de la «véritable» pauvreté dans la même société varie selon les sousgroupes de la population et les zones géographiques. Dans le même contexte, Townsend (2010: 219) considère que la pauvreté est dynamique puisqu'il n'existe pas une liste absolue des besoins qui s'appliquent en tout temps et dans n'importe quelle société. C'est pourquoi Takayama (1979: 749) souligne que le concept de la pauvreté est relatif.

La définition de la pauvreté relative considère comme pauvres les personnes qui reçoivent un revenu inférieur au revenu moyen dans la société (Wagle, 2002: 157). Selon l'approche relative, le sentiment de privation est perçu lorsque quelqu'un compare son revenu à celui des autres classes dans la société et non seulement la classe à laquelle il ou elle appartient (Takayama, 1979: 749).

On remarque que les deux définitions, celle de la pauvreté absolue et celle de la pauvreté relative, utilisent le revenu comme seul moyen de mesure de la pauvreté. Or, si le revenu constitue certainement l'un des critères de la pauvreté, il n'est pas exclusif. Certaines familles gagnent des revenus relativement importants alors qu'elles souffrent d'un manque des services en matière de scolarisation et de santé. Elles pourraient à ce niveau là être considérées comme «pauvres». La pauvreté, comme le souligne Sen (2000: 3), doit être perçue en termes de mauvaise vie, plutôt qu'en termes de piètre revenu. C'est pourquoi le Rapport du développement humain (UNDP, 2000: 73) estime que la pauvreté est plus large que le manque de revenu puisqu'elle est la privation des opportunités de mener une vie longue, saine et créative, d'être scolarisé, d'avoir un niveau de vie décent, de la dignité, le respect de soi et d'autrui. Dans le même contexte, la pauvreté pourrait être perçue comme l'incapacité à participer à certaines formes d'interactions sociales (Lewis et Ulph, 1988: 119-120). C'est pourquoi Townsend (2010: 223) estime que, dans une certaine mesure, la notion de pauvreté est indépendante de celle du revenu.

La pauvreté complique la participation des gens à la vie de leur société. Le Rapport du programme du développement humain des Nations Unies (UNDP, 2013: 27) fait écho à cette situation en soulignant l'importance des aspects sociaux et politiques dans la mesure de la pauvreté. À cet égard, Narayan et al. (2000: 4-5) comptent six dimensions dans la mesure de la pauvreté. Premièrement, il y a la dimension physique qui est la faim due au manque de nourriture (Narayan et al., 2000: 4-5). La deuxième dimension est psychologique et comprend le manque de pouvoir, la

dépendance, la honte et l'humiliation (Narayan et al., 2000: 4-5). Le manque d'accès aux infrastructures tels que les moyens de transport et l'eau potable, surtout dans les régions rurales, constitue la troisième dimension dans la mesure de la pauvreté (Narayan et al., 2000: 4-5). Quatrièmement, il y a le manque d'accès à la scolarisation (Narayan et al., 2000: 4-5). La cinquième dimension dans la mesure de la pauvreté renferme la mauvaise santé et les maladies liées au manque des ressources financières (Narayan et al., 2000: 4-5). Quant à la dernière dimension, elle implique la vulnérabilité sexuelle des pauvres (Narayan et al., 2000: 4-5). Sen (2000: 42) explique cette vulnérabilité par l'exclusion des femmes des opportunités du travail, de scolarisation et de la possession des terres. C'est pourquoi Holden et al. (2011: 317) perçoivent la pauvreté comme un concept multidimensionnel incluant plusieurs éléments comme la faiblesse des revenus, le manque d'accès aux opportunités de scolarisation et l'exclusion d'une participation active dans la société.

Scheyvens (2011: 22-23) explique cette exclusion sociale par le manque d'accès à la scolarisation, aux informations et aux positions du pouvoir politique. À cet égard, Sen (2000: 13) ajoute le chômage à la liste. Selon lui, lorsque la personne est en chômage, il ne possède pas la liberté suffisante pour prendre ses décisions (Sen, 2000: 20). Le chômage pourrait être ainsi un facteur causal majeur prédisposant les gens à l'exclusion sociale.

Pour sa part, Friedmann (1992: 14) attribue cette exclusion sociale au capitalisme qui a centralisé le pouvoir économique dans certaines compagnies et institutions financières, ce qui a fait qu'un grand nombre des pauvres ont été exclus d'une participation économique et politique effective. Friedmann (1992: 30-31) estime que cette exclusion politique et économique est plus visible sous les régimes dictatoriaux que dans les sociétés démocratiques où les plans du développement sont mis en œuvre en collaboration avec la société civile plutôt que d'être imposés par l'État. En fait, Friedman pourrait avoir raison au niveau du rôle du capitalisme dans l'exclusion

sociale des pauvres. Par contre, il est trop généralisé en reliant l'exclusion sociale uniquement aux systèmes dictatoriaux. Plusieurs pays communistes comme la Chine ont adopté, depuis 1978, des politiques d'ouverture qui ont permis à des centaines de milliers d'entreprises communautaires et individuelles d'envahir des secteurs d'activités jadis exclusifs à l'État (Sofield et Li, 1998).

D'ailleurs, l'exclusion de la participation politique s'oppose aux libertés citées dans le Rapport du développement humain (UNDP, 2000) dont la liberté de penser, de s'exprimer et de participer à la prise de la décision. Être exclu des intérêts ou des droits communs dont d'autres bénéficient peut être un handicap important qui appauvrit la vie des individus (Sen, 2000: 44). Ainsi exclus du processus de prise de décision, les pauvres ne participeraient pas aux plans de développement touchant leur vie, leur avenir et leurs moyens de subsistance. Garantir les droits civils et politiques n'est pas seulement une fin en soi: cela constitue un bon moyen pour éradiquer la pauvreté (UNDP, 2000: 8). Car lorsque les pauvres auront une voix politique, il est permis de croire qu'ils vont choisir le développement qui leur convient et qui conserve le plus leurs intérêts. Par contre, la prise de décision par les pauvres demande un minimum de connaissances que les moins scolarisés n'ont pas automatiquement.

Le Tableau 3.1 synthétise les définitions, les caractéristiques et les dimensions de mesure de la pauvreté. Il illustre les limites des différents concepts de pauvreté. Pour les fins de ce mémoire, je définirai la pauvreté comme l'absence ou le manque d'accès libre aux droits politiques, juridiques, économiques, sociaux et culturels à cause d'une distribution inégale des chances et des places. L'égalité des chances nécessite de donner une chance équitable à tous les individus pour profiter des biens, obtenir des emplois et occuper des positions sociales (Rawls, 2004: 71). Quant à l'égalité des places, elle veut dire que tous les individus peuvent occuper les mêmes positions dans

la structure de la société, quelque soit leur sexe, leur âge, leur couleur ou leurs origines ethniques (Dubet, 2010: 9).

Tableau 3.1: Les définitions, les caractéristiques et les dimensions de mesure de la pauvreté

Définitions	1) La pauvreté absolue - Seuil de la pauvreté dans les pays en développement établi à 1.25 USD par jour - Privation d'un minimum absolu des besoins de base (La nourriture, les vêtements et le logement) 2) La pauvreté relative - Recevoir un revenu inférieur au revenu moyen dans la société	Critiques - Difficulté de définir la pauvreté dans un pays développé de la même manière que dans un pays en voie du développement - Variété de La pauvreté dans la même société - Absence d'une liste absolue des besoins Critiques - Le revenu n'est pas le seul moyen de mesure de la pauvreté
Caractéristiques de la pauvreté	 -Manque d'accès aux ressources nécessaires pour satisfaire aux besoins de base - Privation des opportunités de santé, de scolarisation, de la 	

	dignité, du respect de soi et d'autrui - Incapacité à participer à certaines formes d'interaction sociale - Exclusion sociale, politique et privation de la justice	
Dimensions de mesure de la pauvreté	1) La dimension physique (La faim) 2) La dimension psychologique (manque du pouvoir, de la dépendance) 3) Le manque d'accès aux infrastructures 4) Le manque d'accès à la scolarisation 5) La mauvaise santé et la maladie 6) La vulnérabilité sexuelle	

Source: compilation de l'auteur à partir de Sen (2000); Narayan et al, (2000) et Holden et al. (2011).

La pauvreté se manifeste dans la société par des niveaux élevés de chômage et d'analphabétisme, un faible niveau de revenu et des moyens de subsistance de base, des taux élevés de criminalité et la maladie (Bowden, 2005: 380). Le Rapport du

développement humain (UNDP, 2013: 13-14) estime que 1,57 milliard de personnes, soit plus de 30% de la population mondiale, vit dans une pauvreté multidimensionnelle comprenant la privation en santé, en scolarisation et en niveau décent de vie. C'est pourquoi le premier des huit objectifs du Millénaire des Nations Unies pour le développement jusqu'à 2015 était de réduire de moitié la proportion de personnes vivant avec moins de 1 USD par jour (UNDP, 2003: 1; UNDP, 2013: 26).

Les peuples autochtones sont toujours parmi les plus démunis en matière de droits économiques, de droits sociaux et culturels tant dans les pays en développement que les pays industrialisés (UNDP, 2000: 33). Aujourd'hui, dans de nombreux pays, des graves inégalités persistent entre les populations autochtones et allochtones surtout au niveau des salaires (UNDP, 2013: 65). À cet égard, le tourisme, dont la réduction de la pauvreté figure sur son agenda, pourrait y jouer un rôle important (Hall, 2007: 1).

3.2 Le tourisme et la réduction de la pauvreté

Plusieurs gouvernements, surtout dans les pays en voie du développement, adoptent un discours politique affirmant un rôle important au tourisme dans les stratégies de la lutte contre la pauvreté (Mitchell et Ashley, 2010: 4). Outre des bénéfices économiques, le tourisme apporterait des bénéfices non économiques aux pauvres en conservant leurs ressources naturelles et culturelles, ainsi qu'en améliorant leurs infrastructures pour les services d'éducation et de santé à travers les revenues de taxes imposées sur les activités touristiques (Scheyvens, 2011: 2-3).

Durant les années 1980 et 1990, les impacts négatifs qu'a générés le tourisme, surtout sur l'environnement, ont mené à des politiques visant à la conservation des ressources naturelles (Koutra, 2013: 44). Ces politiques supposent que le tourisme peut contribuer au développement en adoptant une approche «alternative» compatible avec

les valeurs naturelles et sociales de la communauté locale (Eadington et Smith, 1992: 3). Ainsi, plusieurs nouvelles formes de tourisme ont émergé comme le tourisme écologique, le tourisme équitable et le tourisme à base communautaire (Koutra, 2013: 44).

Le principe fondamental du tourisme à base communautaire repose sur la participation des pauvres dans le processus du développement touristique (Scheyvens, 2011: 37) en impliquant les communautés locales dans la prise de décision (Sofield, 2003: 341). Zhao et Richie (2007) considèrent que l'autonomisation des pauvres est une condition clé pour la contribution du tourisme à la réduction de la pauvreté. C'est pourquoi Timothy (2007: 199) souligne le besoin d'une décentralisation du processus de prise de décision en déléguant le pouvoir aux «gens sur le terrain» que sont les communautés et les acteurs locaux. Cet avis est partagé par Cole (2006) qui considère l'autonomisation des locaux comme élément pertinent au développement touristique durable.

D'autre part, les approches alternatives en tourisme soutiennent les projets locaux de petite et moyenne tailles qui tentent d'apporter des avantages aux communautés les plus pauvres soit en minimisant la dégradation de l'environnement, soit en établissant de bonnes relations entre hôtes et clients (Scheyvens, 2011, 37). Ces approches soutiennent également l'idée que toute planification et tout développement touristique doivent être entrepris dans une perspective communautaire (Murphy, 1985: 154).

Si les perspectives alternatives priorisent les intérêts des résidents locaux, il faut néanmoins comprendre les contraintes qui empêchent les personnes les plus pauvres de participer au tourisme. Les barrières à la participation sont nombreuses. Il y a notamment un manque des connaissances dans les communautés, un manque de capitaux et de compétences qui se traduisent par la faiblesse du pouvoir par rapport

aux autres et de même qu'une faible confiance en soi (McLaren, 1998: 71-72; Cole, 2006: 640). Les pauvres sont donc vulnérables à l'exploitation.

Cette perspective repose sur une vision globale des structures et des fonctions dans l'industrie du tourisme (Scheyvens, 2011: 42). Cette vision suppose que la puissance touristique doit être détournée des touristes et redirigée vers les acteurs locaux qui doivent être au premier plan dans le contrôle du développement touristique (Cheong et Miller, 2000: 386). Le système global des pouvoirs dans l'industrie touristique devrait donc être conçu comme un réseau complexe de structures, d'acteurs et d'interactions qui entremêlent les conditions extérieures et locales de manière à la fois coopérative et compétitive (Scheyvens, 2007: 132). De cette façon, les communautés locales peuvent s'engager dans le tourisme de manière à refléter leurs intérêts ainsi que ceux des autres acteurs du tourisme (Scheyvens, 2011: 42).

Selon cette perspective, les organisations non-gouvernementales (ONG) pourraient jouer un rôle primordial à représenter et à réaliser les intérêts des pauvres locaux. Ces ONG devraient défendre les approches de démarchandisation du tourisme en le déplaçant au-delà de la poursuite quasi exclusive de profits et en privilégiant les valeurs sociales, culturelles et écologiques (Wearing et al., 2005: 424). Le tourisme devrait ainsi être plus centré sur les besoins des pauvres (Scheyvens, 2011: 43). C'est pour cela que Higgins-Desbiolles (2006: 1192) affirme que le tourisme est en fait une force sociale qui peut atteindre de nombreux objectifs importants lorsque ses capacités sont plus libres du néolibéralisme de marché et des mises à profit du développement humain et du bien public. Toutes ces idées ont été fusionnées dans la théorie du tourisme au profit des pauvres.

3.3 Le tourisme au profit des pauvres

Le tourisme au profit des pauvres se définit couramment comme un tourisme générant des bénéfices nets pour les pauvres (Ashley et al., 2001: 2). Dans le même contexte, le Partenariat du tourisme au profit des pauvres (PPTP, 2006: 4) définit le tourisme au profit des pauvres comme une manière de développer le tourisme qui a plus d'impact sur les pauvres et l'économie locale. Pourtant, ces deux définitions ne disent rien sur la répartition équitable des bénéfices du tourisme. Par conséquent, aussi longtemps que les pauvres en tirent des avantages nets, le tourisme peut être qualifié de tourisme au profit des pauvres, même si les plus riches en bénéficient davantage qu'eux.

C'est ainsi que Nevin (2007: 52) franchit une étape en avant en définissant le tourisme au profit des pauvres comme un moyen visant à placer la pauvreté au cœur de l'agenda du tourisme en intégrant les pauvres dans le développement touristique des économies émergentes. Si cette définition alloue une place distinguée aux pauvres dans le développement touristique, elle limite par contre le processus du tourisme au profit des pauvres aux pays en développement, sans inclure les communautés autochtones pauvres des pays développés. C'est pourquoi la définition de Zhao et Richie (2007: 11) pourrait être plus générale puisqu'elle réfère au tourisme au profit des pauvres comme:

«tout développement touristique dont la réduction de la pauvreté est l'un de ces objectifs centraux».

Cela englobe les pays en développement autant que ceux développés. Par contre, Zhao et Richie (2007: 11) utilisent le terme «tourisme anti-pauvreté» qui est moins global que «tourisme au profit des pauvres»: un tourisme qui génère d'emplois et des recettes aux pauvres pourrait être considéré comme anti-pauvreté sans prendre en

considération s'il privilégie les pauvres au niveau d'avantages ou bien ils mangent toujours les miettes sur les tables des riches.

C'est pourquoi Scheyvens (2011: 31) estime que le tourisme au profit des pauvres doit changer la distribution des bénéfices du tourisme en faveur des pauvres. Il doit offrir des bénéfices disproportionnés aux pauvres par rapport aux riches afin de réduire les inégalités entre les deux et lutter contre la pauvreté (Schilcher, 2007: 56; Butler *et al.*, 2012: 444).

Schilcher (2007: 60) va plus loin en affirmant que dans le tourisme au profit des pauvres, les inégalités ne sont pas seulement économiques, mais elles peuvent également apparaître au niveau de la possession, du contrôle et de la gestion des activités touristiques par les résidents locaux. Ceci coïncide avec la perception de Harrison (2008: 856) qui considère le tourisme au profit des pauvres comme un réducteur de la pauvreté en incluant le manque de liberté, d'opportunités, du pouvoir, des compétences et de scolarisation. Le tourisme doit onc être moulé de façon que les pauvres et les plus pauvres reçoivent une part proportionnellement plus élevée des recettes par rapport à ceux qui sont au-dessus du seuil de pauvreté (Schilcher 2007: 68).

D'ailleurs, le tourisme au profit des pauvres n'est pas un produit ou un genre de tourisme (Ashley et al., 2001: 2). Il n'est pas un tourisme de niche comme l'écotourisme ou le tourisme à base communautaire, mais plutôt une approche du développement qui pourrait s'appliquer à tout type du tourisme (PPTP, 2006: 4; Suntikul et al., 2009: 154) qu'il soit rural ou un tourisme de masse (Harrison 2008: 856; Butler et al., 2012: 444). Il n'y a pas de profil spécifique pour qu'une entreprise soit impliquée en tourisme au profit des pauvres: il peut s'agir d'un petit hôtel ou d'un voyagiste à condition que les pauvres tirent des bénéfices nets du tourisme (Koutra, 2013: 50).

C'est pourquoi l'auteur estime que le tourisme au profit des pauvres est une théorie multidisciplinaire pouvant s'appliquer à n'importe quel genre du tourisme et à tous les niveaux de gestion. Cette théorie vise à maximiser les retombées politiques, économiques, sociales et socioculturelles locales à travers une distribution équitable des bénéfices au profit des plus pauvres.

3.3.1 Critères du tourisme au profit des pauvres

Malgré ses nobles objectifs, le tourisme au profit des pauvres semble être une théorie idéaliste, difficile à réaliser. C'est pourquoi plusieurs chercheurs (Ashley *et al.*, 2000; Jamieson *et al.*, 2004; Zhao et Richie, 2007; Goodwin, 2008) essaient de rendre le concept de façon plus tangible en déterminant des critères pour qu'un tourisme soit réalisé au profit des pauvres.

Le premier critère de tourisme au profit des pauvres est la participation avec ses deux sens politique et économique. Le sens politique vise à améliorer les compétences des pauvres pour pouvoir participer à la prise de la décision (Zhao et Richie, 2007: 14). Ils doivent avoir une voix tout au long du développement du tourisme et en particulier sur les aspects qui touchent leurs modes de vie (Ashley *et al.*, 2000: 6). Quant au sens économique, la participation doit éliminer les barrières (Zhao et Richie, 2007: 14) et faciliter l'accès des communautés locales au marché du tourisme (Jamieson *et al.*, 2004: 3).

Le deuxième critère du tourisme au profit des pauvres est l'accessibilité puisque les pauvres doivent avoir accès aux opportunités économiques qui peuvent améliorer leur vie et changer leur «destin» (Zhao et Richie, 2007: 13). La création d'emplois et le développement des petites et moyennes entreprises (PME) locales fournissent ces opportunités (Jamieson *et al.*, 2004: 3). Ceci nécessite de maximiser les liens entre le

tourisme et les différents secteurs dans l'économie locale afin de minimiser les déperditions (Goodwin, 2008: 870). La distribution des coûts et des bénéfices doit être inclinée au profit des pauvres (Ashley et al., 2000: 6).

Le troisième critère est la perception holistique des bénéfices puisque le tourisme au profit des pauvres doit réaliser d'autres avantages non économiques en faveur des pauvres tels que l'accès à l'eau potable, aux routes, l'amélioration des services de santé et de scolarisation (Jamieson et al., 2004: 3). Il doit réduire la vulnérabilité des pauvres envers la maladie, les chocs économiques et les catastrophes naturelles (Zhao et Richie, 2007: 14). L'approche holistique des moyens économiques, sociaux et environnementaux de subsistance des pauvres doit être reconnue (Ashley et al., 2000: 6). Dans le cadre d'un tourisme au profit des pauvres, l'évaluation des projets touristiques ne doit pas se limiter à la génération des recettes. Elle doit aussi veiller au maintien des ressources naturelles, culturelles et au contrôle des impacts sociaux négatifs (Goodwin, 2008: 870).

Ces trois critères doivent être conçus dans un air de réalisme commercial et avec la flexibilité nécessaire pour tenir compte de la viabilité commerciale des projets et les besoins divergents d'une société à l'autre et d'un temps à l'autre dans la même société (Ashley et al., 2000: 6). D'ailleurs, la mise en vigueur de ces critères nécessite la collaboration entre les différents acteurs du tourisme au profit des pauvres.

3.3.2 Les acteurs en tourisme au profit des pauvres

Le tourisme au profit des pauvres peut dériver de politiques régionales ou nationales ou de l'implication du secteur privé (Harrison 2008: 856) puisque c'est une approche qui implique un éventail des acteurs opérant aux niveaux micro et macro de l'industrie du tourisme (Lewis et Brown, 2007: 7-8). Ces acteurs impliqués

comprennent le gouvernement, le secteur privé, la société civile, ainsi que les pauvres eux-mêmes qui participent à la production et à la prise de la décision dans le développement touristique (Ashley et al., 2001: 2). Le tourisme au profit des pauvres nécessite une large coopération intégrée entre les différents acteurs pour assurer les bénéfices des pauvres du tourisme (Harrison 2008: 856). L'Illustration 3.1 identifie les acteurs impliqués dans le processus du tourisme au profit des pauvres.



Illustration 3.1: Les acteurs impliqués dans le processus du tourisme au profit des pauvres.

Source: Jamieson et al. (2004: 7, traduction libre de l'auteur).

a- Les pauvres

Très souvent, les pauvres, qui sont les bénéficiaires des politiques et des plans relatifs au tourisme, sont exclus du processus de la prise de décision (Jamieson *et al.*, 2004: 7). Donner aux pauvres le droit d'investir en tourisme est important afin qu'ils

puissent participer en tant qu'acteurs plutôt que bénéficiaires passifs (Ashley et al., 2001: 16).

b- Le secteur privé

Le secteur privé inclut les chaines multinationales, les entreprises nationales ainsi que les compagnies touristiques locales. Chaque entreprise touristique possède un ensemble de politiques commerciales dont certains sont très favorables au tourisme comme un outil de réduction de la pauvreté tandis que d'autres ne mettent pas ce concept sur leur agenda (Jamieson *et al.*, 2004: 8).

c- Le gouvernement

L'engagement du gouvernement dans un tourisme au profit des pauvres pourrait avoir un impact favorable (Ashley et Roe, 2002: 76). Les politiques gouvernementales nationales ont une influence significative sur la manière dont le tourisme peut être utilisé comme outil du développement (Jamieson *et al.*, 2004: 8). Construire une politique et un cadre de planification plus favorables au tourisme au profit des pauvres est donc nécessaire (Ashley *et al.*, 2001: 13).

d- Les donneurs internationaux et les organisations de développement

Les coûts de la mise en œuvre de stratégies du tourisme au profit des pauvres à une échelle importante étant coûteuse pour une entreprise, une communauté et parfois au gouvernement, des fonds supplémentaires des donneurs sont donc nécessaires (Ashley et al., 2001: 35). Il faut se rappeler que l'objectif de l'aide au développement doit soutenir la construction des capacités, le développement des infrastructures et la création des petites et moyennes entreprises (Jamieson et al., 2004: 8).

e- Les organisations non-gouvernementales

Les organisations non gouvernementales peuvent avoir une influence significative sur le développement du tourisme en ce qui concerne la réduction de la pauvreté puisqu'elles représentent la société civile protégeant les intérêts des individus en face des politiques gouvernementales et des intérêts du secteur privé. Un certain nombre d'ONG mènent des campagnes sur les questions de justice et de pauvreté en tourisme en demandant des mesures équitables d'emploi, en encourageant les touristes à acheter des produits locaux et à minimiser leurs impacts négatifs pendant les vacances (Ashley et al., 2001: 3).

f- Le touriste

Un nombre croissant des touristes cherche à améliorer les conditions des destinations qu'ils visitent (Jamieson *et al.*, 2004: 9). Le touriste doit donc avoir accès aux opportunités lui permettant de participer directement au processus de réduction de la pauvreté. Il doit être mis au courant des possibilités qui existent pour améliorer le bien-être des résidents locaux.

3.3.3 Histoire et importance du tourisme au profit des pauvres

Durant les années 1990, le concept de tourisme au profit des pauvres a fortement émergé avec le focus du développement sur la réduction de la pauvreté (Scheyvens, 2007: 125; Scheyvens, 2011: 29). C'est ainsi qu'en 1999, au cours du Sommet millénaire du développement, un petit groupe de chercheurs a inventé le terme «tourisme au profit des pauvres» visant à mettre la pauvreté au cœur de l'agenda du tourisme (Mitchell, 2012: 458).

Le tourisme étant un secteur économique important dans la plupart des pays sousdéveloppés, le concept suggère que ce tourisme pourrait ainsi jouer un rôle dans la réduction de la pauvreté (Scheyvens, 2007: 121). C'est ainsi qu'en 1999 que l'Organisation mondiale du tourisme a déclaré le Code global d'éthiques du tourisme qui souligne le droit des communautés locales à une part équitable des gains (WTO, 1999: Article 5 "1").

L'importance du tourisme au profit des pauvres dérive du fait qu'il relie le tourisme à la pauvreté en maximisant les opportunités devant les pauvres pour en bénéficier (Bowden, 2005: 387). Ces bénéfices peuvent être économiques, sociaux, environnementaux ou culturels (Chok et al., 2007a: 37). Au niveau économique, le tourisme au profit des pauvres vise à apporter des bénéfices non seulement au niveau macro-économique, mais aussi au niveau micro-économique en réduisant la pauvreté et en réalisant une croissance qui profite particulièrement aux pauvres (Akyeampong, 2011: 200). Il stimule les petites entreprises familiales dans la production de bijoux, d'artisanat et de costumes ethniques, ce qui augmente les revenus de ces familles en les retirant de la pauvreté (Bowden, 2005: 392). Pourtant, les bénéfices économiques ne se limitent pas à ceux qui travaillent directement en tourisme. Ils s'étendent également aux secteurs économiques connexes. Dans un tourisme au profit des pauvres, les liens doivent être établis entre les nombreux types d'acteurs locaux: les propriétaires de la terre, les producteurs des denrées alimentaires, les fournisseurs du carburant, les micro-entrepreneurs et les artisans soit dans la communauté sujet du développement ou dans les communautés voisines (Van der Duim et Caalders, 2008: 111; Koutra, 2013: 50). La référence aux communautés voisines pourrait être importante pour éviter d'avoir des régions développées alors que les communautés voisines restent pauvres, ce qui crée de nouvelles inégalités. Ceci se réalise en facilitant l'accès des communautés locales au marché du tourisme, en maximisant les liens dans l'économie locale et minimiser les déperditions (PPTP, 2006: 6).

Selon le concept de tourisme au profit des pauvres, la planification et la gestion des destinations touristiques doivent intégrer les locaux de manière qu'en cas de compétence égale, la priorité devrait être accordée à la main-d'œuvre locale (WTO, 1999: Article 5 "2"). L'implication des communautés locales en tourisme garantit une activité économique durable, alors que l'absence de cette participation pourrait mener à un développement désavantageux (Koutra, 2013: 145). C'est pourquoi les entrepreneurs des petites et moyennes entreprises devraient avoir droit à l'accès libre au secteur du tourisme avec un minimum de restrictions légales ou administratives (WTO, 1999: Article 9 "3").

Au niveau social, le tourisme au profit des pauvres apporte des bénéfices tels que le développement des nouvelles compétences (Ashley et Roe, 2002: 73). L'article 9 du Code global d'éthiques du tourisme (WTO, 1999: "2") souligne que les salariés et les travailleurs autonomes dans l'industrie du tourisme et des activités connexes ont le droit et le devoir d'acquérir une formation initiale et continue appropriée. Cette formation pourrait être réalisée en collaboration avec des partenaires internationaux et en créant des supports pédagogiques adaptés (OMT, 2005: 22). De plus, les travailleurs locaux en tourisme doivent bénéficier d'une protection sociale adéquate surtout pour les employés saisonniers (WTO, 1999: "2").

D'ailleurs, le tourisme au profit des pauvres fait l'accent sur les avantages sociaux de la communauté locale comme l'eau sanitaire, la santé et l'éducation (Ashley et Roe, 2002: 73; Harrison 2008: 856). Il stimule également le développement de l'infrastructure locale, spécialement les moyens du transport (Bowden, 2005: 392). Au fond, le tourisme au profit des pauvres cherche à assurer que les politiques touristiques soient appliquées de manière à élever le niveau de vie des populations locales et répondre à leurs besoins (WTO, 1999: Article 5 "2").

Sur le plan culturel, le tourisme au profit des pauvres doit aussi apporter des bénéfices non tangibles tel que le renforcement des communications avec le monde extérieur à travers les touristes, un meilleur accès aux informations, le renforcement des institutions communautaires et la valorisation de la culture locale (Ashley et Roe, 2002: 73). Il sert non seulement à sortir les pauvres de la pauvreté économique mais aussi de la pauvreté de la connaissance et leur manque de pouvoir en enrichissant leurs esprits et en améliorant leur bien-être (Hui, 2010: 132). Les entreprises multinationales du tourisme ne doivent pas donc exploiter leurs positions dominantes pour imposer un modèle culturel artificiel aux communautés locales (WTO, 1999: Article 9 "5").

Au niveau environnemental, le tourisme au profit des pauvres est une méthode pour faire du tourisme comme industrie respectueuse de l'environnement et pas seulement un engin de croissance (Scheyvens, 2011: 5). Selon cette approche, le tourisme peut préserver l'environnement en exploitant la nature d'une manière durable (Bowden, 2005: 391-392). Cette exploitation exige la coopération internationale, des investissements étrangers directs et des partenariats avec les secteurs public et privé afin de protéger les zones écologiquement fragiles et les patrimoines naturels (ONU, 2002: 38). Cela veut dire que l'un des objectifs du tourisme au profit des pauvres est de maximiser les bénéfices économiques des pauvres au long terme en préservant leurs ressources naturelles qui sont leurs moyens de subsistance et d'attraction touristique. Cela se réalise en soutenant les petites entreprises et renforçant les liens avec les autres secteurs économiques notamment la pêche, l'agriculture tout en minimisant les impacts négatifs du tourisme sur l'environnement et valorisant la culture locale (Akyeampong, 2011: 200). D'ailleurs, le partenariat entre les entreprises multinationales et celles locales doivent se baser sur des relations équilibrées qui garantit une répartition équitable des bénéfices (WTO, 1999: Article 9 "6").

Vue l'importance du tourisme au profit des pauvres, plusieurs pays ont adopté des politiques où le tourisme est considéré comme facteur réducteur de la pauvreté. Par exemple, en 1996 l'Afrique du Sud a publié le livre blanc qui détermine les objectifs d'un tourisme durable pour créer des emplois, donner du pouvoir aux individus déjà défavorisés, améliorer la vie des communautés locales et développer les micro, les petites et les moyennes entreprises (Spenceley et Goodwin, 2007: 146). Au Ghana, la politique du développement touristique souligne, parmi ses principaux objectifs, l'atténuation de la pauvreté en maximisant les bénéfices des communautés et des entrepreneurs locaux au niveau d'emploi, des revenus, de la formation et d'accès à une meilleure infrastructure (Akyeampong, 2011: 197-198). Dans plusieurs pays en Asie comme au Laos (Suntikul *et al.*, 2009) et en Amérique centrale comme au Costa Rica (Van der Duim et Caalders, 2008), le tourisme est considéré comme un outil réducteur de la pauvreté.

Au niveau international, les années 2000 ont vécu une recrudescence d'intérêt d'organisations du développement envers un tourisme visant à réduire la pauvreté (Zhao et Ritchie, 2007: 9). C'est ainsi que l'Organisation mondiale du tourisme a lancé l'initiative «Tourisme durable pour l'élimination de la pauvreté TD-EP» lors de la conférence de Johannesburg en 2002 (Scheyvens, 2007: 126). Créée en 2004 à Séoul, en Corée du Sud, la mission principale de la Fondation TD-EP est de contribuer à la réduction de la pauvreté et des inégalités, surtout parmi les personnes vivant avec moins d'un dollar par jour, à travers le financement, la mise en œuvre et la promotion des projets et des programmes (UNWTO ST-EP, 2008).

La TD-EP possède trois structures: une fondation financière pour soutenir les initiatives du tourisme au profit des pauvres, un réseau de recherche visant à lier le tourisme durable à la réduction de la pauvreté et un mécanisme opérationnel pour élaborer les projets pilotes (Sofield *et al.*, 2004: 17). Pour cette raison l'Organisation mondiale du tourisme a établi un fonds spécial de collecte de dons pour l'assistance

technique des projets touristiques visant à réduire la pauvreté (Scheyvens, 2007: 126). Entre 2004 et 2013, la fondation TD-EP a réalisé 50 projets dans 31 pays à travers le monde (WTO ST-EP, 2013: 1).

Pourtant, la TD-EP a été largement critiquée par Koutra (2013: 47) puisqu'elle n'a pas traité du problème de la distribution inéquitable des recettes touristiques résultant des relations d'inégalité du pouvoir. Selon Koutra (2013: 47), la TD-EP parle de la participation de tous les acteurs sans discuter des problématiques liées à la distribution du pouvoir entre eux de façon qu'un acteur ne domine pas sur les autres. En fait, la réalisation des principes du tourisme au profit des pauvres n'est pas sans critique.

3.3.4 Critiques du tourisme au profit des pauvres

Les critiques du concept de tourisme pro-pauvre tournent en grande partie autour de ces deux questions posées par Scheyvens (2011: 6): est-ce qu'une industrie comme le tourisme, entraîné par les profits, peut prioriser les intérêts des pauvres? Est-ce que l'application de la théorie du tourisme au profit des pauvres impacte de façon significative la sévérité de la pauvreté? Lewis et Brown (2007: 9) dénoncent le contrôle excessif de l'industrie du tourisme par les entreprises multinationales, les expatriés et les élites locales limitant ainsi l'accès des pauvres au marché. Cela fait du tourisme une industrie bénéficiant seulement de la main d'œuvre «aristocratique» (Mitchell et Ashley, 2010: 4). Ceci pourrait avoir des impacts sociaux indésirables: réalisant que leurs opportunités en tourisme sont limitées, les jeunes vont immigrer à la recherche des meilleurs emplois, ce qui mène finalement à la dissociation de la communauté (Scheyvens, 2011: 20). C'est pourquoi Schilcher (2007: 69) pense que malgré toutes les stratégies du tourisme au profit des pauvres, toutes ces initiatives

sont sujettes à l'échec au fur et à mesure qu'elles supposent que le tourisme apporte des bénéfices nets même si les plus riches en profitent davantage.

D'ailleurs, il existe souvent un grand écart au niveau des recettes touristiques entre les zones rurales et autochtones d'un part et les métropoles d'autre part (Bowden, 2005: 392). Analysant les résultats de sept études de cas du tourisme au profit des pauvres en Afrique, en Amérique du Sud et dans les Caraïbes, Ashley et al. (2001) constatent que dans certaines régions où le contrôle a eu lieu par une élite dirigeante, un niveau disproportionné de bénéfices économiques revient aux plus aisés plutôt qu'aux plus pauvres, ce qui aggrave les inégalités. C'est pour cela que Van der Duim et Caalders (2008: 122) estiment qu'il est plus facile de parler de tourisme au profit des pauvres que de le réaliser parce qu'il exige des efforts considérables pour combler le fossé entre les produits touristiques à petite échelle des communautés locales et le marché international. Selon Van der Duim et Caalders (2008: 120), ce fossé est dû à plusieurs raisons dont le manque des compétences en gestion, en administration, en marketing, la mauvaise qualité des produits touristiques locaux et le manque de communication entre les projets locaux et l'industrie touristique mondiale.

Parfois, les inégalités se reproduisent dans le sens inverse où les communautés voisines profitent du tourisme alors que celle à la destination en reste privée. C'est l'exemple du parc national de Komodo en Indonésie où 99% des recettes touristiques reviennent aux communautés de la ville voisine, et non à ces communautés vivant dans le parc à cause des restrictions imposées sur l'usage des ressources (Goodwin, 2002: 343). Ce déséquilibre contribue à générer de nouveaux riches et crée en même temps d'autres pauvres. On roule toujours dans le même cercle vicieux.

Koutra (2013: 50) estime que le concept et les principes du tourisme au profit des pauvres n'a pas été pleinement testé. Il ne possède aucune méthode particulière (Harrison, 2008: 864) et il n'y a aucun indicateur précis par lequel ses impacts

peuvent être mesurés (Suntikul et al., 2009: 156). Pour cela, le tourisme au profit des pauvres est parfois perçu comme une idée dépourvue de tout caractère distinctif: il n'est ni une théorie ni un modèle, de sorte qu'il est beaucoup plus facile de parler de ce que le tourisme au profit des pauvres n'est pas que de ce qu'il l'est (Harrison, 2008: 864). On ne sait pas comment le secteur privé pourrait tirer des bénéfices (Koutra, 2013: 50). Les efforts isolés des entreprises touristiques ne profitent qu'aux gens travaillant en tourisme, alors que les impacts sur le reste de la population locale reste intangibles (Spenceley et Goodwin, 2007: 145). Le tourisme est au fond une industrie qui fonctionne dans un marché néolibéral qui représente plusieurs défis entravant le tourisme au profit des pauvres d'accomplir ses objectifs (Chok et al., 2007a: 34). Même les micro-entreprises vont chercher à se positionner dans le marché avant de penser à leur responsabilité envers la société (Koutra, 2013: 50).

C'est pourquoi le tourisme au profit des pauvres n'est pas toujours perçu comme une théorie anticapitaliste puisqu'il cherche à intégrer les pauvres dans les marchés capitalistes en augmentant leurs opportunités d'emploi et d'entreprenariat ainsi que leurs avantages collectifs (Harrison, 2008: 855). La structure de l'industrie du tourisme minimise les bénéfices économiques potentiels des pays en développement et des pauvres communautés locales (Cattarinich, 2001: 8). C'est pourquoi Ranjan Solomon, directeur exécutif de la Coalition œcuménique du tourisme (interrogé par Hall, 2007: 4), estime qu'«aussi longtemps que les riches et les puissants vont dessiner la politique du tourisme, rien ne changera. Comment pourrait-il? Car, après tout l'investisseur est là pour faire des profits. La preuve de responsabilités sociales est trop mince pour être comptée ou pesée. La charité occasionnelle n'est pas ce que nous demandons. Le tourisme est pratiquement une industrie avec une fonction purement économique...».

En revanche, Goodwin (2008: 870) défend le tourisme au profit des pauvres travaille dans un environnement capitaliste en soulignant l'importance de l'appliquer dans les

destinations commercialement réussies afin d'assurer des avantages évolutifs aux pauvres et démontrer empiriquement l'amélioration de leurs niveaux de vie. Pour réussir, les projets du tourisme au profit des pauvres doivent s'implanter sur des marchés touristiques compétitifs (Van der Duim et Caalders, 2008: 109). En d'autres termes, pour être durables, les activités touristiques doivent être rentables dans un marché mondial concurrentiel (Goodwin, 2008: 869). Parallèlement, les entreprises multinationales doivent s'impliquer dans le développement local en évitant par le rapatriement excessif de leurs bénéfices ou par leurs importations induites une réduction de leur contribution à l'économie locale (WTO, 1999: Article 9 "5").

D'ailleurs, les initiatives du tourisme au profit des pauvres sont souvent appliquées dans des pays sans pouvoir économique dans le système mondial, ce qui fait que la plupart des décisions qui affectent le secteur du tourisme sont prises à l'extérieur de ces pays ou par les puissants acteurs locaux (Harrison et Schipani, 2007: 88). C'est l'exemple du parc national de Kakum au Ghana où les projets du tourisme au profit des pauvres ont amélioré la vie des résidents dans la région sans encourager leur participation dans la prise des décisions concernant leur développement (Akyeampong, 2011: 209). Dans le même contexte, Koutra, (2013: 47) critique l'initiative de la TD-EP puisqu'elle ne discute pas les moyens d'assurer l'engagement participatif des communautés marginalisées.

D'ailleurs, le manque de la conscience du tourisme au profit des pauvres est une autre problématique. En se référant à une étude menée en 2003 par la Commission économique pour l'Afrique (CEA), Gerosa (2003: 21-23) remarque que parmi les 28 pays étudiés, seulement cinq accordent un rôle important au tourisme dans leurs documents de stratégie de la réduction de la pauvreté (DSRP). Pourtant ce manque de conscience ne se limite pas aux pays les moins développés. Il s'étend à ceux du monde développé. Butler et al. (2012: 453) affirment que dans le cas du Govan, en Écosse, les acteurs du tourisme n'étaient pas familiers avec le concept du tourisme au

profit des pauvres au point que plusieurs d'entre eux le considéraient comme péjoratif. C'est pourquoi Koutra (2013: 50) estime qu'il y a un manque d'informations disponibles aux différents acteurs, soit les gouvernements, les ONG, le secteur privé et les communautés locales concernant les moyens de réaliser un bon tourisme au profit des pauvres.

Le tourisme au profit des pauvres est donc une théorie multidisciplinaire ayant une approche managériale qui peut s'appliquer à n'importe quel genre du tourisme et qui vise à réaliser la justice sociale en maximisant les retombées économiques et sociales locales des pauvres et réduire les inégalités. Cette théorie possède plusieurs critères dont l'accès des pauvres au marché du tourisme et leur participation dans la prise de la décision. Ceci se réalise en soutenant les petites entreprises et renforçant les liens avec les autres secteurs économiques tout en minimisant les impacts négatifs du tourisme sur l'environnement et valorisant la culture locale. La mise en vigueur de la théorie du tourisme au profit des pauvres nécessite une large coopération intégrée entre les différents acteurs impliqués tels que le gouvernement, le secteur privé, la société civile, ainsi que les pauvres eux-mêmes.

Conclusion

Le tourisme au profit des pauvres est couramment défini comme un tourisme générant des bénéfices nets pour les pauvres. C'est une théorie multidisciplinaire pouvant s'appliquer à n'importe quel genre du tourisme et à tous les niveaux de gestion. Cette théorie vise à maximiser les retombées politiques, économiques, sociales et socioculturelles locales à travers une distribution équitable des bénéfices au profit des plus pauvres.

Afin qu'un tourisme soit réalisé au profit des pauvres, plusieurs critères doivent être mis en œuvre dont la participation, l'accès aux opportunités et la perception holistique des bénéfices. Les capacités des pauvres doivent être construites afin qu'ils puissent participer à la prise de la décision. La participation doit également faciliter l'accès des communautés locales au marché du tourisme. Les pauvres doivent avoir accès aux opportunités économiques à travers la création d'emplois et le développement de petites et moyennes entreprises. En outre, le tourisme au profit des pauvres doit réaliser d'autres avantages non économiques en faveur des pauvres tels que l'accès à l'eau potable, aux routes, l'amélioration des services de santé et d'éducation.

Par contre, le tourisme au profit des pauvres semble être une théorie idéaliste difficile à réaliser. C'est pourquoi, plusieurs critiques y ont été adressées. Ces critiques tournent autour de deux axes principaux. Le premier concerne la distribution inéquitable des revenus du tourisme à cause d'un taux élevé des déperditions et un niveau excessif du contrôle par les non locaux. Le deuxième axe se penche sur les inégalités qu'engendrent ces déperditions au niveau des revenus des entrepreneurs, des salaires et des conditions du travail des employés locaux. Ces deux axes seront successivement soulevés dans les chapitres 4 et 5.

CHAPITRE IV

LES DÉPERDITIONS ÉCONOMIQUES DANS LE TOURISME AUTOCHTONE

Lorsqu'il est correctement mené, le tourisme peut fournir aux peuples autochtones des avantages à la fois économiques et écologiques en créant des gestionnaires locaux impliqués dans l'expérience touristique et capables de veiller à la conservation de leurs territoires ancestraux selon leurs systèmes de connaissances traditionnelles locales (Lemelin *et al.*, 2015: 319). Le tourisme peut donc offrir aux peuples autochtones l'opportunité de mieux contrôler leur économie de manière à servir leurs intérêts sociaux, culturels, politiques, environnementaux et économiques (Higgins-Desbiolles *et al.*, 2014: 47). C'est pourquoi beaucoup de populations autochtones se sont tournées vers le tourisme comme option potentielle de subsistance afin d'améliorer leur qualité de vie (Scheyvens et Russell, 2012: 1).

En revanche, le tourisme a été critiqué pour laisser un bénéfice économique minime dans les milieux et leurs communautés d'accueil, alors que la grande partie des recettes entrent dans les poches des voyagistes internationaux et des élites locales (Mitchell et Ashley, 2007: 81). C'est ce qui constitue des «déperditions». En effet, les touristes achètent souvent leurs voyages auprès de fournisseurs étrangers tels que les compagnies aériennes et de croisières. Ils achètent aussi souvent les services directement auprès des hôtels et des restaurants des chaines internationales (Barton et Leonard, 2010: 299). De ce fait, une partie importante des sommes investies par les touristes dans leur projet de séjour ne revient pas à la destination et à ses hôtes. Pour

les autochtones, souvent déjà en situation de vulnérabilité, les déperditions engendrées par le modèle touristique établi n'aident en rien. Ces déperditions empêchent la distribution équitable des recettes touristiques frappant au cœur la justice sociale et démolissant par conséquent la viabilité économique, l'un des piliers du développement touristique durable.

Dans ce contexte, ce chapitre vise à préciser la nature des déperditions économiques dans les différentes opérations du tourisme autochtone en essayant d'en clarifier les causes principales. Le chapitre se divise en trois parties. Il aborde d'abord la question du contrôle du développement et de la gestion du tourisme autochtone puisqu'ils constituent deux éléments essentiels dans la définition de ce genre du tourisme. La seconde partie identifie les formes de déperditions économiques et leurs causes dans le tourisme autochtone en général. La troisième partie explique les déperditions économiques et leurs causes à partir du cas l'oasis de Siwa.

4.1 La problématique du contrôle dans le tourisme autochtone

L'une des faiblesses du tourisme comme objet de développement économique, concerne les déperditions — les fuites de revenus redirigés vers des acteurs hors de la zone d'activité. La problématique des déperditions soulève la question du contrôle. Celle-ci est d'une grande importance dans le tourisme autochtone, (Nepal, 2007: 245). En effet, le degré du contrôle qu'exerce une communauté sur ses ressources traditionnelles et son développement touristique est une composante fondamentale du concept même de tourisme autochtone (Colton et Harris, 2007: 224).

En fait, la problématique du contrôle dans le tourisme autochtone a suscité un grand débat dans la définition de ce genre du tourisme. Une première équipe, dont Butler et Hinch (2007d: 5), a défini ce tourisme comme une activité dans laquelle les

autochtones sont directement impliqués par le contrôle et/ou l'utilisation de leur culture comme essence de l'attraction touristique. La conjonction de coordination «ou» signifie que même en cas d'absence complète du contrôle des autochtones, le tourisme portera toujours leur nom au fur et à mesure que leur culture est exploitée. Cette perspective a l'inconvénient de pouvoir placer l'exploitation des traits de cultures autochtones entre les mains d'allochtones, sans garanti de retombées aux populations des cultures exploitées. Pour sa part, Bunten (2010: 285) estime que le tourisme autochtone est composé de tout service ou produit détenu et exploité au moins en partie par un groupe autochtone et qui est le résultat d'un échange avec des visiteurs allochtones. Archambault (2010: 67) décrit également ce tourisme comme étant «la prise en charge partielle ou entière des activités touristiques par les communautés autochtones». Notzke (2006) va plus loin en essayant d'identifier les différentes formes de gestion en tourisme autochtone. Elle distingue, ainsi, entre deux genres d'entreprises, soit: 1) celles gérées directement par les autochtones qui en sont les propriétaires; et 2) les entreprises qui sont exploitées par les allochtones (Notzke, 2006: 118). Cette classification est proche de celle proposée par Archambault (2010: 67) qui reconnaît deux modes de gestion de l'entreprise touristique autochtone: 1) l'autogestion où les autochtones gèrent totalement leurs activités touristiques; et 2) la cogestion où ils partagent la gestion touristique de leurs territoires avec d'autres acteurs allochtones. On remarque que toutes ces définitions n'exigent pas un contrôle complet des autochtones sur les activités touristiques dans leurs territoires ouvrant ainsi la porte à des acteurs allochtones pour y participer.

À l'opposé, Zeppel (2006: 9) pense que le contrôle est parmi les facteurs clés du tourisme autochtone. Il affirme que celui-ci évolue lorsque les peuples autochtones gèrent les tours et les centres culturels, fournissent les services aux touristes et contrôlent l'accès à leurs sites historiques, leurs ressources naturelles et leurs terres ancestrales (Zeppel, 2006: 9). Blangy et al. (2010: 70) vont plus loin en affirmant que le contrôle des autochtones sur leurs activités touristiques doit en couvrir tous les

stades du cycle de vie de la destination comme le choix des sites à visiter, l'accès aux territoires et les éléments de la culture à partager.

Ainsi, le contrôle des autochtones sur leurs activités touristiques devient un droit pertinent à la durabilité du développement touristique dans les destinations autochtones. Ce droit est confirmé par le rapport de la Commission des Nations Unies pour le développement durable (UN, 1999: 39) qui souligne l'importance de la participation active des communautés autochtones dans la réalisation du développement touristique durable et par conséquent la réduction de la pauvreté. Des exemples de réussite de ce principe chez les Inuits du Canada et les Maories de Nouvelle-Zélande viennent confirmer la valeur de l'argument. À Clyde River, village du Grand Nord canadien, les Inuits bénéficient du contrôle qu'ils exercent progressivement sur le développement touristique au sein de la communauté (Stewart et al., 2005: 387-388). En Nouvelle-Zélande, les Maoris considèrent l'opportunité d'exploiter leurs entreprises sur leurs terres ancestrales en tant qu'un droit (Carr, 2007: 120). Dans ces deux cas, la relation entre le tourisme et la communauté autochtone semble contribuer en partie à l'éradication de la pauvreté.

Par contre, les défis économiques liés à la mise en place des entreprises autochtones comprennent la dépendance de ces dernières à l'aide extérieure pour leur survie économique, le haut niveau du roulement du personnel et la fuite des revenus touristiques à l'extérieur de la communauté autochtone (Lemelin et al., 2015: 319). On recense aussi d'autres difficultés pour ces communautés à se développer sur le plan touristique comme leur éloignement géographique des marchés touristiques, la faiblesse des liens économiques internes entre les acteurs, le manque d'infrastructures, l'accès limité aux capitaux économique et humain et à l'information ainsi qu'un manque général du contrôle économique et politique sur les ressources locales (Lemelin et al., 2015: 318). Ceci représente ainsi presque 75% des bénéfices du tourisme qui échappent au pays d'accueil et qui finissent dans les riches pays d'origine

des touristes, à travers ce qu'on appelle les déperditions économiques (Mitchell et Ashley, 2007: 81).

4.2 Déperditions économiques

Meyer (2007: 561) décrit les déperditions comme le pourcentage du prix du voyage qui échappe à une destination en termes d'importations ou de profits expatriés ou qui n'atteint jamais la destination en raison de l'implication d'intermédiaires du nord. Meyer fait ici référence au tourisme dans un axe Nord-Sud, des pays riches (émetteurs de touristes) vers les pays en développement (traditionnellement récepteurs). Gollub et al. (2003: 24) définissent les déperditions comme les montants soustraits des dépenses touristiques pour les impôts, les bénéfices rapatriés, les salaires versés à l'extérieur de la région et pour les biens et les services importés. Dans cette définition, il n'est pas clair si le mot «région» désigne la destination touristique locale ou bien s'il réfère au pays en total. En d'autres termes, si la destination importe des biens d'autres régions dans le même pays, ces importations sont-elles des déperditions? En outre, si les employés expatriés dépensent leurs salaires dans le même pays mais à l'extérieur de la destination locale, ces dépenses sont-elles des déperditions? Conséquemment, la définition d'Anderson (2013: 62) pourrait être plus précise puisque selon lui, les déperditions sont la partie du prix du séjour payé par les touristes qui échappe ou qui n'atteint jamais la destination en raison des transactions en faites à l'extérieur.

Le tourisme se caractérise généralement par un taux élevé de déperditions et par la monopolisation des bénéfices par les élites métropolitaines et locales (Goodwin, 2006: 2). Ce taux varie entre 40 à 50% dans les pays en développement alors qu'il est de 10 ou 20% dans les pays développés (Meyer, 2007: 561). La situation est pire dans les destinations autochtones, comme par exemple le parc national de Komodo en

Indonésie, où l'argent restant dans la communauté locale ne dépasse pas le 1 % des dépenses des touristes (Sandbrook, 2010: 125). Ceci est dû au fait que la majorité des établissements touristiques (hôtels, restaurants ou navires de croisières) sont détenus et contrôlés par des investisseurs allochtones (Walpole et Goodwin, 2000: 571).

En revanche, l'utilisation du terme «déperdition» véhicule parfois l'idée que l'économie d'accueil a le droit à 100% du chiffre d'affaires alors qu'en pratique, les producteurs, même dans d'autres industries, ne captent jamais tous les revenus (Mitchell et Ashley, 2007: 81). Il est évident que les dépenses touristiques ne seront pas toutes retenues par l'économie locale puisqu'une partie doit s'échapper sous la forme d'importations ou revient aux acteurs étrangers (Lejàrraga et Walkenhorst, 2010: 419). Dans le même contexte, Sandbrook (2010: 124) estime que les études sur les déperditions emploient souvent des méthodes erronées en négligeant de comparer les revenus retenus par le tourisme avec ceux retenus dans d'autres secteurs de la production. À cet égard, Mitchell et Ashley (2007: 81) donnent l'exemple du tourisme en Gambie où 7 à 14% des dépenses touristiques restent dans la destination comparé à l'industrie du café dont le producteur local ne capte qu'entre 1.5 % et 7% des bénéfices. Sandbrook (2010: 124) ajoute également l'exemple de la forêt impénétrable de Bwindi en Ouganda où les déperditions sont plus de 75%, mais les revenus retenus sont néanmoins supérieurs à toutes les autres sources de recettes dans la destination.

Les arguments précédents soulignent que l'évaluation des déperditions exige de comparer les revenus du tourisme à ceux générés dans les autres secteurs économiques de manière que si les recettes touristiques y sont supérieures, les déperditions ne sont pas de grande importance. Ceci pourrait être raisonnable du point de vue macro-économique où on se contente de comparer les chiffres d'affaires pour mettre en ordre les secteurs économiques selon leur importance à la balance de

paiement. Par contre, la justice sociale exige que les recettes soient distribuées en faveur des plus pauvres et pas le contraire.

Pour leur part, Gollub et al. (2003: 23) vont plus loin en assumant qu'un certain niveau des déperditions économiques sera dans certains cas souhaitable surtout lorsque les biens et les services nécessaires à la croissance du tourisme ne sont pas disponibles dans le pays. Ici deux remarques s'imposent: la première concerne le mot «souhaitable» puisque Gollub et al. (2003) ne précisent pas si ces déperditions «souhaitables» seront à court terme ou à long terme et à quel niveau elles commencent à devenir non souhaitables. Quant à la deuxième remarque, le mot «pays» démontre que Gollub et al. (2003) ne perçoivent pas les biens apportés de l'extérieur de la destination comme des déperditions s'ils sont produits dans le même pays. Par contre, Gollub et al. (2003: 23) estiment que le tourisme pourrait avoir des impacts négatifs lorsque les déperditions touchent des niveaux inacceptables. Car à ce point, la contribution du tourisme à la croissance économique sera en deçà des attentes. Pourtant, ils n'identifient pas toujours le seuil au-dessus duquel les déperditions commencent à être inacceptables.

Afin de mieux comprendre les déperditions économiques, l'Organisation mondiale du tourisme (WTO, 2002: 110-111) les a classifiées en trois catégories: externes, internes et invisibles. Le Tableau 4.1 résume les principaux types des déperditions économiques.

Tableau 4.1: Principaux types des déperditions économiques.

Définition (caractéristique)	Déperditions externes Fuite d'une partie du revenu généré par l'activité	Déperdition internes Fuite d'une partie du revenu généré par l'activité	Déperditions invisibles Détérioration d'une ressource naturelle d'un territoire
	touristique hors du territoire national d'exploitation de l'activité	touristique hors du territoire d'exploitation de l'activité	
Exemples	- Réservations effectuées hors de la destination (milieu externe à la destination ou d'un pays étranger) - Circuits tout inclus si produit par une firme externe - Montants reçus par les investisseurs étrangers	- Importation de biens, services et d'équipements - Salaires des expatriés	- Détérioration des ressources naturelles

	- Bénéfices rapatriés - Amortissement de la dette extérieure		
Causes	Manque de contrôle des acteurs du milieu	Incapacité des économies locales à satisfaire les besoins du marché touristique	Surexploitation des ressources naturelles

Source: compilation de l'auteur à partir de WTO(2002); Gollub *et al.* (2003) et Anderson (2013).

4.2.1 Les déperditions externes

Les déperditions externes représentent la différence entre les montants payés par le touriste dans son pays et ceux reçus dans la destination en raison de la participation d'intermédiaires externes (Anderson, 2013: 65). Ces intermédiaires pourraient être des voyagistes et des compagnies aériennes étrangères (Gollub *et al.*, 2003: 24) qui contrôlent en grande part les moyens d'accès à de nombreuses destinations touristiques (Butler et Hinch, 2007a: 323). De plus, ces voyagistes étrangers, généralement basés dans les pays des marchés émetteurs de touristes, achètent plusieurs services, les assemblent et les revendent aux vacanciers et autres voyageurs sous forme des circuits tout inclus ce qui amplifie le montant échappé à l'extérieur de la destination (Anderson, 2013: 65). D'ailleurs, les déperditions externes renferment également les montants reçus par les investisseurs étrangers pour financer le développement des infrastructures et des installations touristiques dans le pays

d'accueil, les bénéfices rapatriés et l'amortissement de la dette extérieure (Gollub et al., 2003: 24).

Ces déperditions externes peuvent ronger la majorité des bénéfices économiques du tourisme quand on sait que les paiements des services fournis à l'extérieur de la destination comme le marketing, l'assurance et le transport aérien représentent entre 50% et 70% du coût total du forfait et sont normalement offerts par les voyagistes occidentaux (Mitchell et Ashley, 2007: 81). Si on ajoute les coûts des investissements étrangers, la situation devient pire. D'ailleurs, ceci soulève la problématique de la marginalisation des communautés autochtones dans le processus de prise de la décision puisque les voyagistes qui apportent les touristes dans leurs destinations sont souvent d'origine ethnique distincte (Goodwin, 2007: 89). En d'autres termes, les autochtones n'auront pas de voix dans le développement économique parce qu'ils ne contrôlent pas l'activité touristique se déroulant sur leur territoire.

Cependant, Gollub et al. (2003: 24) assument que les déperditions externes pourraient être évitées à long terme lorsque le système financier du pays mature et que les réservations sont effectués directement à travers des entreprises locales. Si ces entreprises appartiennent au même pays mais qu'elles sont allochtones, la plupart des recettes seront toujours captées en dehors de la destination et elles constitueraient alors des déperditions.

En outre, les déperditions ne se limitent pas aux sommes échappées à l'étranger. Plusieurs dépensent sont effectuées dans le pays de la destination, mais elles peuvent quant même constituer des déperditions internes.

4.2.2 Les déperditions internes

Les déperditions internes se produisent lorsqu'un paiement effectué par les touristes (ou une partie de celui-ci) est utilisé pour importer certains équipements, produit ou matériel utilisés dans l'industrie du tourisme (Anderson, 2013: 65). En fait, la croissance du tourisme engendre une augmentation de la demande des biens et des services qui ne sont pas produits localement (Goodwin, 1998). Par exemple, les touristes pourraient exiger une marque spécifique d'aliment, des produits biologiques, ou des équipements sportifs de normes internationales, une literie et un ameublement de qualité, l'accès à la télévision par satellite ou tout autre service qui n'est pas disponible dans la destination et qui doit donc être importé (Gollub *et al.*, 2003: 25).

Les déperditions internes se produisent généralement lorsque les économies locales ne peuvent pas satisfaire les besoins du marché touristique en raison d'un manque des ressources ou de la mauvaise qualité des biens et des services disponibles sur place (Anderson, 2013: 65). En règle générale, plus l'économie locale de la destination est faible en matière de la qualité des biens et des services produits, plus les déperditions internes seront élevées (Gollub *et al.*, 2003: 25). C'est pourquoi elles sont particulièrement élevées dans les pays les moins développés et les économies insulaires (Meyer, 2007: 561).

Parmi les raisons qui poussent les hôtels de plusieurs destinations autochtones (comme Fiji) à se servir des aliments importés, il y a une qualité défaillante dans les produits alimentaires autochtones, leur coût souvent plus élevé, la difficulté en approvisionnement, et enfin le fait que les marchandises importées soient plus convenables à utiliser et répondent davantage aux préférences gustatives des touristes (Pratt, 2013: 1152).

Par ailleurs, les salaires des employés expatriés constituent une autre forme des déperditions internes (Blake et al., 2008: 108). Mitchell et Ashley (2007: 81) perçoivent les paiements pour les salaires des cadres expatriés comme un flux financier à l'extérieur de l'économie locale. Les recettes touristiques, surtout dans les pays en développement, n'auront donc aucun impact sur l'allégement de la pauvreté parce qu'elles seront dépensées sur les importations ou gagnées par les travailleurs expatriés (Blake et al., 2008: 108). Ceci est plus visible dans les zones rurales pauvres des pays en développement où la capacité locale à fournir du personnel qualifié et des aliments de qualité est souvent limitée (Sandbrook, 2010: 125).

En revanche, si les déperditions externes et internes peuvent être mesurées, il y a d'autres déperditions qui sont difficile à être évaluées: ce sont les déperditions invisibles. Les déperditions invisibles sont les pertes qui ne peuvent être documentées de manière fiable, mais qui peuvent quant même avoir des effets significatifs et cumulatifs (Gollub et al., 2003: 25). Elles sont liées à la dégradation des ressources naturelles, comme par exemple, la détérioration des récifs coralliens, des plages, de la faune, des forêts, ou des monuments et quartiers historiques ce qui pourrait avoir un impact négatif sur les arrivées et les dépenses touristiques sur le court terme, mais aussi conduire à la dépréciation de la valeur d'une destination sur le long terme ainsi que la détérioration de la qualité de vie des résidents locaux (OMT, 2002: 110-111; Gollub et al., 2003: 26).

Malgré que les peuples autochtones occupent seulement 20% de la planète, leurs territoires comprennent 80% de la biodiversité écologique et culturelle mondiale (Zeppel, 2009: 260). Ce qui veut dire que toute détérioration des ressources naturelles autochtones pourrait représenter une menace au patrimoine naturel humain. La relation des peuples autochtones à leur terre se caractérise par la mythologie et des valeurs spirituelles associées à l'utilisation des ressources naturelles (Carr, 2007: 114). Ces valeurs règlent la manière selon laquelle les peuples autochtones intègrent

la terre à leur identité comme source des moyens de subsistance (Butler et Hinch, 2007c: 112). Il est donc essentiel que tout développement touristique n'endommage pas la terre ou la relation que la population autochtone entretient avec les ressources (Butler et Hinch, 2007c: 112).

D'ailleurs, malgré les hypothèses naïves assumant que le tourisme est un allié naturel de la conservation de la nature, la relation entre le tourisme et l'environnement est compliquée (Bratek et al., 2007: 142). Les perspectives écologiques reconnaissent le potentiel du tourisme à diminuer la qualité de vie dans les communautés autochtones en générant des impacts environnementaux détruisant les activités économiques traditionnelles comme la chasse et la cueillette (Altman et Finlayson, 1993: 40). Dans plusieurs destinations autochtones, la circulation accrue des croisières touristiques, la récolte de saumon, du flétan et du sébaste par les pêcheurs récréatifs, l'établissement de camps de pêche dans les baies locales et les tours d'observation des baleines pourraient avoir des impacts significatifs sur l'environnement (Butler et Menzies, 2007: 25). Par exemple, dans la région de l'Annapurna, au Népal, la prolifération du tourisme au cours des dernières décennies a mené à la déforestation en raison de la forte demande du bois pour la construction des chalets, ce qui a engendré une détérioration des habitats fauniques (Nepal, 2007: 236). Au même niveau, la croissance des activités touristiques dans l'Amazonie péruvienne a mené au défrichage des forêts afin de cultiver des denrées alimentaires consommées par les touristes (Notzke, 2006: 20). Dans plusieurs parcs nationaux, comme à Uluru-Kata Tjuta en Australie, la mauvaise gestion a laissé ses impacts négatifs sur les grottes et d'autres sites endommagés par les visiteurs (Young, 2009: 132-133).

Par ailleurs, le tourisme pourrait apporter des avantages aux communautés locales tout en réduisant leur dépendance sur les activités économiques traditionnelles comme la récolte de la faune dans les zones protégées (Bratek *et al.*, 2007: 142). Mais ceci dépend de la forme et du volume de l'activité touristique et dans quelles

conditions, le cas échéant, les populations autochtones pourraient renoncer à leurs pratiques traditionnelles pour obtenir des gains financiers du tourisme (Bratek *et al.*, 2007: 142). Une surexploitation des ressources naturelles ou une dépendance excessive du tourisme en détriment d'autres activités traditionnelles comme l'agriculture pourrait créer une nouvelle occasion de déstabilisation économique. Les entrepreneurs touristiques vont exporter leurs besoins d'aliments de l'extérieur de la destination autochtone, ce qui crée de nouvelles déperditions internes.

4.3 Les causes des déperditions économiques

La raison principale des déperditions économiques dans le tourisme autochtone s'explique par le manque de contrôle exercé par les autochtones sur leur industrie. Il est beaucoup plus rare pour les peuples autochtones de contrôler leur tourisme que d'être l'un de ses objets (Goodwin, 2007: 85). Dans de nombreux cas, ce sont les acteurs externes dans le secteur public ou privé qui exercent le contrôle sur le développement et la gestion du tourisme (Butler et Hinch, 2007b: 204). C'est surtout dans les pays les moins développés où le tourisme autochtone est souvent dominé par la philosophie du tourisme de masse conventionnel qui empêche la croissance de petites entreprises et limite la capacité du tourisme à réduire la pauvreté (Carlisle et al., 2013: 59). Les communautés locales ne sont guère impliquées dans le développement touristique puisque le contrôle des ressources est entre les mains de quelques investisseurs dont les intérêts principaux sont l'accumulation de profit (Manyara et al., 2006: 20).

D'ailleurs, les gouvernements – surtout dans les pays en développement – ont tendance à offrir aux investisseurs étrangers de puissants incitatifs économiques avec le moins de contraintes (Coria et Calfucura, 2012: 50) pour les encourager à s'installer sur leur territoire. En Chine, par exemple, He *et al.* (2008: 1017) soulignent

que la majorité des avantages économiques de trois secteurs du tourisme (qui sont la construction des infrastructures, la gestion des hôtels/la restauration et la vente de souvenirs) sont sous le contrôle d'acteurs hors de la communauté locale.

Le contrôle externe du développement touristique entraîne un niveau élevé des déperditions à cause du rapatriement des bénéfices par les propriétaires étrangers des hôtels et d'autres actifs touristiques (Mowforth et Munt, 2009: 186) tout en laissant des bénéfices économiques non significatifs dans la destination locale (Sandbrook, 2010: 125; Carlisle et al., 2013: 60). Même si une fraction significative des bénéfices du tourisme s'écoule dans les communautés autochtones, ils sont habituellement confinés à un pourcentage beaucoup plus faible de ménages — généralement aux élites, qui ont la capacité financière pour développer les projets touristiques ou qui accaparent l'accès aux endroits les plus rentables (Coria et Calfucura, 2012: 50-51).

D'autre part, il y a souvent une dépendance sur les agences externes pour promouvoir les attraits et amener les touristes à la destination autochtone (Butler et Hinch, 2007b: 204). Les compagnies internationales aériennes et les voyagistes étrangers contrôlent la majeure partie des dépenses des touristes en provenance des marchés principaux d'Europe et des États-Unis. Selon Carlisle *et al.* (2013: 59), ce problème est plus visible dans les pays les moins développés où le pouvoir des petites et moyennes entreprises de concourir avec les grands voyagistes internationaux reste un défi majeur. De plus, les produis autochtones sont souvent inclus dans des forfaits d'autres genres du tourisme comme l'écotourisme ou le tourisme d'aventures de manière qu'ils ne constituent pas toujours une demande en soi (Notzke, 2006: 120). Ceci affaiblit le contrôle des autochtones qui ne sont pas impliqués dans l'organisation du forfait et qui doivent se contenter de leur petite part du circuit touristique.

Quant aux entreprises autochtones, la plupart d'entre elles ne durent pas longtemps et ne parviennent pas à atteindre la rentabilité et le succès permanents (Butler et Hinch, 2007a: 323). Lapeyre (2010: 758) estime que les entreprises autochtones sont souvent menacées par deux facteurs principaux: la difficulté d'être à l'hauteur de la compétitivité du secteur touristique au niveau international, d'une part, et le manque de compétences institutionnelles et gestionnaires, d'autre part. Dans plusieurs cas comme en Afrique, les entrepreneurs souffrent souvent d'un faible capital humain, du manque du financement et un réseautage professionnel trop restreint, ce qui limite leur productivité (Carlisle, 2013: 60). Par contre, l'échec des entreprises autochtones s'étend aux pays du premier monde comme l'Australie où le nombre des entreprises autochtones viables demeure faible malgré tous les efforts du soutien du gouvernement (Higgins-Desbiolles *et al.*, 2014: 46). C'est presque la même réalité au Canada où les entreprises autochtones souffrent d'un accès limité aux terres et aux ressources financières, d'absence des mécanismes institutionnels pour soutenir les initiatives économiques autochtones, du manque de scolarisation et de formation ainsi qu'une infrastructure physique non compétitive (Lemelin *et al.*, 2015: 320).

En général, les communautés autochtones sont souvent confrontées à une difficulté d'accès aux canaux de financement en raison de leurs faibles niveaux d'actifs et des revenus, leur manque de familiarité avec les procédures des institutions financières et l'incapacité de préparer les plans financiers formels exigés par les prêteurs commerciaux (Coria et Calfucura, 2012: 50). Selon Higgins-Desbiolles et al. (2014: 48), les autochtones sont généralement invités à se conformer à un système allochtone, étranger à leur conception des choses, et qui provoque souvent de la confusion chez eux. Ce système, comme le décrivent Manyara et al. (2006: 36), adopte un agenda colonial du développement en créant un tourisme axé sur le safari pour un marché occidental élitique, avec peu ou pas de participation des communautés autochtones. Au niveau du marketing, la capacité des petites et moyennes entreprises locales de commercialiser leurs produits directement dans les marchés touristiques est un défi en raison du manque d'accès aux circuits et une lacune des outils appropriés du marketing (Carlisle et al., 2013: 59).

Le potentiel des communautés autochtones d'agir à titre d'entrepreneurs efficaces dépend donc de la scolarisation, de la formation, de la connaissance de l'industrie touristique et des attentes des consommateurs (Altman et Finlayson, 1993: 41). Souvent, les entrepreneurs autochtones ne possèdent pas les connaissances nécessaires à la prise de décision et les compétences indispensables pour gérer et contrôler l'entreprise (Salole, 2007: 206). Ceci pousse les petites et moyennes entreprises à établir des accords commerciaux avec les chaines internationales de manière qu'elles peuvent commercialiser leurs produits à travers le réseau de ces dernières (Carlisle, 2013: 59). Ce genre de coentreprenariat (*joint ventures*) amène une communauté ou une institution locale et un investisseur privé à travailler ensemble pour établir et exploiter une entreprise touristique (Ashley et Jones, 2001: 407).

Selon Coria et Calfucura (2012: 50), la capacité des communautés autochtones à générer les revenus du tourisme dépend largement de leur pouvoir d'établir des liens commerciaux avec les voyagistes allochtones qui incluent leurs sites ancestraux dans les circuits touristiques. Bratek et al. (2007: 152) soutiennent cet argument en citant l'exemple du parc national de Batang Ai, en Malaisie, où un hôtel local n'a pas été achalandé parce qu'il n'avait pas de contrat formel avec des voyagistes alors qu'un autre hébergement dans la même région a réussi grâce à un accord avec un voyagiste allochtone. Un autre exemple de bon coentreprenariat est celui de la communauté autochtone de Torra, en Namibie, qui a maintenu un contrat d'exploitation d'un camp avec un voyagiste sud-africain (Salole, 2007: 210). Dans ce cas exemplaire, il a été convenu que toute l'équipe devait être locale et que le partenaire allochtone devait acheter les produits locaux, payer une cotisation annuelle pour le loyer du site et verser 10% des chiffre d'affaires net à la communauté locale qui aura le droit d'acheter les actifs du projet après 10 ans avant de prendre la pleine propriété du camp après 15 ans (Salole, 2007: 211, 217).

Le coentreprenariat offre donc des opportunités aux autochtones de participer conjointement avec les allochtones dans la fourniture de biens et des services touristiques (Altman et Finlayson, 1993: 39). Ainsi, la relation entre les voyagistes et les communautés autochtones sont à la fois symbiotique et antagoniste (Coria et Calfucura, 2012: 50). Dans une relation symbiotique, le voyagiste allochtone explique les attentes des touristes aux entrepreneurs autochtones et établit le type de structures que ceux-ci doivent utiliser pour adapter leur produit culturel aux exigences du marché (Altman et Finlayson, 1993: 41). Ce voyagiste dépend à son tour de l'utilisation des terres autochtones pour les activités touristiques et inclue les sites ancestraux dans ses circuits (Coria et Calfucura, 2012: 50).

Dans ces partenariats, les communautés locales lient leur connaissance, tenure de terre, leur travail et leur capital social à l'investissement et à l'expérience entrepreneuriale et managériale des voyagistes allochtones (Stronza et Gordillo, 2008: 452). Ce coentreprenariat fournit également une alternative du soutien financier pour le développement économique outre que celui de l'État en attirant le financement du secteur privé (Altman et Finlayson, 1993: 41). C'est pourquoi dans les pays les moins développés, les communautés autochtones essaient d'établir des partenariats avec le secteur privé et les organisations non-gouvernementales afin de créer des entreprises touristiques viables (Torres *et al.*, 2011: 301). Selon Ashley et Jones (2001: 422), un bon coentreprenariat doit réaliser plus des bénéfices que de coûts pour les deux partenaires sur une échelle durable. À l'opposé, ce coentreprenariat pourrait être antagoniste. Il est parfois confronté à une certaine résistance de la part des groupes autochtones sensibles aux questions de contrôle et de la distribution équitable des recettes touristiques (Altman et Finlayson, 1993: 39).

Depuis le début des années 1980, avec l'émergence des organisations militant pour les droits autochtones, il y a une perception croissante que la relation avec les voyagistes est de nature exploitante (Coria et Calfucura, 2012: 50). Le partenaire professionnel

prend souvent une part trop importante des chiffres d'affaires alors qu'il retarde la construction des capacités de la communauté locale et cède trop peu d'autorité et de prise de décision aux acteurs locaux (Torres *et al.*, 2011: 302). Ceci provoque des litiges entre les propriétaires fonciers autochtones et les gestionnaires allochtones à cause des sentiments d'exclusion des bénéfices touristiques (Scheyvens et Russell, 2012: 19). Même lorsque les autochtones louent leurs territoires à un investisseur allochtone, ils maintiennent toujours un lien culturel et spirituel avec la terre de manière qu'ils s'attendent à conserver certains droits et privilèges découlant de cette connexion (Scheyvens et Russell, 2012: 19).

C'est pourquoi Ashley et Jones (2001: 422) assument que le coentreprenariat a besoin, pour réussir, de fortes institutions communautaires ayant des droits légaux sur les terres et les ressources afin de renforcer la position de négociation des peuples autochtones. Par contre, les communautés locales ont souvent une position de négociation plus faible par rapport à l'investisseur allochtone qui possède plus du capital, de connaissance et d'expertise (Ashley et Jones, 2001: 422).

D'ailleurs, Higgins-Desbiolles *et al.* (2011: 48) citent une autre barrière devant un tel coentreprenariat qui est la différence des valeurs entre les deux acteurs puisque les autochtones valorisent la communauté, estiment le consensus et la collaboration ce qui pourrait s'opposer à la culture individualiste de la population dominante. Dans certains cas, comme celui de Queensland en Australie, les interactions entre les autochtones et les voyagistes allochtones ont révélé de fortes différences culturelles et le racisme a été identifié comme une barrière à la coopération entre les deux acteurs (Higgins-Desbiolles *et al.*, 2011: 49).

D'ailleurs, le revenu modeste généré par le tourisme fait que les coûts d'opportunité d'autres activités traditionnelles, comme l'agriculture, emportent sur les rendements de l'activité touristique dans la communauté (Torres *et al.*, 2011: 302-303). Cela

pousse plusieurs peuples autochtones impliqués en tourisme à exercer à temps partiel de façon saisonnière à côté de leurs activités économiques traditionnelles (Notzke, 2006: 37-38). Dans plusieurs destinations autochtones telles que le Parc national de Batang Ai en Malaisie, le tourisme est considéré comme un contributeur marginal à la richesse puisque les autochtones travaillent seulement pendant quelques jours en tourisme alors qu'ils exercent leurs tâches traditionnelles pour le reste du mois (Bratek *et al.*, 2007: 153-154). C'est le même cas pour les entrepreneurs samis en Europe du Nord où le tourisme est un boulot à temps partiel qu'ils pratiquent à côté d'élevage des rennes (Pettersson et Viken, 2007: 184). Parfois, les autochtones ne veulent pas trop compter sur le tourisme comme une source principale de subsistance pour «ne pas mettre tous les œufs dans le même panier» (Colton et Harris, 2007: 228-229). Tout cela mènerait à une perte du contrôle des peuples autochtones pour le compte des entrepreneurs allochtones, ce qui augmente le taux des déperditions économiques.

4.4 Étude de cas: les déperditions économiques à Siwa

Les touristes qui se rendent dans l'oasis sont de toutes nationalités : surtout des Français, des Italiens et des Allemands. Ils y séjournent entre 2 et 3 nuitées. Siwa compte 30 hôtels avec une capacité de 2000 chambres. «Presque 80% des propriétaires des hôtels à Siwa sont allochtones», explique un responsable au bureau du tourisme à Siwa. «Ils viennent essentiellement de grandes métropoles comme le Caire et Alexandrie. Le 20% restant des hôtels sont détenus par des entrepreneurs siwiens et dont la plupart sont de petits établissements d'hébergement non classifiés», ajoute-t-il.

Les touristes se rendent à l'oasis par le biais des voyagistes situés à l'étranger ou dans les villes égyptiennes comme le Caire et Alexandrie. Ces voyagistes retiennent

presque tous les recettes touristiques. «Les voyagistes allochtones retiennent presque 100% des bénéfices. Ils ramènent les touristes dans leurs autobus, organisent les safaris, apportent les aliments. Nous n'en bénéficions rien», explique un propriétaire de restaurant siwien. Seulement les propriétaires des jeeps en profitent si le circuit touristique comprend des tours sous forme de safaris.

De plus, Siwa ne constitue pas un circuit en soi mais elle en fait partie d'autres circuits de Marsa Matrouh, ou qui renferment Siwa et les autres oasis d'Égypte. Ceci raccourcit la durée de séjour à deux ou trois nuitées. De plus, la majorité des touristes qui se rendent à Siwa viennent par le biais des voyagistes allochtones qui possèdent des hôtels dans l'oasis ou qui ont des partenariats avec les grands hôteliers allochtones dans l'oasis. Il ne reste pour les entrepreneurs siwiens que les touristes individuels qui réservent leur séjour par Internet et qui sont souvent des backpackers dont le taux de dépense est généralement faible.

Il n'y a pas d'agences de voyages autochtones à Siwa. Il existe seulement quelques petits bureaux qui organisent les safaris. En fait, les entrepreneurs siwiens ont essayé d'avoir leur propre agence de voyages mais en vain. «Une agence de voyages coûte 2 millions L.E (presque 285 000 USD)», raconte un entrepreneur siwien. «Nous étions 40 partenaires siwiens. Nous n'avons ramassé que 200 000 L.E [presque 28 000 USD]. Ainsi, nous n'avons pas pu établir notre propre agence de voyages». Plusieurs entrepreneurs autochtones estiment que le gouvernement égyptien doit leur donner un coup de main en forme de partenariat par exemple. En revanche, les responsables gouvernementaux ne sont pas trop intéressés à cette idée. «Les Siwiens ne possèdent pas les compétences nécessaires pour jouer le rôle d'un voyagiste. Ceci pourrait détruire leur business parce qu'ils vont l'exercer sans expérience», estime un responsable au ministère égyptien du tourisme.

Au niveau des déperditions internes, la plupart des produits alimentaires, à l'exception des olives et des dattes, sont importés de l'extérieur de Siwa, soit de Marsa Matrouh, d'Alexandrie, du Caire ou d'autres régions égyptiennes. La raison de ces importations dérive du fait que l'économie siwienne repose essentiellement sur la culture des dattes et d'olives et ne fournit pas les autres produits et équipements nécessaires à l'industrie du tourisme.

Par contre, une grande partie des importations proviennent du secteur de l'artisanat. Malgré que les touristes étrangers soient intéressés par les produits siwiens authentiques, les touristes domestiques cherchent des souvenirs à bon marché. «Les produits siwiens comme les bijoux en argent et les poteries sont chers», explique un propriétaire d'un magasin de souvenirs. «Les touristes domestiques n'y sont pas intéressés», explique un vendeur. «Ils cherchent des cadeaux à bon marché. C'est la raison pour laquelle on leur vend des produits non siwiens ou fabriqués en Chine», soutient-il. Siwa importe ainsi le *klim* bédouin (tapis) du Marsa Matrouh et les sacs brodés du Sinaï. Plusieurs produits faits en Chine, comme les cache-col ornementés, sont apportés du Caire et d'Alexandrie. «Ces produits sont fabriqués à la machine», explique un entrepreneur siwien. «Ils sont moins chers que nos artisanats faits à la main».

En outre, plusieurs entrepreneurs autochtones et allochtones recrutent des employés expatriés pour combler le manque de la main d'œuvre locale capable de satisfaire aux besoins des touristes. En fait, il n'existe pas des chiffres exacts quant au pourcentage d'emplois occupés par des gens de la communauté vs par des expatriés. Par contre, on peut identifier les raisons essentielles poussant les entrepreneurs à embaucher des expatriés dont les barrières de la culture, de la langue et le comportement du Siwien.

Issu d'une culture conservatrice, le Siwien éprouve souvent des difficultés dans ses rapports avec le touriste. Les coutumes et les traditions représentent souvent une

barrière entre les deux. C'est le cas notamment des relations entre les sexes. Par exemple, lorsqu'une touriste arrive dans un hôtel, l'employé siwien masculin ne veut pas lui montrer sa chambre. Il considère que c'est illicite d'être seul avec une femme étrangère. Avec le temps et grâce à l'amélioration du niveau de scolarisation, le Siwien commence à bien percevoir les exigences du métier d'hôtellerie. «La nouvelle génération est plus ouverte», estime un entrepreneur allochtone.

À ces difficultés, s'ajoute celle de la barrière linguistique. Beaucoup d'employés siwiens éprouvent des difficultés à communiquer avec les touristes. La communication se fait ainsi souvent par des gestes. Mais avec l'amélioration du niveau de scolarisation, beaucoup des Siwiens ont appris plusieurs langues comme le français, l'anglais et l'allemand.

En revanche, plusieurs entrepreneurs autochtones et allochtones préfèrent recruter des expatriés à cause du comportement des employés siwiens. «Ils ne sont pas assez sérieux», explique un entrepreneur allochtone. «Ils peuvent te quitter en tout temps pour aller travailler en agriculture ou dans d'autres secteurs». En fait, les Siwiens dépendent davantage de l'agriculture et presque 10% seulement d'entre eux travaillent en tourisme. «Le tourisme est plus rentable mais il n'est pas stable», explique un entrepreneur autochtone. «La saison d'achalandage touristique à Siwa ne dure que 3 mois seulement de janvier et jusqu'au mars. En été, il n'y a pas de travail du tout», poursuit un employé autochtone. C'est pourquoi plusieurs Siwiens préfèrent de cultiver leurs jardins ou aller travailler dans une usine d'eaux minéraux que d'exercer un boulot en tourisme.

D'ailleurs, étant donné que la plupart des touristes se rendent à Siwa par le biais des voyagistes allochtones, ils sont souvent accompagnés par des guides allochtones. Ces guides ramènent les touristes dans les magasins des dattes et d'olives pour acheter des cadeaux et ils prennent leur commission du propriétaire du magasin. Par contre, la

commission du guide allochtone est parfois plus élevée que le bénéfice du propriétaire du bazar! «Une fois un guide expatrié m'a ramené un groupe des touristes italiens. Ils ont acheté des dattes. Le paquet se vend pour 10 L.E [1.5 USD] alors que le guide le leur a vendu pour 5 euro c'est-à-dire [5.5 USD]. Il a donc retenu dans sa poche toute la différence», raconte un propriétaire autochtone d'un bazar.

Par leur part, plusieurs responsables au gouvernement égyptien pensent à élaborer une loi qui impose aux investisseurs allochtones de recruter au moins 30% de la main d'œuvre parmi les résidents locaux. «On admet seulement 30% parce que les résidents locaux ne possèdent pas encore la formation nécessaire et suffisante pour gérer un projet touristique de A à Z», explique un responsable au ministère égyptien du tourisme.

Sur le plan des déperditions invisibles, plusieurs personnes interrogées affirment que jusqu'à présent le tourisme n'a pas beaucoup nuit à l'environnement puisque la plupart des investisseurs autochtones et allochtones en ont conscience. «Notre force réside dans notre terre», explique un guide autochtone. «C'est pourquoi on essaie toujours de conserver notre nature. Durant les safaris, par exemple, nous apportons des sacs à ordures pour ramasser les déchets des touristes», ajoute-t-il. D'ailleurs, la déclaration de Siwa comme réserve naturelle en 2002 a beaucoup aidé à préserver les ressources naturelles dans la petite oasis. La conservation de l'environnement est dorénavant protégée par la loi.

En revanche, plusieurs Siwiens interrogés estiment que les ressources naturelles dans l'oasis sont en dégradation puisqu'il y en a plusieurs, surtout des employés expatriés, qui ne respectent pas les réglementations de la protection d'environnement. Les guides allochtones, par exemple, n'empêchent pas les touristes de dégrader les écosystèmes en prenant des pierres des cavernes. «Ces guides ne cherchent qu'à

satisfaire les touristes même au détriment de la durabilité des écosystèmes fragiles de l'oasis», explique un responsable au bureau du tourisme à Siwa.

Plusieurs coopératives locales essaient de protéger l'environnement siwien. C'est l'exemple de l'Association de Siwa pour le développement communautaire et la protection de l'environnement qui organise des cours de formation pour apprendre aux travailleurs autochtones et allochtones comment utiliser les ressources naturelles d'une façon responsable. «Par exemple, l'usage des feuilles du palmier dans la fabrication des produits touristiques doit se faire d'une façon scientifique pour ne pas nuire à tout le palmier», souligne un responsable à la coopérative.

Dans le même contexte, l'Association des fils de Siwa, une autre coopérative locale regroupant les propriétaires autochtones et allochtones des établissements touristiques dans l'oasis, donne des instructions aux guides de safaris quant aux façons d'encadrer les comportements des touristes dans le désert. Cette association impose également des sanctions aux propriétaires des hôtels, aux chauffeurs de jeeps et aux guides de safaris qui ne respectent pas l'environnement. «On a conscience que cette nature est notre gagne-pain. On doit conserver notre terre ancestrale pour nous et pour les générations futures», souligne le directeur de l'association des fils de Siwa.

Vue la fragilité des écosystèmes dans l'oasis de Siwa, les Siwiens sont convaincus que la croissance touristique doit être contrôlée en évitant le tourisme de masse. «Étant une petite oasis, il est préférable de ne pas avoir de grands flux touristiques», souligne le directeur du bureau du tourisme à Siwa. «Imaginez-vous qu'il y a 40 autobus touristiques dans l'oasis ou que 500 touristes montent en même temps sur la colline de Shali. Ça pourrait l'ébranler. La même chose s'applique aux tombes monumentales. Un tourisme de masse pourrait dégrader cet environnement fragile», conclut le directeur. C'est pourquoi le projet d'aéroport de Siwa a suscité un grand débat dans l'oasis. Un groupe surtout des entrepreneurs touristiques le soutiennent en

estimant qu'un aéroport à Siwa va donner lieu à une grande croissance touristique. L'autre groupe le refuse en raison qu'un tel projet pourrait détruire Siwa comme une petite réserve naturelle.

4.4.1 Les causes des déperditions économiques à Siwa

En analysant les entrevues, on peut identifier deux causes essentielles du manque du contrôle des Siwiens sur leurs activités touristiques. Il s'agit du manque d'accès aux outils du marché et le manque des connaissances.

Les Siwiens possèdent un contrôle presque complet sur leurs terres ancestrales. Ils les détiennent selon un droit coutumier intitulé «Tenez les mains» selon lequel le Siwien hérite de la terre de père en fils. Alors, tout investisseur allochtone doit acheter la terre d'un Siwien. On rédige un contrat coutumier signé par deux témoins et reconnu par le gouvernement, dans lequel la superficie et les frontières de la terre achetée sont identifiées. Ensuite, l'entrepreneur doit aller enregistrer ce contrat au conseil municipal de Siwa et payer les frais. Un ingénieur de la localité de Marsa Matrouh, dont Siwa fait partie, doit visiter la terre achetée pour en dessiner un croquis identifiant la superficie et les frontières. On se réfère toujours au contrat coutumier.

En revanche, les entrepreneurs siwiens souffrent d'un manque d'accès aux outils du marché. Ils rencontrent beaucoup des obstacles soit au niveau du financement, des impôts et des procédures nécessaires pour avoir les permis d'opération. Au niveau du financement, le gouvernement ne donne pas aux investisseurs siwiens aucune aide financière ni allocations. De plus, la plupart des Siwiens refusent d'obtenir des prêts bancaires parce qu'ils les considèrent «illicites». En outre, les entrepreneurs siwiens n'obtiennent aucune exemption et ils paient des impôts dès le premier jour d'opération. D'ailleurs, les permis de construction d'un hôtel ou un restaurant exigent

des procédures longues et lentes et le gouvernement récupère des frais très élevés. «La localité de Marsa Matrouh récupère des frais de 3% de la valeur du projet», explique un entrepreneur autochtone. «Ces frais sont souvent mal estimés. Par exemple on a évalué mon projet à 3 millions L.E (Presque 428 000 USD) alors qu'il ne me coûtait que 80 000 L.E (11 000 USD environ). D'ailleurs, je dois me rendre à Marsa Matrouh, 300 km loin de Siwa, pour obtenir tous les permis. Les procédures sont trop lentes et peuvent aller jusqu'à 2 ans ou plus», conclut l'entrepreneur autochtone.

Ces barrières financières et administratives menacent la viabilité de petites entreprises siwiennes qui se trouvent dans une concurrence inéquitable avec les investisseurs allochtones. Ceci pousse plusieurs entrepreneurs siwiens à quitter le marché touristique ou à exercer le tourisme à côté d'un autre emploi, ce qui cède le contrôle du tourisme aux investisseurs allochtones. «C'est vrai que le tourisme est plus rentable par rapport à d'autres activités économiques, mais il a besoin des moyens financiers importants. Par exemple, pour travailler en safari, on doit récupérer une jeep de 120 000 L.E (presque 16 000 USD). De plus, le tourisme est saisonnier et risqué alors que la culture des palmiers et des olives est un investissement garanti à 100%», se justifie un entrepreneur siwien.

D'ailleurs, les Siwiens souffrent d'un manque des connaissances financières et managerielles en tourisme. Les entrepreneurs locaux n'élaborent pas de plans d'affaires et ils travaillent souvent selon l'essai et l'erreur. «Comme notre budget est limité, ça ne vaut pas la peine d'élaborer un plan d'affaires», explique un entrepreneur autochtone. Malgré que les organisations non-gouvernementales à Siwa organisent quelques cours de formation en hospitalité, beaucoup d'entrepreneurs et d'employés siwiens ne sont pas au courant. «On ne nous a rien organisé, ni pour moi, ni pour mes employés», raconte un entrepreneur siwien. «Mais j'aimerais recevoir cette formation». D'ailleurs, la plupart des cours se déroulent dans la localité de Marsa

Matrouh, située trop loin, ce qui empêche plusieurs entrepreneurs et employés de quitter leur travail et pour aller suivre les formations. Même, lorsque ces cours sont organisés à Siwa, les horaires ne sont pas convenables surtout aux microentrepreneurs qui ont 2 ou 3 employés et ne peuvent pas les envoyer pour les suivre puisqu'ils n'ont pas des remplaçants. «Moi je travaille tout seul à la réception. Je n'ai pas de remplaçant pour aller suivre ces cours», explique un employé autochtone dans un hôtel.

Conclusion

Le manque du contrôle des communautés autochtones sur leurs activités touristiques a plusieurs raisons. Souvent, les entrepreneurs autochtones ne possèdent pas les connaissances nécessaires à la prise de décision puisqu'ils n'ont pas les compétences institutionnelles et gestionnaires indispensables pour gérer et contrôler l'entreprise. Ils sont souvent confrontés à une difficulté d'accès aux canaux de financement en raison de leurs faibles niveaux d'actifs et des revenus. De plus, les entrepreneurs autochtones souffrent souvent d'un manque d'accès aux outils appropriés du marketing et leurs partenariats avec les voyagistes allochtones sont souvent inéquitables. Ce manque du contrôle fait que le tourisme est détenu en grande partie par les investisseurs allochtones qui retiennent la majorité des recettes, ce qui augmente par conséquent, le taux des déperditions économiques.

Le tourisme autochtone se caractérise généralement par un taux élevé de déperditions économiques externes à cause de la monopolisation des bénéfices par les investisseurs allochtones et les élites métropolitaines et locales. Vue leurs économies fragiles, les destinations autochtones ne peuvent pas satisfaire aux besoins du tourisme soit au niveau de la qualité des produits, des services et de la main d'œuvre locale, ce qui augmente le niveau des déperditions internes. Au niveau des

déperditions invisibles, les écosystèmes fragiles dans les destinations autochtones sont souvent menacés par la dégradation à cause de la surexploitation des touristes.

Quant à l'oasis de Siwa, le tourisme souffre d'un niveau élevé des déperditions économiques et les investisseurs allochtones en retiennent la majorité des bénéfices. Le taux d'importations est élevé surtout au niveau des aliments et des produits de souvenirs. De plus, plusieurs entrepreneurs préfèrent recruter des employés expatriés puisqu'ils les perçoivent «plus sérieux» que les locaux et n'ont pas d'obligations sociales. Les causes principales des déperditions économiques dans l'oasis de Siwa sont le manque d'accès des entrepreneurs siwiens aux outils du marché et le manque des connaissances. Les Siwiens souffrent d'un déficit de financement et ils sont surchargés par beaucoup d'impôts et des frais. De plus, ils n'ont pas un accès suffisant à des cours de formation. Ceci les rend dans une compétition inéquitable avec les investisseurs allochtones et les employés expatriés, ce qui soumet le contrôle du tourisme aux acteurs allochtones.

Le taux élevé des déperditions et le manque du contrôle engendraient des inégalités économiques et sociales au niveau des revenus, des salaires et des conditions du travail, ce qui sera élaboré dans le chapitre 5.

CHAPITRE V

LES INÉGALITÉS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DANS LE TOURISME AUTOCHTONE

Le développement du tourisme est considéré comme un moyen positif de générer des revenus, de créer d'opportunités d'emploi (Lee et Kang, 1998: 341) et de réduire le taux de chômage dans les pays développés comme ceux en développement (Pizam, 1982: 5). Le tourisme est couramment utilisé comme un outil pour stimuler les économies marginales et promouvoir le développement à travers les emplois et les revenus qu'il peut générer (Liu et Wall, 2006: 159). La Banque mondiale (World Bank, 1991: 4) affirme que le défi du développement touristique, dans le sens le plus large, est d'améliorer la qualité de vie. Dans les pays pauvres de la planète, une meilleure qualité de vie nécessite généralement des revenus plus élevés, mais elle englobe également une meilleure éducation, des normes plus élevées de santé et de nutrition, moins de pauvreté, un environnement plus propre et plus d'égalité des chances (World Bank, 1991: 4). Cette égalité des chances implique l'accès égal de tous les individus aux ressources de base, à l'éducation, aux services de santé, à la nourriture, au logement, à l'emploi et à la distribution équitable des revenus (UN, 1986: Article 8).

Étant donné que le développement touristique durable préconise d'assurer aux pauvres des moyens de subsistance et de leur garantir la distribution équitable des bénéfices (Mbaiwa, 2003: 449), le tourisme pourrait donc s'inscrire au rang des

projets de développement durable, notamment au niveau de la création d'emplois surtout pour les femmes et les groupes marginalisés (Fortanier et Van Wijk, 2010: 192, Liu et Wall, 2006: 159). Dans de nombreuses destinations, comme à Bali en Indonésie, les entreprises autochtones recrutent des locaux dans divers emplois (Megarry, 2008: 221). Industrie à forte intensité de main-d'œuvre, le tourisme génère un nombre important d'emplois, tant directement que façon indirecte (Pizam, 1982: 5).

Par contre, le tourisme accentue parfois les inégalités économiques et sociales (Brohman, 1996: 51; Handszuh, 2008: 34). Les pays en développement ne sont généralement pas en mesure de tirer les meilleurs profits du développement touristique (ILO, 2001: 43). Cela est causé d'une part en raison du taux élevé d'importations de matériaux de construction, d'équipement et des biens nécessaires à répondre aux besoins du tourisme international (ILO, 2001: 43). D'autre part, cela est dû en raison du rapatriement des revenus et des profits gagnés par les investisseurs étrangers et les employés expatriés (ILO, 2001: 43). De plus, les acteurs locaux ne sont pas récompensés d'une manière équitable en fonction de leur contribution mais par rapport à la position dominante des acteurs de production (Handszuh, 2008: 36). D'ailleurs, les employés locaux sont souvent dépassés par les travailleurs expatriés (Megarry, 2008: 235).

Ces inégalités sont plus visibles dans les destinations autochtones où le tourisme a souvent échoué à livrer les avantages escomptés pour les communautés locales en raison d'une pénurie dans le capital social et le manque de mécanismes pour une distribution équitable des recettes économiques du tourisme (Coria et Calfucura, 2012: 47). Les populations autochtones sont souvent considérées comme l'une des fioritures qui ajoutent une saveur exotique au tourisme mais pas comme des acteurs importants (Goodwin, 2007: 87). Souvent, la motivation du secteur privé pour la participation de la communauté locale dans le développement du tourisme dérive de

la volonté d'avoir de bons voisins et / ou un produit plus commercialisable (Salole, 2007: 206). C'est pourquoi une partie des peuples autochtones perçoit le tourisme comme une nouvelle forme d'exploitation (Butler et Hinch, 1996a: 4). Dans ce contexte, des critiques considèrent le tourisme autochtone comme une forme d'impérialisme culturel (Nepal, 2007: 235) ou comme «le visage inacceptable du capitalisme occidental» (Mitchell et Ashley, 2007: 81).

Pourtant, Butler et Hinch (2007a: 320) affirment que le tourisme autochtone a témoigné, durant les deux dernières décennies, d'une plus grande participation des peuples autochtones à la planification et au développement. Sandbrook (2010: 125) estime par contre que le tourisme a réduit l'autonomie des pays d'accueil en perpétuant des relations asymétriques et inégales entre les premier et troisième mondes. Dans de nombreuses destinations autochtones, la distribution des bénéfices économiques se caractérise par une inégalité manifeste puisque la majorité des investissements sont étrangers, la plupart des employés sont expatriés et la plus grande partie des marchandises sont importées de l'extérieur de la réserve (He *et al.*, 2008: 1023).

Tout cela soulève la question d'inégalité en tourisme, liée à la variance dans l'acquisition de ressources entre les individus (Kokko *et al.*, 1999: 359). Cette inégalité peut exister dans presque toutes les sphères de la vie sociale, que ce soit la santé, l'éducation, l'opportunité, le revenu et les salaires (Gärtner, 2014: 13).

Les inégalités économiques réfèrent aux contrastes des conditions économiques entre les personnes ou les groupes sociaux résultant de la disparité de la distribution des revenus (Champernowne et Cowell, 1998: 2, 7). Elles apparaissent au niveau des salaires, des revenus, de la richesse, de la pauvreté et du chômage (Goldberg, 2012: 212). Dans les hôtels du Brésil, par exemple, les autochtones sont embauchés dans des emplois inférieurs et moins payés car ils ont peu d'expérience du traitement avec

les touristes (ILO, 2001: 64). Shakeela et Cooper (2009: 71-72) notent qu'aux Maldives, les postes de haut niveau tels que les chefs, les instructeurs de plongée et les directeurs généraux sont principalement occupés par les expatriés alors que près de 100% des garçons et des serveurs des chambres sont des locaux. Dans les Caraïbes, près de neuf postes de direction sur dix dans les secteurs de la restauration et d'hôtellerie sont occupées par des expatriés avec des salaires plusieurs fois supérieurs à ceux des travailleurs locaux (Mbaiwa, 2003: 454).

Le grand danger des inégalités économiques est qu'elles ne réduisent pas seulement le pouvoir financier mais aussi le pouvoir politique des communautés locales (Dovring, 1991: 6). Recevant une part modeste des bénéfices économiques du tourisme, ces communautés sont plus vulnérables par rapport aux autres acteurs comme le gouvernement et les investisseurs étrangers et leur voix dans les plans du développement est souvent faible (Dovring, 1991: 6). Les inégalités économiques représentent donc un problème persistant qui pourrait susciter un profond ressentiment donnant lieu à de majeures perturbations économiques et sociales (Champernowne et Cowell, 1998: 1).

A cet égard, la théorie d'inégalité des revenus suppose un lien de causalité entre le degré d'inégalité des revenus dans les pays et la présence de maladies sociales (Pop *et al.*, 2013: 1026), comme la violence, par exemple (Wilkinson et Pickett, 2006: 1779). De plus, l'inégalité économique, surtout au niveau des revenus, affecte négativement le développement humain, résultant en moins de compétences, de faibles niveaux de confiance, moins de possibilités de mobilité sociale, une santé physique et mentale inférieure (Bapuji et Riaz, 2012: 1253).

Comme l'impact économique du tourisme se mesure en termes d'effet sur le revenu, l'emploi et le développement du bien-être (WTO, 2014: 24), ce chapitre discute des inégalités économiques et sociales dans le tourisme au niveau des revenus, des

salaires et des conditions du travail tout en essayant de lier ces inégalités aux déperditions économiques qu'engendre généralement le tourisme et de façon plus marquée, le tourisme autochtone. Il étudie les différents types d'inégalités:

- a) entre les entrepreneurs autochtones et allochtones au niveau des revenus;
- b) entre les employés autochtones et expatriés au niveau des salaires;
- c) entre les employés autochtones et expatriés au niveau des conditions du travail.

Le chapitre discute également de la question des inégalités à partir du cas concret de Siwa, en Égypte.

5.1 Les inégalités au niveau des revenus

La mise en œuvre du droit au développement implique l'amélioration constante du bien-être de toute la population et de tous les individus sur la base de leur participation active, libre et significative au développement et à la distribution équitable des bénéfices qui en découlent (UN, 1986: Article 2). Un bon développement touristique ne doit pas donc se contenter d'augmenter la croissance économique sans réaliser une distribution équitable des revenus (Burns et Novelli, 2008: xvii).

L'inégalité économique vient du fait que quelques acteurs retiennent de plus grandes parts du revenu et de la richesse de la société par rapport aux autres. Cela sous-entend un problème notamment quant à la redistribution des revenus. À son tour, la problématique de la distribution des revenus est liée au problème de la pauvreté (Smeeding, 1991: 39). Formby (1997: 43) perçoit aussi la pauvreté et l'inégalité des revenus comme deux aspects liés. Cela implique que la qualité du développement économique du tourisme doit être évaluée selon son pouvoir de distribuer

équitablement les revenus et améliorer le niveau et la qualité de vie des pauvres (Lee et Kang, 1998: 341).

Par contre, le développement touristique est traditionnellement mesuré en termes macro-économiques par le nombre d'arrivées des touristes, le nombre d'emplois générés et le taux des devises étrangères s'ajoutant à la balance des paiements (Goodwin, 2006: 3). C'est le cas notamment dans plusieurs pays en développement comme le Kenya, la Tanzanie, l'Ouganda et l'Afrique du Sud qui ont enregistré une croissance de leur nombre de touristes internationaux sans pouvoir pour autant redistribuer équitablement cette croissance (Nawijn et al., 2008: 3-4). Dans ces pays, on assume que les communautés locales vont automatiquement profiter du tourisme à travers les opportunités d'emplois directs, indirects et induits et les dépenses des touristes dans la destination (Goodwin, 2006: 3). Mais il y a un peu de preuves tangibles pour soutenir ce point de vue (Goodwin, 2006: 3).

Hills (1989: 29) considère que l'équité existe lorsque chaque acteur reçoit des profits proportionnels à ses investissements. Mais selon cette approche, les entrepreneurs étrangers retiendront la majorité des bénéfices du tourisme puisqu'ils versent plus d'argent que leurs homologues locaux, ce qui pourrait intensifier l'inégalité et la pauvreté au lieu de les réduire. Même si le revenu de chacun de deux entrepreneurs est doublé, la mesure de l'inégalité comme étant relative restera inchangeable (Sen, 1997: 127). En d'autres termes, le pauvre deviendra moins pauvre et le riche sera plus riche. Sen (1997: 77) distingue entre deux notions différentes de la bonne distribution des revenus basées respectivement sur les besoins et le mérite:

X doit recevoir un revenu plus grand que Y parce que ses besoins sont plus grands;

X doit avoir un plus grand revenu que Y car il a travaillé plus et il mérite une récompense plus élevée.

Pourrait-on plutôt considérer l'idée de traiter les deux notions simultanément, c'est-àdire, de considérer à la fois le besoin et le mérite?

Quant au tourisme dans les pays en développement, cette industrie est majoritairement détenue et contrôlée par l'investissement étranger, ce qui pourrait engendrer des inégalités au niveau de la distribution des revenus (Mbaiwa, 2003: 458-459). Une proportion majeure des revenus sont en effet rapatriés vers l'étranger en raison des dépenses sur les importations, la propriété ou la participation financière des entreprises touristiques internationales (Gössling, 2003: 396). Ainsi, la part locale des bénéfices économiques est souvent faible (Liu et Wall, 2006: 159-160). Dans la plupart des pays en développement, seulement 20% à 40% du prix du voyage demeure dans l'économie nationale (Gössling, 2003: 396). De plus, les bénéfices économiques restant aux résidents locaux sont sensiblement minimes et limités à un pourcentage faible des ménages (He *et al.*, 2008: 1023). Cela démolit une condition préalable à la réalisation de la réduction de la pauvreté qui est la distribution équitable des bénéfices (Koutra et Edwards, 2012: 782). Cela affecterait par ricochet la justice sociale comme pilier du développement durable.

En outre, l'investissement étranger est souvent inéquitable surtout au niveau des contrats de gestion et de franchise qui sont souvent en faveur des investisseurs étrangers en leur donnant la majorité des droits, des avantages et des bénéfices économiques (Handszuh, 2008: 34). Ceci est plus visible dans les pays en développement qui souffrent souvent du manque de capitaux et des connaissances (Gössling, 2003: 395-396). Ils ont ainsi besoin de l'investisseur étranger et lui offrent des avantages exagérés ou, comme le dit Megarry (2008: 235), «une carte blanche pour développer comme il lui plaît».

Les inégalités au niveau de la distribution des revenus sont plus visibles dans les destinations autochtones où beaucoup de ces peuples restent privés de leurs droits

économiques et ne peuvent pas profiter d'opportunités offertes par le développement touristique (Bunten, 2010: 286). La distribution inéquitable des recettes s'exprime dans une inégalité significative entre les communautés autochtones et les acteurs allochtones (Coria et Calfucura, 2012: 50). Les revenus générés par le tourisme reviennent en grand partie aux voyagistes privés et dans une mesure limitée au gouvernement sous la forme des recettes fiscales, plutôt qu'aux communautés locales (Mbaiwa, 2003: 463; Stronza et Gordillo, 2008: 449).

En fait, beaucoup des peuples autochtones souffrent d'un accès inégal et désavantageux aux opportunités du développement (Gibbs, 2005: 1365). Comme les services du tourisme sont encadrés par l'Accord général sur le commerce des services (de l'anglais *GATS*), les entreprises locales, avec leur manque d'accès au marché et leur modeste financement, se trouvent en compétition inégale avec de grands voyagistes internationaux (Nawijn *et al.*, 2008, 5-6).

La croissance économique des autochtones est souvent limitée à cause de l'absence de pleine propriété des actifs touristiques (Dyer et al., 2003: 93). Dans plusieurs destinations autochtones comme le delta de l'Okavango, au Botswana, une grande partie de la terre et ses ressources naturelles comme la faune, l'attrait principale, sont contrôlées et détenues soit par les voyagistes privés ou par le gouvernement (Mbaiwa, 2003: 463). C'est pourquoi Liu et Wall (2006: 160-161) estiment que dans plusieurs pays, les autochtones sont considérés comme des attractions plutôt que des bénéficiaires du tourisme puisqu'une attention insuffisante est souvent accordée à améliorer leur capacité de commercialiser leurs produits de manière efficace et de gérer leurs ressources pour atteindre le maximum des revenus touristiques. D'ailleurs, le manque de connaissances des procédures juridiques et financières rend les pauvres vulnérables à l'exploitation par les élites locales et par les acteurs allochtones (Cole, 2008: 275).

Dans plusieurs destinations autochtones, il existe deux genres d'inégalité. La première se trouve entre les investisseurs allochtones et les résidents locaux qui voient s'évaporer la plupart des bénéfices économiques allant aux acteurs extérieurs (He *et al.*, 2008: 1017). Quant à la seconde inégalité, elle se trouve entre les autochtones eux-mêmes où les élites récupèrent la majorité des recettes touristiques au compte des pauvres (Torres *et al.*, 2011: 303).

Les défis liés à la mise en place d'entreprises touristiques autochtones comprennent la concentration de la richesse et du pouvoir dans les mains de l'élite locale (Lemelin et al., 2015: 319). Prenant l'exemple des deux villages autochtones au Laos, Nammat Kao et Nammat Ma, Suntikul (2007: 132) rapporte que les familles les plus riches gagnent plus que les pauvres en raison de leur influence dans le village et de leurs compétences financières et entrepreneuriales supérieures. Ce qui signifie qu'à défaut d'une formation entrepreneuriale adéquate et de bons contacts, les autochtones pauvres resteront entre le marteau des investisseurs allochtones et l'enclume de l'élite locale.

C'est pourquoi la capacité du tourisme à améliorer les conditions de vie des personnes les plus pauvres est remise en question sous prétexte que les avantages reviennent souvent à un petit sous-ensemble de la population locale (Sandbrook, 2010: 125). La répartition des revenus entre les différentes classes sociales doit donc être prise en considération car si la distribution des recettes est orientée vers une classe particulière, elle sera également défavorable en termes de justice sociale (Lee et Kang, 1998: 341).

D'ailleurs, le revenu que les autochtones tirent du tourisme n'est pas suffisamment important pour maintenir leur indépendance économique (Dyer et al., 2003: 84-85). Comme les intérêts non autochtones bénéficient le plus du tourisme, ils dictent

souvent les services et l'infrastructure et la forme du développement dans les destinations autochtones (Butler et Hinch, 1996a: 11; Lapeyre, 2010: 769).

En fait, les résidents locaux sont souvent sous-représentés dans le développement du tourisme tant qu'investisseurs et décideurs à cause de leur manque des connaissances et de compétences touristiques nécessaires (Liu et Wall, 2006: 159-160). Ce manque de compétences et d'expérience professionnelle chez les autochtones s'ajoutant à l'absence d'une infrastructure de formation et d'encadrement appropriée peuvent expliquer la migration des employés locaux compétents vers les hôtels étrangers (Fortanier et Van Wijk, 2010: 202). C'est ainsi qu'au lieu que les employés locaux transfèrent leurs connaissances aux entreprises locales, la migration se produit dans le sens inverse vers les hôtels étrangers qui séduisent les travailleurs locaux compétents avec les salaires plus élevés (Fortanier et Van Wijk, 2010: 202).

Par contre, les établissements touristiques – soit ceux étrangers ou locaux – souffrent des inégalités au niveau des salaires surtout entre les employés expatriés et ceux autochtones.

5.2 Les inégalités au niveau des salaires

Les emplois rémunérés sont très importants pour les employés puisque le revenu d'emploi détermine la capacité de consommer des biens, acheter des services et investir sur de l'épargne (Mahoney, 1989: 1). Il est donc essentiel pour les entrepreneurs de développer un système de rémunération qui équilibre les besoins des employés et ceux de l'employeur (Kline et Hsieh, 2007: 70). À cet égard, on peut distinguer entre deux systèmes de distribution des salaires: le système hiérarchique et le système comprimé.

Le système hiérarchique est un système dans lequel une plus grande proportion de la rémunération est concentrée dans un nombre restreint de niveaux d'emplois ou entre les personnes qui sont près du sommet de la distribution (Bloom, 1999: 25). Quant à l'autre système de distribution des salaires, celui de la distribution comprimée, il se caractérise par une rémunération moins dispersée et répartie plus équitablement entre les employés (Bloom, 1999: 25).

Le Tableau 5.1 synthétise la différence entre les deux systèmes hiérarchique et comprimé de distribution des salaires

Tableau 5.1: Comparaison entre la distribution hiérarchique et la distribution comprimée des salaires

	Distribution hiérarchique	Distribution comprimée
Concepts	 Plus grande proportion de la rémunération concentrée dans un nombre restreint de niveaux d'emplois Grand écart salarial au niveau du même département, entre les différents départements ou au niveau de toute l'entreprise Distribution des salaires largement dispersée et moins égale entre les différents niveaux managériaux 	- Rémunération moins dispersée et répartie plus équitablement entre les employés - Moins de niveaux de rémunération que dans la distribution hiérarchique

Avantages	- Récompense d'excès de capacité,	- Réduction des comportements
	des connaissances et des	non coopératifs
	compétences	- Inculcation des sentiments
	- Motivation pour les employés à	d'équité
	répondre à quelques boulots	- Amélioration de la notion de
	nécessitant des habiletés	collaboration
	particulières	- Réduction de la rivalité
	- Attraction des talents et motivation	interpersonnelle négative
	pour la performance individuelle	
Critiques	- Diminution du travail d'équipe et	- Migration de la main d'œuvre
	de la collaboration	qualifiée à la recherche des
	- Réduction de la confiance entre la	salaires plus élevés
	direction et les employés	
	- Réduction de la justice et de la	
	loyauté dans l'entreprise	
	- Inculcation des sentiments	
	d'injustice et d'insatisfaction	
	- Diminution de la performance, de la	
	qualité du service et de la	
	productivité	

Source: compilation de l'auteur à partir de Lazear (1989); Cowherd et Levine (1992); Pfeffer et Langton (1993); Bloom (1999); et Tang et al.(2000).

La différence de rémunération dans le système hiérarchique produit un écart salarial soit au niveau du même département, entre les différents départements ou au niveau de toute l'entreprise (Kline et Hsieh, 2007: 71). Dans ce cas, la distribution des

salaires est largement dispersée et moins égale entre les différents niveaux managériaux (Bloom, 1999: 25).

Hamilton et Stacy (1923: 115) défendent le système de la distribution salariale hiérarchique en disant que les différences de rémunération doivent récompenser l'excès de capacité, des connaissances, des compétences, de formation et la diligence que possède un employé par rapport à ses collègues. Riegel (1937: 118) va plus loin en affirmant que les écarts de salaires sont nécessaires pour amener les employés à répondre à des emplois exigeants nécessitant des habiletés particulières. Dans le modèle hiérarchique, la dispersion des salaires est considérée comme un incitatif qui attire les talents et motive la performance individuelle (Bloom, 1999: 26). Milgrom et Roberts (1992: 390) soulignent qu'afin de créer la motivation chez les employés, le salaire doit être basé sur la performance. Dans le même contexte, Zenger (1992: 198) souligne que la rémunération sert à améliorer l'effort et la qualité de la main-d'œuvre tout en attirant les talents professionnels. À cet égard, Hills (1989: 29) estime que l'équité salariale interne existe lorsque les individus sentent que leurs différences en matière d'exigences de l'emploi correspondent à des différences salariales. Quant à l'équité salariale externe, elle est perçue selon Fay (1989: 70) lorsque la rémunération d'un employé est équivalente à celle reçue de son homologue qui possède le même niveau de scolarisation et la même expérience mais qui travaille dans une autre entreprise. L'absence de cette équité salariale pourrait réduire la motivation des employés à demeurer dans l'entreprise (Hills, 1989: 30).

Par contre, Werner et Ones (2000: 1302) relient la dispersion des salaires et l'équité en affirmant que les employés compétents qui découvrent que leurs homologues reçoivent ailleurs des salaires plus élevés, ressentiront une forme d'injustice. C'est pourquoi Heneman (1992: 33) estime qu'afin que ces dispersions soient équitablement perçues par les employés, les critères et la relation salaire/performance doivent être clairement communiqués à tous les employés.

En revanche, dans le système de distribution comprimée des salaires, les individus jugent l'équité dans leurs relations avec l'entreprise en évaluant l'équilibre entre les efforts qu'ils déploient et les salaires qu'ils touchent (Cowherd et Levine, 1992: 303). En d'autres termes, ils déterminent ce qu'ils méritent d'être payés en comparant ce qu'ils donnent à l'organisation avec ce qu'ils en reçoivent (Kline et Hsieh, 2007: 70). Lorsque les individus perçoivent que leur rapport travail / salaire est similaire à celui de leurs homologues, ils estiment que l'équité existe, alors que des ratios dispersés conduisent à des perceptions d'injustice (Cowherd et Levine, 1992: 303). Ces perceptions rendent les employés moins satisfaits et peuvent même les conduire à quitter l'entreprise (Kline et Hsieh, 2007: 70-71).

À cet égard, Pfeffer et Langton (1993: 388) se réfèrent à la littérature de la psychologie et de l'économie où il y a des arguments qui démontrent que la dispersion des salaires affecte négativement le travail d'équipe et la collaboration. Quand la rémunération des niveaux supérieurs de gestion conserve la flambée, laissant tout le monde loin derrière, elle favorise un climat de non confiance entre la direction et les employés (Tang et al., 2000: 43). Cela peut conduire à des problèmes au niveau de la confiance, de la justice et de loyauté dans l'entreprise qui, à son tour, peuvent avoir un effet direct ou indirect sur la qualité du service et de la productivité (Tang et al., 2000: 43).

Selon cette perspective, la distribution hiérarchique des salaires pourrait créer des mesures dissuasives pour la coopération, inculquer des sentiments d'injustice, promouvoir l'insatisfaction et diminuer la performance (Bloom, 1999: 27). C'est pourquoi Pfeffer et Langton (1993: 382) estiment que la distribution hiérarchique est souvent associée à une mauvaise qualité du travail et à une propension accrue à quitter l'organisation. Selon Cowherd et Levine (1992: 317), la qualité du produit peut être diminuée lorsque des salaires élevés pour l'échelon supérieur ne s'accompagnent pas des salaires élevés pour les employés de niveau inférieur. Dans le même contexte,

Bloom (1999: 27) souligne qu'une grande dispersion des salaires dans une organisation mènera à une performance individuelle inférieure. C'est pourquoi Lazear (1989: 561) argumente que la compression des salaires réduit les comportements non coopératifs préjudiciables à l'entreprise. La distribution comprimée de rémunération aide, selon Bloom (1999: 27), à inculquer le sentiment d'équité, à améliorer la notion de collaboration et à réduire la concurrence interpersonnelle.

Par conséquent, le système de rémunération d'une entreprise doit comprendre quatre éléments:

- (1) un niveau suffisant de récompenses pour répondre aux besoins de base des employés;
- (2) une équité avec le marché du travail externe;
- (3) une équité au sein de l'entreprise; et
- (4) le traitement de chaque membre de l'entreprise en termes de ses besoins individuels (Kline et Hsieh, 2007: 71).

L'objectif du programme des salaires doit donc consister à attirer et à garder des employés qualifiés, à offrir un salaire égal pour un travail égal, à récompenser les bonnes performances, à contrôler les coûts de main-d'œuvre et à maintenir une parité des coûts avec les concurrents directs (Kline et Hsieh, 2007: 71). Les gestionnaires doivent allouer en même temps un grand intérêt à l'équité individuelle en utilisant les récompenses tangibles et intangibles pour attirer, retenir et motiver leurs employés, améliorer leur satisfaction, augmenter leur performance afin de survivre dans une concurrence mondiale accrue (Tang et al., 2000: 49).

Comparativement à d'autres industries, le secteur de l'hôtellerie et de la restauration attire une grande partie des travailleurs expatriés (Pizam, 1982: 8). Baum (2012: 22) cite plusieurs raisons qui mènent les établissements touristiques à recruter des expatriés. Parmi celles-ci, il y a l'absence de compétences adéquates sur le marché du

travail local (Baum, 2012: 22). Cela est dû au fait que les travailleurs migrants sont moins chers à recruter que ceux locaux, que les expatriés sont plus fiables et engagés envers leur travail ou bien que les travailleurs locaux ne sont pas intéressés par le travail en tourisme. D'ailleurs, la plupart des destinations touristiques fonctionnent sur une base saisonnière ce qui rend l'industrie touristique moins attrayante pour de nombreux employés locaux et les employeurs compensent ce défaut en embauchant des travailleurs expatriés (Pizam, 1982: 8).

Par contre, si les travailleurs expatriés peuvent être bénéfiques dans une multitude de façons puisqu'ils sont en mesure de combler les lacunes du marché du travail local et d'atténuer les pénuries de compétences (Baum, 2007: 1394), leur présence au sein d'un groupe d'employés locaux peut engendrer plusieurs formes d'inégalités au niveau des salaires. Dans les hôtels et les restaurants, les locaux occupent souvent les postes peu qualifiés avec des salaires trop bas alors que les postes hautement qualifiés sont réservés aux expatriés (He et al., 2008: 1022). Les hôtels internationaux dans les pays en développement sont généralement gérées par des expatriés, ce qui renforcerait la domination étrangère dans le secteur touristique et reproduirait des relations d'inégalités (O'Grady, 1981: 22; Liu et Wall, 2006: 163; Fortanier et Van Wijk, 2010: 192).

Ces formes d'inégalités pourraient être plus manifestes dans les destinations autochtones. À cause de leur niveau inférieur de scolarisation et leur manque de compétences, les autochtones sont généralement employés dans des postes subalternes faiblement rémunérés, ce qui restreint leurs possibilités d'améliorer leurs conditions de vie (Dyer *et al.*, 2003: 84). C'est ainsi que malgré que le tourisme contribue positivement à la génération de revenus, il existe tout de même une disparité des salaires entre le personnel local et celui expatrié, même quand ils occupent des postes semblables (Mbaiwa, 2003: 454).

Les inégalités entre les employés expatriés et ceux locaux ne se limitent pas aux salaires. Elles comportent également les conditions du travail, notamment au niveau des horaires et des congés.

5.3 Les inégalités au niveau des conditions du travail

L'Organisation mondiale du tourisme (WTO, 2013: 81) définit l'emploi décent comme:

«tout travail productif qui délivre un revenu équitable, de la sécurité en milieu du travail et la protection sociale pour les familles, de meilleures perspectives du développement personnel et d'intégration sociale, de la liberté pour les gens d'exprimer leurs préoccupations, d'organiser et de participer aux décisions qui affectent leur vie et l'égalité des chances et du traitement».

Les conditions de travail sont parmi les éléments utilisées pour mesurer la satisfaction à l'emploi puisqu'elles déterminent la qualité de vie des employés (Ghiselli *et al.*, 2001: 29-30). Elles comportent les heures quotidiennes du travail, les heures supplémentaires, le travail de nuit, les périodes de repos, les jours fériés et les congés payés (ILO, 2001: 110). Au niveau des heures du travail, Fligstein et Shin (2004: 421) précisent trois catégories d'horaires du travail: moins de 35 heures/semaine (travail à temps partiel); de 35 à 40 h/semaine (travail à temps plein) et de 41 h et plus (heures supplémentaires).

En tourisme, la Convention des conditions du travail dans les hôtels, les restaurants et les établissements touristiques (ILO, 1991: Article 4) donne aux employés le droit à un nombre raisonnable d'heures de travail et une compensation raisonnable pour les heures supplémentaires conformément à la législation et à la pratique nationales. L'emploi en tourisme ne doit pas donc être purement perçu comme un facteur

économique de production, mais plutôt comme un phénomène social qui englobe les conditions du travail (UNWTO, 2014: 54). Les employés en tourisme doivent se voir accorder un minimum raisonnable de temps de repos quotidien et hebdomadaire et ils doivent recevoir un préavis suffisant quant aux horaires du travail pour leur permettre d'organiser leur vie personnelle et familiale (ILO, 1996-2012b: Article 4). La rémunération globale de l'employé doit aussi inclure des avantages sociaux qui délimitent les assurances médicales et dentaires, les primes et les rémunérations des vacances et de retraite (Kline et Hsieh, 2007: 82).

Comme l'industrie du tourisme doit répondre aux besoins de ses clients sur une base continue, cela nécessite de travailler jour et nuit et même la fin de semaine, ce qui perturbe la vie de famille (Pizam, 1982: 8). C'est ainsi que de nombreux secteurs du tourisme sont reconnus pour être particulièrement ardus en termes de charge et des heures de travail (ILO, 2001: 56). Le secteur de l'hébergement, par exemple, comprend de nombreux aspects négatifs comme les longues heures du travail et la faible rémunération (Ladkin, 2011: 1139). Les conditions de travail en tourisme se caractérisent souvent par des horaires et des quarts de travail irréguliers, y compris le soir et les fins de semaine, par des les salaires sous le seuil de base et l'absence de paiement des heures supplémentaires (ILO, 2001: 53).

La stabilité d'emploi, les perspectives de carrière et les heures de travail raisonnables font tous partie de l'équation de manière que tant que d'autres emplois offrent des niveaux égaux de rémunération, mais des conditions de travail plus avantageuses, le tourisme connaît ainsi un taux élevé du roulement du personnel, notamment mais pas exclusivement dans les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration (ILO, 2001: 55). C'est pourquoi de nombreux jeunes gestionnaires en hospitalité quittent l'industrie à cause de longues heures du travail et des horaires inconvenables et non flexibles (Ghiselli et al., 2001: 30).

Dans plusieurs destinations autochtones, comme le delta de l'Okavango au Botswana, la plupart des employés expatriés, contrairement aux autochtones, ont le droit à des pourboires généreux libres d'impôt (Mbaiwa, 2003: 454). Ils ont aussi le droit de prendre des congés dans leurs villes ou pays, d'avoir des allocations d'éducation pour leurs enfants, des allocations de logement et de congé (Mbaiwa, 2003: 454). Ceci n'est pas conforme à l'Article 5 de la Convention des conditions du travail dans les hôtels, les restaurants et les établissements touristiques (ILO, 1996-2012b: Article 5) qui reconnaît le droit égal de tous les employés à un congé annuel payé d'une durée à déterminer par la négociation collective ou conformément à la législation ou la pratique nationales.

5.4 Les inégalités économiques et sociales à Siwa

En fait, tous les plans du développement touristique à Siwa reposent entre les mains de l'État. Les Siwiens ne sont pas impliqués dans leur planification. Même lorsque les autochtones sont invités, leur participation est occasionnelle et semble comme étant secondaire. «En 2011, le gouvernement nous a invité à participer aux séances du plan d'aménagement urbain de Siwa», raconte un chef de tribu. «Nous avons assisté à deux séances seulement durant lesquelles nous avons donné nos opinions. Depuis on n'a rien vu. On ne sait pas si nos recommandations ont été prises en considération ou pas», poursuit le chef. Même au niveau des lois, elles sont toujours imposées par le gouvernement central et les Siwiens n'y sont pas impliqués. «Nous ne sommes pas impliqués ni dans les lois ni dans les plans du développement alors que nous connaissons mieux les problèmes de l'oasis», s'exprime l'un des chefs de tribu.

En revanche, les responsables au gouvernement estiment que les habitants de Siwa ne sont pas encore prêts à entièrement participer dans le processus de la prise de décision puisqu'ils ont besoin d'abord d'être formés. «La participation des Siwiens dans la prise de décision doit être graduelle afin d'éviter les contreproductifs», explique un responsable au gouvernement. Au niveau des lois, les responsables au gouvernement estiment que les Siwiens gèrent beaucoup de leurs affaires selon leurs lois coutumières, notamment en ce qui concerne la tenure des terres.

Par contre, plusieurs autochtones interrogés estiment que bien qu'ils détiennent un contrôle sur leurs terres ancestrales, ils déplorent un manque de contrôle sur leurs activités touristiques. La plupart des touristes se rendent à l'oasis par le biais des voyagistes allochtones. Les grands hôtels à Siwa sont détenus par les allochtones. Ce manque du contrôle génère des inégalités au niveau des revenus entre les entrepreneurs autochtones et allochtones.

5.4.1 Les inégalités au niveau des revenus à Siwa

Le tourisme à Siwa a attiré plusieurs entrepreneurs autochtones qui ont établi des hôtels, des restaurants, des magasins de souvenirs ou qui ont travaillé comme guides de safaris. Pour eux, le tourisme est plus rentable que l'agriculture et pourrait constituer une source additionnelle de revenu.

Par contre, les entrepreneurs autochtones interrogés se plaignent de ne pouvoir retenir qu'une petite part des revenus. «Les touristes qui viennent à Siwa par autobus apportent leur nourriture avec eux», explique un entrepreneur autochtone. «Ni les hôtels, ni les restaurants locaux n'en profitent», poursuit-il. «On gagne seulement si les touristes décident de faire un safari», ajoute l'entrepreneur autochtone. Ainsi, la plus grande partie des bénéfices économiques vont aux investisseurs allochtones notamment lorsque la majorité des touristes se rendent à l'oasis par le biais des voyagistes allochtones. Un autre entrepreneur autochtone estime qu'il retient seulement «entre 15% et 20% du prix de voyage».

Afin de combler leur manque d'expérience, plusieurs entrepreneurs autochtones ont établi des partenariats avec des voyagistes allochtones. «J'ai des contrats avec des voyagistes allochtones. Ile me ramènent des touristes et ils prennent 15% de mes profits. Pour moi, c'est un pourcentage convenable puisque je le surcharge sur la facture du touriste», explique un entrepreneur autochtone.

Au début de chaque année, les deux partenaires autochtone et allochtone se mettent d'accord sur les prix d'hébergement, de la restauration et du safari. Par contre, c'est le voyagiste allochtone qui décide quelle partie du circuit le partenaire autochtone va exécuter. «Parfois, le voyagiste peut me ramener des touristes juste pour le safari. Ils n'hébergent pas. Donc je ne profite que des miettes», observe-t-il.

De plus, l'entrepreneur siwien ne connait jamais le prix payé par son client pour le voyage. En d'autres termes, le voyagiste gagne deux fois: la première en vendant le voyage au touriste et la seconde en prenant la commission précisée dans l'accord signé avec l'entrepreneur autochtone. «Les touristes me disent qu'ils paient une grande somme pour un voyage à Siwa, alors que nous ne récupérons même pas le quart de ce montant», se plaint un entrepreneur autochtone.

En revanche, les voyagistes allochtones affirment que le prix du voyage n'inclut pas seulement l'oasis de Siwa. «Siwa ne constitue pas un circuit en soi, mais elle fait souvent partie d'autres forfaits. Donc, le prix dont le touriste parle est celui du voyage entier. De plus, selon le contrat, l'entrepreneur autochtone est chargé seulement de nous fournir les services d'hébergement, de restauration et du safari. Pour tous les autres services, les touristes paient directement à l'entrepreneur siwien. Ces charges additionnelles sont des bénéfices nets pour le partenaire autochtone», explique un voyagiste allochtone. Les inégalités en tourisme à Siwa ne se limitent pas aux entrepreneurs puisqu'elles touchent également les employés autochtones.

5.4.2 Les inégalités au niveau des salaires à Siwa

Le tourisme à Siwa offre beaucoup d'opportunités d'emploi aux autochtones, surtout parmi les chômeurs ou la main d'œuvre qui ne peut pas travailler en agriculture. Il suffit de savoir qu'un seul hôtel comme l'éco-lodge d'Adrère Amellal embauche presque 80 autochtones. Aujourd'hui, plusieurs autochtones de Siwa préfèrent travailler en tourisme que d'exercer un boulot en agriculture. «Le tourisme est plus rentable que l'agriculture», explique un employé autochtone. «De plus, en tourisme, tu as un salaire mensuel fixe alors que la rémunération en agriculture n'est pas stable».

En outre, plusieurs Siwiens exercent le tourisme et l'agriculture côte à côte surtout en été, basse saison du tourisme, ou durant les périodes de crise. «Le tourisme est entre les mains d'un lutin (expression qui signifie la forte instabilité du tourisme)», commente un employé autochtone. «Lorsqu'il [le tourisme] fonctionne, il est rentable. Par contre, il est trop sensible aux crises. On doit donc compenser ce manque de revenu par l'agriculture. Pour moi, l'agriculture est l'emploi essentiel et le tourisme est secondaire», précise encore l'employé.

Afin de combler le manque de main d'œuvre locale en tourisme, plusieurs entrepreneurs autochtones et allochtones ont recours aux employés expatriés. Ceux-ci occupent souvent les postes de gestion comme ceux de directions de l'hôtel et de chef de cuisine. Les expatriés viennent souvent d'autres gouvernorats d'Égypte et possèdent une expérience du travail dans d'autres destinations touristiques. Pour la plupart des expatriés interrogés, ils considèrent Siwa comme une destination prometteuse pouvant leur fournir l'occasion de nouvelles expériences. Quant aux employés autochtones, ils ne possèdent souvent pas des regards négatifs envers les expatriés. «Je peux profiter de l'expérience de mon collègue expatrié. Donc ça sera au fond bénéficiaire pour moi», explique un employé autochtone.

Par contre, il n'y a pas un compromis si les expatriés reçoivent des salaires pareils à leurs homologues autochtones ou bien supérieurs. Quelques entrepreneurs interrogés affirment que les employés autochtones et expatriés reçoivent les mêmes salaires alors que d'autres soulignent que cela dépend du niveau d'expérience. Cependant, les expatriés reçoivent d'autres avantages et compensations comme les allocations de nourriture et du logement», souligne un employé allochtone expatrié. «L'entrepreneur doit me fournir un hébergement et de la nourriture. Je prends tous mes droits même si l'entrepreneur ne gagne rien», poursuit-il. De plus, les expatriés sont privilégiés au niveau des horaires du travail et des congés.

5.4.3 Les inégalités au niveau des conditions du travail à Siwa

Au niveau des horaires du travail, les employés expatriés ont des horaires fixes. Ils travaillent huit heures par jour. En cas d'heures supplémentaires, ils ont le droit à une compensation. «Je travaille 8 h / jour. J'ai le droit à une prime pour chaque heure supplémentaire travaillée», affirme un employé expatrié. Quant aux employés autochtones, ils ne reçoivent aucune compensation pour les heures supplémentaires. «En agriculture, le Siwien travaille plus et gagne moins. En tourisme, il reçoit un salaire fixe supérieur à ce qu'il touche en agriculture. Alors, pourquoi lui donnerais-je une compensation?», se justifie un entrepreneur autochtone

Au niveau des congés, un employé expatrié a le droit à 6 ou 7 jours de congé par mois. De plus, ce congé est payé. Par contre, l'employé autochtone n'a pas de jours fériés réguliers. Mais lorsqu'il n'y a pas du travail, il peut prendre ses congés. «Parfois, je ne prends pas des congés pendant un an», explique un employé autochtone.

Par leur part, les employeurs justifient cette inégalité par le fait que les autochtones ont beaucoup des célébrations, comme les noces et les festivals religieux. «On les laisse aller sans problème. Par contre, ils doivent compenser leurs jours d'absence», précise un entrepreneur allochtone.

Conclusion

Les déperditions économiques dans le tourisme autochtone engendrent des inégalités économiques et sociales au niveau des revenus, des salaires et des conditions du travail. Le tourisme autochtone est majoritairement détenu et contrôlé par l'investissement allochtone, ce qui fait qu'une proportion majeure des revenus est rapatriée vers l'étranger en raison des dépenses sur les importations, la propriété ou la participation financière des entreprises internationales. La part locale des bénéfices économiques est souvent faible. En outre, l'investissement allochtone est souvent inéquitable, surtout au niveau des contrats de gestion et de franchise qui sont souvent en faveur des investisseurs allochtones.

Quant à l'oasis de Siwa, les entrepreneurs autochtones ne retiennent qu'une petite part des revenus du tourisme. La majorité des bénéfices économiques vont aux investisseurs allochtones, notamment parce que la plupart des touristes se rendent à l'oasis par le biais des voyagistes allochtones. Les partenariats entre les entrepreneurs autochtones et allochtones sont souvent inéquitables et en faveur du partenaire allochtone.

Au niveau des salaires, il n'y a pas un consensus entre les personnes interviewées si les expatriés à Siwa reçoivent des salaires pareils ou supérieurs à leurs homologues autochtones. Par contre, il existe un consentement que les expatriés, contrairement aux autochtones, reçoivent d'autres avantages et compensations comme les

allocations de nourriture et du logement. Sur le plan des horaires du travail, les employés expatriés à Siwa ont des horaires fixes. En cas d'heures supplémentaires, ils ont le droit à une prime. Au niveau des congés, un employé expatrié, contrairement à l'autochtone, a le droit à un congé mensuel payé.

Analysant les entrevues réalisées à Siwa, on constate que le manque des connaissances et des compétences se répètent dans le discours des différents acteurs interrogés. Les entrepreneurs autochtones à Siwa souffrent d'un manque d'accès aux outils du marché et d'un déficit en matière de compétences managerielles et financières. Ils se trouvent par conséquent dans une concurrence inégale avec les investisseurs allochtones qui possèdent les outils du marché au niveau du marketing, du financement et de l'expérience gestionnaire.

Dans le même contexte, le manque de la formation de la main d'œuvre locale se répète dans le discours des entrepreneurs et des employés interrogés. Les entrepreneurs justifient le recrutement des expatriés à cause des barrières de langues et de communication entre les autochtones et les touristes. Quant aux employés autochtones, ils se plaignent de ne pas recevoir des programmes de formation leur permettant d'améliorer leurs compétences.

Cette étude met en relief l'un des grands problèmes du tourisme à Siwa: le manque des compétences et des connaissances chez les entrepreneurs et les employés autochtones, quant au tourisme. Cela suppose que si on réussit à améliorer ces compétences et connaissances, les autochtones à Siwa pourraient acquérir plus du contrôle sur leurs activités touristiques et en retirer davantage des bénéfices économiques et sociaux. Ainsi, le chapitre 6 propose un modèle fondé sur la construction des capacités de la communauté autochtone à Siwa.

CHAPITRE VI

LA CONSTRUCTION DES CAPACITÉS DE LA COMMUNAUTÉ AUTOCHTONE À SIWA (LE MODÈLE PROPOSÉ)

Afin que le tourisme soit un outil efficace de développement durable dans les zones rurales, il faut percevoir le lien entre la satisfaction des touristes et l'amélioration de capacités des fournisseurs de services (Liu, 2006: 882). L'application des programmes de formation en tourisme est donc cruciale afin d'avoir une main-d'œuvre locale compétente capable d'améliorer la qualité des services offerts aux touristes (Mayaka et Akama, 2007: 305).

L'accumulation des connaissances et de compétences augmente la productivité et les revenus à la fois au niveau individuel et sociétal (Koutra et Edwards, 2012: 780). C'est pourquoi Mohamad et al. (2013: 1845) estiment que l'éducation peut libérer une communauté de la pauvreté. Dans le même contexte, Koutra et Edwards (2012: 789) affirment que la construction des capacités humaines, sociales et financières vise à réaliser le développement durable et, par conséquent, la réduction de la pauvreté. Elle permet aux communautés locales d'assumer leur responsabilité et cesser de compter sur le gouvernement en renforçant leurs capacités et en utilisant leurs compétences pour créer leur propre avenir (Simpson et al., 2003: 278).

Durant les deux dernières décennies, plusieurs projets de construction des capacités ont été développés à l'oasis de Siwa. Ces projets visaient à améliorer les compétences

de la communauté autochtone en artisanats, en technologies de l'information et en capacité d'accueil. Ils visaient aussi à sensibiliser la population à la protection de l'environnement. Ces programmes de construction des capacités ont beaucoup amélioré les compétences et les connaissances des autochtones surtout parmi les groupes marginalisés, à Siwa, comme les jeunes et les femmes, en les aidant à établir de petites et micro-entreprises et à commercialiser leurs produits sur le marché national et européen (Ashley et al., 2007; UNDP, 2007; UNDP, 2010; Siwa Association, 2008-2011a; Amara, 2013). Par contre, selon plusieurs personnes interviewées, les programmes de construction des capacités humaines et financières dans l'oasis de Siwa se sont heurtés à plusieurs barrières dont celle de la culture, celle du temps, celle de la distance entre Siwa et les centres de formation, et celle de la méconnaissance de l'importance de formation. Certains problèmes ont également été signalés au niveau de la conception même des programmes de formation.

À partir des témoignages recueillis, ce chapitre vise à concevoir un modèle de construction des capacités humaines et sociales de la communauté autochtone qui soit applicable au cas de Siwa. Ce modèle essaie d'éliminer, le plus possible, les barrières de construction des capacités perçues à Siwa tout en maximisant la participation active des Siwiens dans les programmes de formation. Pour ce, le modèle proposé vise à améliorer les compétences et les connaissances des autochtones de Siwa en gestion intégrée de la qualité, en réglementations touristiques, en marketing, en financement et en gouvernance. L'objectif du modèle proposé est de permettre aux Siwiens d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour exercer plus de contrôle sur leurs produits touristiques, de maximiser leurs profits du tourisme et d'atténuer, par conséquent, les déperditions et les inégalités perçues.

À cet égard, ce chapitre définit d'abord le concept de la construction des capacités tout en identifiant ses dimensions, ses méthodes ainsi que son importance. Ensuite, l'étude présente quelques initiatives de construction des capacités qui ont été

appliquées dans l'oasis de Siwa. Elle précise ensuite les barrières qui ont empêché ces projets de donner les résultats escomptés. Enfin, l'auteur présente son propre modèle de construction des capacités humaines et sociales à Siwa tout en discutant des modules, des méthodes d'apprentissage et des limites du modèle proposé.

6.1 Le concept de construction des capacités

La construction des capacités se définit comme l'amélioration des compétences des personnes et des institutions à travers l'éducation et la formation (Wescott, 2002: 550). Elle concerne le développement des compétences et des capacités qui permettront aux populations locales de prendre des décisions concernant leur développement touristique (Aref et al., 2010a: 82). Cela doit se faire en offrant aux acteurs de la communauté locale la formation nécessaire pour avoir la capacité de prendre des décisions concernant son développement (Faeh et al., 2004: 56). Ces acteurs comprennent les résidents locaux, les entreprises, les réseaux sociaux, les organisations et les institutions politiques au niveau national et extérieur (Koutra et Edwards, 2012: 789). D'ailleurs, Wescott (2002: 565) souligne que la construction des capacités doit identifier les attentes et les besoins locaux avant de développer les programmes de formation. Comme les valeurs spécifiques de la culture locale et les normes organisationnelles associées ont un impact sur les résultats des programmes de formation (Adam et Urquhart, 2007: 318), ceci implique que ces programmes soient conçus conformément à la culture locale afin qu'ils soient acceptés par les résidents locaux (Liu, 2006: 888; Koutra et Edwards, 2012: 788).

De cette manière, on peut définir la construction des capacités comme un processus interactif et continu qui se produit dans les deux sens d'en haut vers le bas et du bas vers le haut afin de construire et améliorer les compétences, les connaissances et le savoir-faire des résidents et des coopératives locales. Une fois que la capacité des

leaders de la communauté est construite, ils pourront avoir une voix plus forte dans leurs plans de développement.

La capacité de la communauté est donc l'interaction de plusieurs capitaux locaux qui doivent être renforcés afin que cette communauté puisse résoudre ses problèmes collectifs et améliorer son bien-être (Aref *et al.*, 2010b: 172). À cet égard, Adam et Urquhart (2007: 319) distinguent entre deux genres des capitaux à construire: le capital humain et le capital social.

Le capital humain réfère aux compétences et aux connaissances des individus créées, construites et renforcées par l'éducation (Faeh et al., 2004: 56). Il est aussi incarné dans la sensibilisation, la capacité physique et la santé des individus qui soutiennent le développement du tourisme (Bennett et al., 2012: 756). Le capital humain comporte également les caractéristiques individuelles qui facilitent la création du bien-être économique, social et personnel (Adam et Urquhart, 2007: 319).

Quant au capital social, il comprend les ressources sociales formelles et informelles, y compris les réseaux sociaux, les partenariats ainsi que les relations de confiance et de réciprocité entre les individus (Bennett *et al.*, 2012: 756). Il est aussi incarné dans les normes sociales collectives, les attentes et les obligations qui permettent à la communauté d'atteindre les objectifs du développement durable (Faeh *et al.*, 2004: 56). Le capital social comprend également les valeurs collectives qui aident les individus et les institutions à atteindre leurs objectifs communs (Adam et Urquhart, 2007: 320). Un certain nombre d'indicateurs permettent de mesurer le capital social. Il s'agit de la mesure de la taille des associations locales bénévoles, et du degré de confiance et de collaboration entre les individus (Koutra et Edwards, 2012: 780).

Il existe une forte relation entre le capital humain et le capital social. En effet, la création de capital humain sous forme de scolarisation (apprentissage et formation),

nécessite entre les membres de la communauté la construction d'une plus grande confiance, des meilleurs liens de coopération, d'engagement mutuel et de cohésion sociale (Adam et Urquhart, 2007: 320). Afin de mieux concrétiser et mesurer la capacité de la communauté, plusieurs éléments doivent être abordés: les dimensions de la capacité d'une communauté à se développer, les méthodes d'apprentissage et l'importance de la construction des capacités.

6.2 Les dimensions de la capacité d'une communauté

La capacité de la communauté à se développer comprend plusieurs types de capitaux comme le capital humain et le capital social qui doivent être renforcés afin d'améliorer la qualité de vie de cette communauté (Adam et Urquhart, 2007: 319; Aref *et al.*, 2010b: 172). Les travaux de Aref *et al.* (2010b: 173) et de Bennett *et al.* (2012) permettent de recenser sept dimensions de la capacité de la communauté. Le Tableau 6.1 en fait la synthèse.

Tableau 6.1: Dimensions de la capacité de la communauté recensées

Dimensions	Objectifs	Rôles
1) Leadership communautaire	- Donner une voix aux intérêts divergents	- Aider les groupes, les entreprises et les organisations locales à travailler ensemble - Promouvoir les atouts locaux

2) Participation de	- Construire la capacité de la	- Consultation, interaction,
la communauté	communauté afin de résoudre	partenariat et
	ses problèmes	autonomisation
		empowerment
3) Structures	- Combler le fossé entre	- Sous-groupes et petits
communautaires	l'individu et les organisations	comités communautaires
	dans sa communauté	moins formels (jeunes,
	- Garantir la représentation des	femmes)
	groupes marginalisés comme	
	les femmes dans le	
	développement	
4) Compétences et	- Renforcer la capacité de	- Améliorer les
connaissances	leadership, les compétences	compétences d'hospitalité
	administratives et financières	et les niveaux d'éducation
		de base dans la
		communauté
5) Mobilisation	- Augmenter le degré d'accès de	- Acquisition, diversité,
des ressources	la communauté à ses	distribution équitable,
	ressources économiques,	partage, utilisation et
	humaines, physiques et	planification des
	politiques	ressources
6) Pouvoir de la	- Avoir une voix dans les	- Améliorer les
communauté	questions touchant la	compétences et les
	communauté et sa qualité de	connaissances de la

	vie	communauté
7) Sens de la	- Améliorer la qualité de la	- Permettre aux gens de se
communauté	relation humaine et sociale entre les résidents locaux	sentir connectés et motivés à vivre en
		harmonie et à se coopérer entre eux

Source: compilation de l'auteur à partir de Aref et al. (2010b) et de Bennett et al. (2012).

Le Tableau 6.1 montre que les leaders de la communauté peuvent renforcer les capacités sociales de la communauté en permettant aux acteurs locaux ayant des intérêts divergents de travailler ensemble afin de parvenir à des solutions de compromis (Aref et al., 2010b: 173). D'ailleurs, il existe plusieurs niveaux de participation de la communauté dans les processus de développement du tourisme (Bennett et al., 2012: 762). Les niveaux de participation comprennent la consultation, l'interaction, le partenariat et l'autonomisation (Aref et al., 2010b: 174).

La construction des capacités de la communauté doit cibler les structures communautaires qui sont les sous-groupes et les petits comités moins formels tels que les groupes des jeunes et des femmes (Anderson *et al.*, 2007: 3). Ces structures communautaires peuvent combler le fossé entre l'individu et les organisations dans la communauté (Aref *et al.*, 2010b: 174). Elles favorisent l'appartenance à la communauté et donnent l'opportunité aux groupes marginalisés d'exprimer leurs opinions et d'échanger des idées sur le développement de la communauté (Anderson *et al.*, 2007: 3).

Afin de renforcer la capacité de la communauté, ses membres doivent se procurer des compétences et les connaissances qui les aideront à penser et à agir d'une façon innovatrice (Aref et al., 2010b: 175). Ces compétences renferment la capacité de leadership, les compétences administratives et financières, les compétences d'hospitalité et les niveaux d'éducation de base dans la communauté (Bennett et al., 2012: 758).

Quant à la mobilisation des ressources, elle se rapporte à l'acquisition, la diversité, la distribution équitable, le partage, l'utilisation et la planification des ressources (Aref et al., 2010b: 175). Cette mobilisation est cruciale pour tout développement puisque la capacité de la communauté se mesure selon son degré d'accès à ses ressources économiques, humaines, physiques et politiques (Bennett et al., 2012: 755).

L'exercice du pouvoir de la communauté nécessite un processus par lequel les résidents locaux acquièrent une voix dans les questions touchant leur vie (Aref et al., 2010b: 176). Ce pouvoir est indispensable pour maintenir la capacité de la communauté puisqu'il permet aux résidents d'agir ensemble afin d'acquérir les ressources et les compétences nécessaires pour participer au développement de leur communauté (Smyth, 2009: 19). La présence des politiques de soutien et des législations qui supportent l'entreprenariat et qui facilitent l'accès local au marché, ainsi que la présence des processus de gouvernance sont nécessaires pour développer le pouvoir de la communauté (Bennett et al., 2012: 762).

À ce niveau, on définit la gouvernance comme un processus permettant aux acteurs non-gouvernementaux tels que les organisations non-gouvernementales, les entrepreneurs et les résidents locaux d'être inclus dans les plans du développement (Adger et Jordan, 2009: 11). Ce processus se base sur la décentralisation et l'établissement des relations négociées entre les différents acteurs sans prendre en compte les inégalités des relations du pouvoir entre eux (Grammond, 2009: 939). La

gouvernance est une notion économique puisqu'elle rentre dans le processus de coordination entre les acteurs afin d'organiser une activité économique (Leloup *et al.*, 2005: 322). Elle est également un processus politique «pour dégager un consensus ou obtenir le consentement ou l'assentiment nécessaire à l'exécution d'un programme dans une enceinte où de nombreux intérêts divergents entrent en jeu» (Lequin, 2001: 75-76).

Le pouvoir d'une communauté est directement lié à la qualité de son tissu social —la qualité de la relation humaine et sociale permettant aux gens de vivre ensemble dans une ambiance saine et durable (Bopp *et al.*, 2000: 30). Développer le sens de la communauté permettrait à ses membres de se sentir connectés et motivés à vivre en harmonie et à coopérer entre eux afin de réaliser leurs objectifs communs.

6.3 Les méthodes de construction des capacités

Il existe plusieurs méthodes de construction des capacités telles que l'apprentissage en ligne (*E-learning*), l'apprentissage par expérience (*Experiential learning*) et l'apprentissage par action (*action learning*) (Collins *et al.*,2003; Young *et al.*, 2010; Kolb et Kolb, 2011). L'apprentissage en ligne est défini comme la création et la distribution de la connaissance grâce à la prestation en ligne de l'information, de la communication, d'éducation et de la formation (Collins *et al.*, 2003: 485). C'est un processus basé sur l'utilisation des nouvelles technologies multimédias et de l'Internet pour améliorer la qualité de l'apprentissage en facilitant l'accès aux ressources et aux services ainsi que la collaboration et les échanges à distance (Cantoni *et al.*, 2009: 148). L'apprentissage en ligne inclut les technologies basées sur le Web, les CD-ROM, les DVD et la vidéoconférence (Braun et Hollick, 2006: 696).

Quant à l'apprentissage par expérience, c'est une méthode interactive de construction des connaissances par laquelle l'apprenant expérimente, réfléchit, pense et agit dans un processus récursif sensible à la situation d'apprentissage (Kolb et Kolb, 2011: 44). L'apprentissage par expérience nécessite le recours à plusieurs méthodes comme les simulations, les discussions de groupe, les projets du groupe et l'apprentissage par la pratique (Dunn et de Saintonge, 1997: 25). Il se réalise quand un participant procède à des connaissances et des compétences dans un milieu d'apprentissage caractérisé par un niveau élevé de participation active (Gentry, 1990: 10).

L'apprentissage par action est un processus dans lequel un groupe des personnes se réunit plus ou moins régulièrement pour partager ses connaissances, ses compétences et ses expériences (Young et al., 2010: 107). Dans ce processus, le groupe des apprenants travaille sur des problèmes réels et se collabore pour trouver des solutions (Brockbank et McGill, 2003: 11). Basés sur l'expérience, les programmes de formation dans l'apprentissage par action sont guidés par l'idée que les gestionnaires apprennent plus efficacement lorsqu'ils réfléchissent aux solutions des problèmes en temps réel (Raelin, 1997: 368). Les méthodes utilisées dans l'apprentissage par action sont la réflexion, l'action et la réflexion sur action où le groupe des stagiaires partagent leurs réflexions et leurs expériences (Young et al., 2010: 107).

6.4 L'importance de la construction des capacités

Durant les deux dernières décennies, les gouvernements de plusieurs pays ont choisi de devenir partenaires avec les communautés locales au lieu d'être le seul acteur des projets économiques et sociaux (Simpson et al., 2003: 277). Ceci vient du fait que les plans conçus du bas vers le haut permettent d'élaborer des politiques de développement plus socialement inclusives et aident à assurer la stabilité et la cohésion sociales sans lesquelles la croissance économique sera obstruée (Mannion,

1996). Ce genre du développement durable bâti du bas vers le haut réside en grande partie dans la construction des capacités de la communauté locale (Simpson *et al.*, 2003: 278).

Par contre, la plupart des entrepreneurs locaux et des organismes communautaires ne possèdent les compétences et les connaissances nécessaires pour s'intégrer au marché touristique (Victurine, 2000: 221). Cela réduit les bénéfices économiques et sociaux du tourisme pour les résidents des destinations rurales et autochtones (Liu, 2006: 888).

Une véritable participation de la communauté locale dépend de l'acquisition de connaissances et de compétences (Simpson et al., 2003: 284). Cette acquisition se fait selon la gestion participative qui repose sur «une double action d'information et d'éducation, dans un premier temps, de sensibilisation et de responsabilisation ensuite» (Breton, 2009: 4). Cette responsabilisation nécessite le développement des habilités des acteurs locaux afin qu'ils puissent prendre les décisions nécessaires et réagir d'une manière indépendante (Lequin, 2001: 88). Ceci se réalise à travers la construction des capacités qui est un processus visant à améliorer les compétences des personnes et des institutions à travers l'éducation et la formation (Wescott, 2002: 550).

La construction des capacités est donc une condition nécessaire pour maximiser les bénéfices des communautés locales (Aref et al., 2010b: 172). Elle est également cruciale pour le succès du développement durable qui nécessite la construction de capitaux humain et social forts (Faeh et al., 2004: 56; Aref et Redzuan, 2009: 188). C'est pourquoi Bennett et al. (2012: 753) estiment qu'afin de réaliser un développement touristique durable dans les destinations autochtones, une plus grande attention doit être accordée à la construction des capacités des communautés locales. Ceci implique que les mécanismes du haut vers le bas soient remplacés par ceux du

bas vers le haut de manière à ce que les populations autochtones aient une participation réelle et que leur voix soit entendue non seulement des élites autochtones mais surtout au niveau des membres les plus pauvres de la communauté (Koutra et Edwards, 2012: 790).

6.5 Exemples des projets de construction des capacités humaines et financières à Siwa

Vue l'importance de la construction des capacités dans le développement touristique durable, il y a eu un certain nombre d'initiatives pour former les autochtones à Siwa (Ashley et al., 2007; UNDP, 2007; UNDP, 2010; Siwa Association, 2008-2011a; Amara, 2013). Parmi ces initiatives, on peut nommer le Programme du développement des compétences artisanales, le Centre communautaire des technologies de l'information, le Projet d'appui aux services de développement des entreprises, le Programme de Coopération égyptienne-italienne en environnement, le Fonds de la réduction de la pauvreté et du développement d'entreprises à Siwa et le Programme de formation en hospitalité de l'Association des Fils de Siwa (Ashley et al., 2007; UNDP, 2007; UNDP, 2010; Siwa Association, 2008-2011b; Amara, 2013). Ces initiatives étaient les fruits de partenariats entre le gouvernement égyptien, le secteur privé allochtone comme la Environmental Quality International EQI, les donneurs étrangers tels que le gouvernement italien, l'Agence canadienne de développement international ainsi que les coopératives locales comme l'Association de Siwa pour le développement communautaire et la protection de l'environnement et l'Association des Fils de Siwa.

Le bilan des résultats montre que les projets de construction des capacités de la communauté autochtone à Siwa ont connu un certain succès (Ashley *et al.*, 2007; UNDP, 2007; UNDP, 2010; Siwa Association, 2008-2011b; Amara, 2013). Le

programme du développement des compétences artisanales, par exemple, a formé plus de 350 femmes siwiennes en artisanats et surtout en broderie (UNDP, 2007: 7). «Entre 2004 et 2006, le centre communautaire des technologies de l'information a formé plus de 330 autochtones de deux sexes en technologies de l'information», affirme un responsable rencontré pour les fins de la présente étude, à Siwa. Le Projet d'appui aux services de développement des entreprises a formé une vingtaine de jeunes femmes de Siwa et des villages voisins dans la production des tapis traditionnels et les a aidées à commercialiser leurs produits sur le marché européen (Siwa Association, 2008-2011a). «Ainsi, les filles pauvres de Siwa ont pu trouver un emploi, développer leurs compétences et améliorer leurs revenus», explique un responsable du projet.

Quant au Programme de coopération égyptienne-italienne en environnement, il a attribué des micro-crédits aux micro-entrepreneurs autochtones à Siwa dans les domaines d'agriculture, des plantes médicinales et des artisanats (Siwa Association, 2008-2011b). «En outre, au niveau de la protection de la culture, ce projet organise, surtout pour les jeunes travaillant en tourisme, des ateliers sur l'histoire et la culture de Siwa», souligne un responsable à Siwa. D'ailleurs, le Fonds de la réduction de la pauvreté et du développement d'entreprises à Siwa financé par l'Agence canadienne du développement international a offert aux entrepreneurs autochtones, surtout les jeunes et les femmes, des outils du financement ainsi que des cours de formation sur comment démarrer une entreprise (UNDP, 2007: 13). En outre, le programme de formation en hospitalité de l'Association des fils de Siwa a organisé des cours pour les conducteurs des chariots, les guides de safaris, ainsi que pour les travailleurs en réception et en restauration. «Jusqu'à présent, presque 250 travailleurs autochtones en tourisme ont profité de ce programme», affirme un responsable à l'Association des fils de Siwa.

En bref, les initiatives de construction des capacités à Siwa ont beaucoup amélioré les compétences et les connaissances des autochtones surtout parmi les groupes marginalisés comme les jeunes et les femmes. Ces initiatives ont également contribué à la réduction de la pauvreté dans la communauté siwienne locale. «Siwa était l'une des communautés les plus pauvres en Égypte où plus de 90% de ses habitants dépendaient de l'agriculture et 10% du tourisme», explique un responsable de la région. «L'introduction des programmes de formation à Siwa a permis de développer les connaissances, les compétences et le savoir-faire chez beaucoup des résidents locaux. Cela leur a permis d'améliorer la qualité des produits et des services offerts en agriculture, en tourisme et en artisanats. Par conséquent, la qualité de vie des résidents locaux a beaucoup amélioré», conclut le responsable à Siwa.

Par contre, analysant les entrevues réalisées avec les différents acteurs, on constate que les modèles de construction des capacités à Siwa confrontent plusieurs barrières qui sont les barrières du temps, de distance, de méconnaissance, de conception des programmes de formation ainsi que les barrières de culture. Plusieurs entrepreneurs et employés autochtones interrogés ont exprimé leur intérêt à suivre des cours de formation. Par contre, ils ne trouvent pas le temps pour le faire. La plupart des établissements touristiques autochtones à Siwa sont des micro-entreprises et les employés n'ont pas des remplaçants. «Je travaille tout seul à la réception», explique un employé autochtone. «Si je quitte mon travail pour aller suivre un cours de formation, je n'aurai pas de remplaçant», souligne un autre employé autochtone. Les horaires des cours de formation sont stricts et ne conviennent pas souvent aux horaires du travail.

Aux horaires inflexibles, s'ajoute la question de la distance géographique puisque l'oasis de Siwa est presque isolée et très loin des centres urbains. Souvent les programmes de formation sont organisés dans la localité de Marsa Matrouh, à 300 km de Siwa. «Les programmes de formation se limitent seulement aux villes», explique

un entrepreneur autochtone. «Je dois donc me déplacer 300 km pour en suivre un cours. Pour moi, ce n'est pas un bon investissement», estime-t-il.

À ces deux obstacles, s'ajoute celui de la méconnaissance quant à l'existence même des programmes de formation et de soutien. Beaucoup des autochtones interrogés ne connaissent rien des programmes de formation appliqués à Siwa. «On ne nous a jamais organisé des programmes de formation», affirme un entrepreneur autochtone. D'ailleurs, plusieurs autochtones interrogés estiment qu'ils n'ont pas besoin de formation. «Ma formation est réalisée par l'expérience», soutient un entrepreneur dont les paroles trouvent plusieurs échos à Siwa. C'est peut-être pourquoi parmi les 3000 travailleurs en tourisme, seulement 250 ont suivi des cours de formation. On observe parfois une surestimation des connaissances chez les Siwiens. «Je pense que je n'ai pas besoin des cours de formation», estime un guide autochtone.

Le manque de conscience de l'importance de la formation chez les autochtones de Siwa est probablement dû à la mauvaise conception des programmes de formation. Les programmes de formation à Siwa sont construits sans lien avec le milieu et ne répondent pas souvent aux besoins des résidents locaux. C'est probablement pourquoi on entend souvent cette phrase à Siwa: «J'ai assisté à un programme de formation mais je n'ai pas beaucoup profité. Je connais déjà tous ces informations».

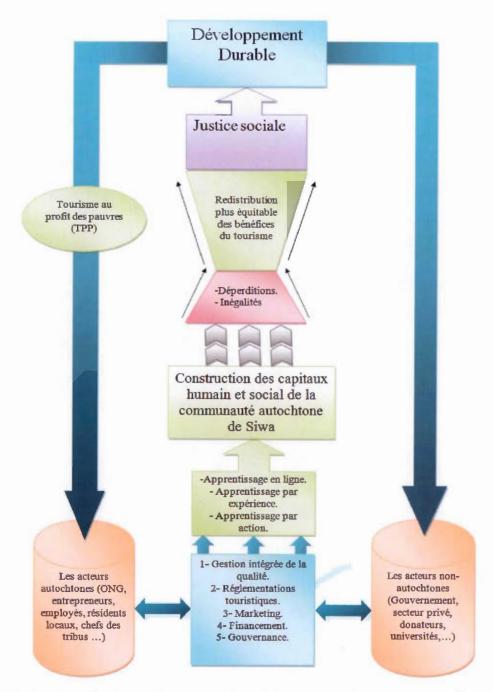
Par ailleurs, Siwa est une communauté conservatrice hétérogène constituée de 13 tribus qui ont des valeurs communes mais de différents intérêts, cultures et traditions. Un grand défi est de concevoir les programmes de formation selon les valeurs culturelles des autochtones de Siwa. «Oui on veut le tourisme, mais on a peur de perdre notre culture, notre identité», explique un chef de tribu à Siwa. Ces craintes s'ajoutent au manque de confiance entre les autochtones de Siwa et le gouvernement. «Le gouvernement nous impose tout: les lois, les plans du développement. On ne veut pas qu'il nous impose aussi les programmes de formation», souligne un entrepreneur

autochtone. Toutes ces barrières devraient être prises en compte lors de la conception du modèle de construction des capacités que l'auteur propose pour l'oasis de Siwa.

6.6 Vers un nouveau modèle mieux adapté au cas de Siwa

Pour tenter de remédier aux manques dans les modèles actuels de développement pour la communauté touristique de Siwa, les autorités et la communauté devront repenser ce modèle. Celui-ci nécessitera de tenir compte des programmes de formation déjà appliqués à Siwa. Il faut prendre en considération les modules et les méthodes appliqués dans ces modèles pour essayer de construire là-dessus.

L'Illustration 6.1 montre le modèle proposé par l'auteur pour la construction des capacités dans l'oasis de Siwa.



L'Illustration 6.1: le modèle proposé par l'auteur pour la construction des capacités dans l'oasis de Siwa.

Source: proposition de l'auteur.

Le modèle proposé pour l'oasis de Siwa consiste à concevoir un programme de construction des capacités ciblant trois catégories principales d'acteurs:

- a) les autochtones qui travaillent directement en tourisme (entrepreneurs, employés, guides de safaris, conducteurs de jeeps et de chariots);
- b) les autochtones qui travaillent indirectement en tourisme comme les agriculteurs et les artisans;
- c) les *leaders* de Siwa tels que les chefs de tribus et les responsables des coopératives locales.

Le programme de construction des capacités proposé pour Siwa renferme 5 modules de formation, à savoir:

- 1) la gestion intégrée de la qualité;
- 2) les réglementations touristiques;
- 3) le marketing;
- 4) le financement; et
- 5) la gouvernance.

Le choix de ces modules est fait selon les besoins de la communauté locale de Siwa. Ces besoins ont été identifiés lors des entrevues menées avec les différents acteurs autochtones et allochtones à Siwa. Beaucoup des personnes interrogées ont estimé que l'une des raisons des déperditions internes est le manque d'une main d'œuvre locale qualifiée, ce qui pousse tant des entrepreneurs à embaucher des expatriés. Au niveau des déperditions invisibles, plusieurs interrogés ont exprimé leurs craintes envers la dégradation des écosystèmes à Siwa à cause du manque de conscience parmi les conducteurs des jeeps et les guides de safaris. Ainsi, le module de la gestion intégrée de la qualité (1) pourrait répondre à ces problématiques puisque la gestion intégrée de la qualité est un processus de gestion conçu pour améliorer la qualité du produit touristique de manière à satisfaire les besoins et les attentes des touristes,

garder la destination compétitive et améliorer la qualité de vie des communautés locales (Go et Govers, 2000: 80).

D'ailleurs, les autochtones de Siwa établissent souvent des partenariats inéquitables avec les investisseurs allochtones où le partenaire allochtone retient la majorité des avantages et des profits. Cela augmente les déperditions externes. Le module des réglementations (2) vise donc à apprendre aux entrepreneurs autochtones à Siwa les lois des activités touristiques au niveau national et international de manière à établir des partenariats équitables avec les investisseurs allochtones. En outre, ce module permettrait aux employés autochtones à Siwa de connaître les lois du travail afin de percevoir les inégalités qui existent entre eux et leurs homologues expatriés surtout au niveau des horaires du travail et des congés payés (Voir chapitre 5).

De plus, le manque d'outils de marketing était l'une des plaintes la plus répétée dans le discours des autochtones à Siwa. Les entrepreneurs siwiens ne savent pas comment promouvoir leur destination et ils dépendent essentiellement de la promotion de type «bouche à oreille». Cela les met à la merci des voyagistes allochtones qui retiennent souvent la majorité du prix de voyage. Ainsi, un module de marketing (3) propose comment réaliser une étude du marché, faire la segmentation et le ciblage des clients ainsi qu'utiliser les outils innovants comme le marketing en ligne et le commerce électronique. Ce module ne se limiterait pas aux travailleurs en tourisme, mais il ciblerait également les autres secteurs liés comme l'agriculture et les artisanats. Il permettrait ainsi aux agriculteurs d'olives et des dattes ainsi qu'aux artisans, surtout les femmes, de commercialiser leurs produits. Là, on pourrait bâtir sur les résultats du projet Business Development Services Support Project (BDSSP) qui visait à former les filles de Siwa et des villages voisins dans la production des tapis traditionnels et les aider à commercialiser leurs produits sur le marché européen (Siwa Association, 2008-2011a).

En outre, les entrepreneurs autochtones à Siwa ne réalisent pas de plans d'affaires et ils travaillent selon l'essai et l'erreur. De plus, ils ne connaissent pas les outils d'accès au marché et souffrent souvent des problèmes du financement. Cela menace la vitalité économique des entreprises autochtones à Siwa qui quittent souvent le marché, cédant ainsi plus du contrôle aux investisseurs allochtones. Ainsi, le module du financement (4) vise à apprendre aux entrepreneurs autochtones comment réaliser un plan d'affaires, connaitre les méthodes d'autofinancement, faire les décisions d'investissement et du financement. Il serait possible de bâtir sur les bases du Programme Egyptian Italian Environmental Cooperation Program (EIECP) où l'Association de Siwa pour le développement communautaire et la protection de l'environnement attribue des micro-crédits aux micro-entrepreneurs autochtones dans les domaines d'agriculture, des plantes médicinales et des artisanats (Siwa Association, 2008-2011b).

En outre, les autochtones à Siwa se plaignent tellement d'être marginalisés dans tous les plans du développement et les décisions qui concernent leur vie. Pour leur part, les responsables du gouvernement égyptien estiment que les résidents locaux de Siwa ne sont pas encore prêts à participer au processus de la prise de décision. Le module de gouvernance (5) vise donc à apprendre aux autochtones de Siwa, surtout aux *leaders*, les connaissances et les compétences politiques, juridiques et touristiques nécessaires afin de participer à la planification de leur développement.

Vue l'hétérogénéité de la communauté locale de Siwa, il est essentiel de la diviser en groupes selon le secteur d'activité, le niveau économique et le niveau de scolarisation. De cette manière, chacun de 5 modules de formation aura plusieurs versions dont chacune est conçue selon les besoins, les attentes et les compétences de chaque groupe. Afin de connaître ces besoins et ces attentes, des ateliers d'initiation auront lieu pour expliquer aux initiés les concepts généraux de chaque module et leur fournir des informations sur chaque méthode d'apprentissage. À la fin de chaque atelier, les

personnes initiées devraient répondre aux questions suivantes: qu'est-ce qu'ils veulent savoir, quelles horaires leur conviennent, quelle est la méthode d'apprentissage qu'ils préfèrent. Ensuite, les initiés seront divisés en groupes selon leurs réponses.

Par leur part, les formateurs vont noter les commentaires des initiés afin de modifier les programmes de formation selon ces commentaires. Ces modifications porteraient sur le contenu et la méthode d'apprentissage. Ainsi, le modèle de construction des capacités de Siwa sera conçu d'en haut vers le bas et du bas vers le haut afin qu'il soit accepté par les stagiaires locaux. Cela pourrait réduire les barrières de conception des programmes de formation à Siwa qui sont toujours conçus d'en haut vers le bas ainsi que les barrières de culture qui résultent du manque de confiance entre les autochtones de Siwa et les acteurs allochtones. De plus, les modules de formation pourraient être traduits dans le langage local des Siwiens afin d'être plus familiers à leur culture.

Par contre, il faut d'abord surpasser les barrières de perception puisque beaucoup des autochtones à Siwa ne sont pas convaincus de l'importance des programmes de formation. Ainsi, des ateliers de sensibilisation devraient avoir lieu afin de montrer aux Siwiens quels avantages pourraient-ils tirer de la formation. Ces ateliers de sensibilisation, comme l'a souligné un entrepreneur autochtone à Siwa, doivent s'adresser aux travailleurs dans tous les secteurs et non seulement en tourisme. «Le simple agriculteur doit avoir plus d'instruction pour savoir qu'il va profiter du tourisme. Sinon il y restera indifférent», souligne un entrepreneur autochtone.

Les deux barrières du temps et de distance pourraient-être surpassées par la diversité des méthodes d'apprentissage appliquées à Siwa. Par exemple, l'apprentissage en ligne pourrait convenir aux micro-entrepreneurs et aux employés siwiens qui ne peuvent pas suivre les cours de formation parce qu'ils n'ont pas des remplaçants. À ce niveau, plusieurs entrepreneurs et employés autochtones interrogés possèdent déjà

des ordinateurs personnels. Ils peuvent ainsi apprendre de chez-eux et choisir parmi des horaires flexibles de formation. En présence du centre communautaire des technologies de l'information, il semble que Siwa possède l'infrastructure nécessaire pour entamer l'apprentissage en ligne. De plus, beaucoup des micro-entrepreneurs autochtones ont intégré les ordinateurs dans leurs entreprises et l'Internet envahit de plus en plus les foyers à Siwa.

Quant aux deux autres méthodes d'apprentissage, l'apprentissage par expérience et l'apprentissage par action, beaucoup des autochtones à Siwa y sont déjà habitués. Là, on peut référer au projet de documentation du patrimoine siwien. Ce projet était réalisé en collaboration entre le *Center for Documentation of Cultural and Natural Heritage* (*CULTNAT*) et l'Association des Fils de Siwa. 16 jeunes autochtones ont été recrutés pour documenter les traditions, les coutumes et les artisanats de Siwa. Ces jeunes ont été d'abord formés dans le *CULTNAT*. Ensuite, ils ont mené, au long de trois ans, un travail de documentation du patrimoine immatériel de Siwa.

La construction des capacités de la communauté autochtone à Siwa mènerait en grand part à réduire les déperditions externes, internes et invisibles en tourisme en développant les compétences, les connaissances et le savoir-faire des Siwiens. Ils seront ainsi capables d'améliorer la performance de leurs entreprises, savoir comment élaborer un plan d'affaires, chercher du financement, cibler leurs clients et utiliser les outils innovants du marketing. Grâce aux modules des réglementations et de gouvernance, les entrepreneurs autochtones de Siwa seront au niveau d'établir des partenariats gagnants-gagnants puisqu'ils connaitront bien leurs droits, leurs puissances et maitriseront leurs outils de négociation. L'accès davantage au marché et les partenariats en faveur des autochtones de Siwa vont leur garantir plus du contrôle sur leurs activités touristiques, ce qui va maximiser leur part des recettes et réduire au minimum les déperditions externes et, par conséquent, les inégalités au niveau des revenus.

Quant aux déperditions internes, la construction des capacités de l'employé autochtone à Siwa va lui offrir un avantage concurrentiel par rapport à son homologue expatrié, ce qui va augmenter ses opportunités d'emploi et ses avantages au niveau des salaires et des conditions du travail. L'employé siwien sera ainsi en mesure de défendre ses droits du travail et de revendiquer l'égalité des salaires et des congés payés par rapport aux expatriés.

Au niveau des déperditions invisibles, le module de la gestion intégrée de qualité va donner aux autochtones de Siwa, surtout les guides de safaris et les conducteurs des jeeps, la conscience et les connaissances nécessaires pour conserver leurs ressources naturelles. En outre, la construction du capital social dans le processus de la construction des capacités va renforcer la cohésion sociale et le sens de la communauté entre les autochtones de Siwa. Cela permettrait de concilier les intérêts divergents dans la communauté siwienne. Les autochtones à Siwa auront, par conséquent, une voix plus unifiée dans toutes négociations menées avec les autres acteurs comme le gouvernement et le secteur privé.

Le fait de réduire les déperditions et les inégalités va résulter dans une redistribution plus équitable des bénéfices touristiques en faveur des autochtones de Siwa ce qui constitue le pilier de la justice sociale qui est à son tour un outil du développement durable. Par contre et afin d'assurer que la justice sociale aboutisse à ses fins, la redistribution des bénéfices doit se réaliser par le processus du concept de tourisme au profit des pauvres (Voir chapitre 3). Ce processus garantirait que les plus pauvres de la communauté siwienne bénéficieront davantage du tourisme. La redistribution des bénéfices pourrait prendre la forme des allocations mensuelles distribuées parmi les résidents autochtones de Siwa. Dans le même contexte, les bénéfices économiques du tourisme doivent se traduire dans la construction ou l'amélioration des services d'infrastructure, de santé et d'éducation à Siwa. En cas de réussite, cela va engendrer un sentiment positif envers le développement touristique, ce qui va contribuer à sa

durabilité. Cela nécessite la présence d'un organisme central chargé de percevoir une taxe qui sera redistribuée sur les services et les infrastructures à Siwa. Cet organisme doit être formé des entrepreneurs, des employés autochtones, des chefs de tribus et des membres des coopératives locales afin de représenter les différentes classes et les divers intérêts dans la communauté de Siwa.

Au niveau social, le processus du tourisme au profit des pauvres devrait garantir une redistribution plus équitable des places. Cela se réaliserait par le renforcement des petites structures communautaires siwiennes tels que les groupes des jeunes ou des femmes. Ceci garantirait la représentation équitable des groupes marginalisés de la communauté siwienne dans le processus du développement et évite ainsi que les élites de Siwa accaparent la prise de la décision. Par contre, il faut éviter la multiplicité de ces sous-groupes afin d'échapper la fragmentation de la communauté autochtone à Siwa.

Au niveau du financement, le modèle proposé pourrait être financé par les donneurs nationaux et/ou internationaux. Quant aux donneurs nationaux, on a par exemple, le Fonds social de développement qui a pour but de combattre le chômage et réduire la pauvreté en Égypte (SFD, 2001-2011). Composé des membres du gouvernement égyptien, du secteur privé et d'organisations non-gouvernementales, ce Fond cible particulièrement les petits et les micro-entrepreneurs, les artisans et les groupes marginalisés tels que les femmes et les jeunes en leur fournissant un ensemble de services financiers et non-financiers, surtout au niveau des programmes de formation (SFD, 2001-2011).

Sur le plan des donneurs internationaux, plusieurs organismes internationaux travaillent déjà à Siwa depuis plusieurs années et connaissent bien le milieu siwien. Citons, par exemple, l'Agence canadienne de développement international qui offre aux entrepreneurs autochtones, surtout les jeunes et les femmes, des outils du

financement et de formation (UNDP, 2007: 13). Autre exemple des donneurs internationaux potentiels est l'International Finance Corporation (IFC), organisme représentant le secteur privé à la Banque mondiale (IFC, 2011). En 2005, cet organisme a attribué à la Environmental Quality International, entreprise privée allochtone travaillant à Siwa, un crédit de 880 000 USD et une assistance technique subventionnée de 468 000 USD pour mettre en œuvre un programme intégré du développement durable afin de soutenir les investissements en écotourisme, en artisanat, en agriculture durable et en énergies renouvelables, en consultation avec la communauté locale de Siwa (IFC, 2011).

En revanche, le modèle proposé comprend plusieurs limites. La communauté autochtone à Siwa souffre d'un taux élevé d'analphabétisme surtout parmi les femmes. Par contre, cette limite pourrait être franchie en adaptant le contenu et les méthodes d'apprentissage au niveau de scolarité des stagiaires. Là, on pourrait bâtir sur les expériences réussies des modèles de formation des femmes siwiennes. Une autre limite est la mise en œuvre du processus de tourisme au profit des pauvres. Malgré la présence des coopératives locales protégeant les bénéfices des autochtones et malgré l'organisme de taxe proposé dans ce modèle, rien ne garantit que la redistribution des bénéfices économiques et sociaux sera équitable. Au fond, les intérêts des élites et des leaders pourraient interférer de sorte que les bénéfices du tourisme n'arrivent pas aux plus pauvres de la communauté de Siwa.

Pour ce, le succès de ce modèle dépend en grande partie de la collaboration efficace entre les différents partenaires: gouvernement, secteur privé, coopératives locales, leaders, entrepreneurs, employés et résidents autochtones de Siwa. Étant donné que ces partenaires ont des forces et des faiblesses différentes, il semblerait que les meilleures approches soient celles qui permettent à chaque partenaire d'atténuer ses faiblesses par les forces les uns des autres. Par exemple, les universités ont des forces intellectuelles mais elles sont pauvres au niveau du financement. Par contre, le

secteur privé possède un pouvoir financier. Ce qui veut dire que ces deux partenaires pourraient être complémentaires. D'ailleurs, le gouvernement égyptien pourrait établir les deux cadres politique et juridique à partir du modèle proposé. Quant à la communauté autochtone de Siwa, elle pourrait offrir la participation active, les idées et les connaissances locales. Si tous ces partenaires apportent des contributions complémentaires, on aura à Siwa un modèle réussi de construction des capacités basé sur un partenariat équitable.

Conclusion

Ayant établi que le manque de connaissances et d'accès aux outils du marché par les entrepreneurs et les employés autochtones sont les principales causes des déperditions économiques à Siwa, ce chapitre propose un modèle alternatif pour construire les capacités de la communauté siwienne locale. Ce modèle vise à améliorer les compétences et les connaissances des autochtones en gestion intégrée de la qualité, en réglementations touristiques, en marketing, en financement et en gouvernance. Vue l'hétérogénéité de la communauté locale de Siwa, il est essentiel de la diviser en groupes selon le secteur d'activité, le niveau économique et le niveau de scolarisation. Les programmes de formation doivent être conçus selon les besoins, les attentes et les compétences de chaque groupe. Ainsi, le modèle de construction des capacités de Siwa sera conçu d'en haut vers le bas et du bas vers le haut afin qu'il soit accepté par les acteurs locaux. L'implantation du modèle proposé nécessitera d'organiser des ateliers pour les autochtones de Siwa afin de les sensibiliser à l'importance de la formation.

La construction des capacités de la communauté locale de Siwa mènerait en grande part à y réduire les déperditions et les inégalités. Ainsi, une redistribution plus équitable des bénéfices touristiques en faveur des autochtones de Siwa aura lieu. Cela mènerait à la justice sociale et au développement durable. Par contre et afin d'assurer que la justice sociale aboutit à ses fins, la redistribution des bénéfices doivent se réaliser par le processus du tourisme au profit des pauvres. Ce processus garantirait que les plus pauvres de la communauté siwienne bénéficieront davantage du tourisme. Au niveau social, le processus du tourisme au profit des pauvres devrait garantir le renforcement des groupes siwiens marginalisés tels que les femmes et les jeunes, de sorte qu'ils aient une représentation équitable dans le processus de la prise de décision et du développement de Siwa.

En revanche, le modèle proposé comprend plusieurs limites comme le taux élevé d'analphabétisme surtout parmi les femmes siwiennes. D'ailleurs, la réussite du processus du tourisme au profit des pauvres à redistribuer équitablement les bénéfices économiques et sociales du tourisme n'est pas garantie. Les intérêts des élites et des *leaders* pourraient interférer de sorte que les bénéfices du tourisme n'arrivent pas aux plus pauvres dans la communauté siwienne. Pour ce, le succès de ce modèle dépend en grande partie de la collaboration efficace entre les différents partenaires autochtones et allochtones sur une base d'un partenariat équitable.

CONCLUSION

Le tourisme autochtone se caractérise généralement par un taux élevé de déperditions et par la monopolisation des bénéfices par les élites métropolitaines et locales (Goodwin, 2006: 2; Mitchell et Ashley, 2007: 81; Sandbrook, 2010: 125). Il accentue souvent les inégalités économiques et sociales dans les destinations autochtones en raison d'un manque de mécanismes pour une distribution équitable des recettes économiques du tourisme (Handszuh, 2008: 34; Coria et Calfucura, 2012: 47). Cela démolit la justice sociale qui se définit comme la distribution équitable des ressources, des biens, des revenus et des pouvoirs (Miller, 2002: 22) afin de réaliser une vie équitable pour les individus et établir un ordre juste dans la société (Buettner-Schmidt et Lobo, 2012: 948). La justice sociale est l'une des dimensions du développement touristique durable (Barton et Leonard, 2010: 299) qui vise à réduire la pauvreté (Dwyer *et al.*, 2009: 65) en maximisant les retombées économiques locales, distribuant les bénéfices équitablement, créant des emplois de qualité et en améliorant le niveau d'éducation et de vie des communautés pauvres (WTO, 2007: 15; Koutra, 2013: 47).

Voilà pourquoi cette étude visait à savoir comment réaliser la justice sociale dans les destinations autochtones pour assurer un développement touristique durable. Afin de répondre à cette question, cette étude a d'abord identifié les points de déperdition dans les différentes opérations du tourisme autochtone. Ensuite, elle a précisé les inégalités économiques et sociales qu'engendrent ces déperditions au niveau des revenus, des salaires et des conditions du travail dans les destinations autochtones. Enfin, l'étude a proposé un modèle visant à réduire les déperditions et les inégalités

dans le tourisme autochtone. Pour illustrer son propos, elle a pris le cas de l'oasis de Siwa en Égypte.

Afin d'atteindre ses objectifs de recherche, l'auteur a utilisé l'approche qualitative qui combine, à la fois, l'approche déductive pour l'analyse théorique du sujet de recherche et l'approche inductive pour le travail de terrain. Il a commencé ainsi par la revue de littérature afin de définir les concepts, établir le cadre théorique et faire l'analyse de contenu. L'auteur a étudié des travaux économiques afin d'identifier les déperditions économiques et les inégalités économiques et sociales en tourisme en général et en tourisme autochtone en particulier. Il a également étudié des travaux juridiques et politiques pour définir la pauvreté et identifier le rôle de la justice sociale dans le développement durable.

L'auteur a également eu recours aux études politiques, économiques et sociales en tourisme pour connaître le rôle que le tourisme peut jouer dans la réduction de la pauvreté dans les destinations rurales et autochtones. Pour comprendre l'univers des autochtones, l'auteur s'est tourné vers les recherches en anthropologie, en sociologie et en tourisme pour collecter des données sur les autochtones en général, leur économie, leurs sociétés ainsi que des informations sur le tourisme autochtone en particulier.

La revue de littérature a révélé que l'un des problèmes entravant l'accès des autochtones au tourisme est leur manque des compétences et des connaissances. Cela met les entrepreneurs autochtones en concurrence inéquitable avec les investisseurs allochtones qui possèdent plus d'accès aux outils du marché. Ainsi, plusieurs entrepreneurs autochtones quittent le marché du tourisme, ce qui cède plus du contrôle aux investisseurs allochtones. En outre, les partenariats entre les autochtones et les allochtones sont souvent inéquitables puisque le partenaire allochtone détermine le prix du voyage et décide quelle partie du circuit l'entrepreneur

autochtone va exécuter. Ainsi, les voyagistes allochtones retiennent la plupart des bénéfices économiques, ce qui génère des inégalités au niveau de la distribution des revenus entre les investisseurs autochtones et allochtones. D'ailleurs, le manque de la main d'œuvre locale qualifiée pousse les entrepreneurs à recruter des employés expatriés. Le recrutement des expatriés génère souvent des inégalités entre eux et leurs homologues autochtones au niveau des salaires et des conditions de travail. Les expatriés sont souvent privilégiés au niveau des horaires du travail et des congés. Ils ont des horaires fixes du travail et en cas des heures supplémentaires, les expatriés ont le droit à une prime.

Pour son étude de cas à l'oasis de Siwa, l'auteur a réalisé 15 entrevues avec des participants diversifiés au point de vue de l'origine, du lieu d'habitation et de la profession. Il a interviewé des acteurs gouvernementaux, non-gouvernementaux, des entrepreneurs et des employés autochtones et allochtones afin d'apporter des points de vue et des angles variés sur le sujet de recherche.

L'analyse des entrevues a révélé beaucoup de correspondance entre ce que l'auteur a étudié dans le cadre théorique et ce qu'il a perçu sur le terrain. Les entretiens avec les acteurs locaux ont permis de révéler que l'un des grands problèmes du développement durable à Siwa est le manque de compétences et de connaissances chez les entrepreneurs et les employés autochtones, quant au tourisme. Les entrepreneurs autochtones à Siwa souffrent d'un manque des connaissances financières et managerielles en tourisme. Ils n'élaborent pas des plans d'affaires et travaillent souvent selon le modèle de l'essai et l'erreur. Ceci met les entrepreneurs autochtones en concurrence inéquitable avec les investisseurs allochtones qui possèdent plus d'expérience et du financement. D'ailleurs, afin de combler le manque de la main d'œuvre locale en tourisme, plusieurs entrepreneurs autochtones et allochtones à Siwa ont recours aux employés expatriés. Le recrutement des expatriés à Siwa génère souvent des inégalités entre eux et leurs homologues autochtones au niveau des

salaires et des conditions de travail. Même si les deux reçoivent le même salaire, l'employé expatrié jouit d'autres avantages et compensations comme les allocations de nourriture et de logement. De plus, les expatriés à Siwa sont privilégiés au niveau des horaires du travail et des congés.

La recherche a conduit à quelques conclusions concernant le développement durable du tourisme dans les destinations autochtones en général et dans l'oasis de Siwa en particulier. Le tourisme est considéré comme un outil du développement durable pour les communautés autochtones caractérisées par un taux de pauvreté bien élevé. Il pourrait réduire la pauvreté en créant de petites et micro-entreprises autochtones, surtout que plusieurs activités touristiques n'exigent qu'un faible capital. Ces entreprises permettent aux autochtones de récupérer la majorité des recettes et consolident l'économie locale en générant des liens entre le tourisme et les autres activités dans la communauté autochtone. De plus, le tourisme crée d'emplois pour les groupes marginalisés dans les communautés autochtones tels que les femmes et les jeunes.

À Siwa, plusieurs autochtones perçoivent le tourisme comme un «trésor économique» puisqu'il crée d'opportunités du travail et génère plus de revenu par rapport à d'autres activités traditionnelles comme l'agriculture. De plus, le tourisme à Siwa ne génère pas seulement des emplois directs mais aussi des opportunités de travail indirectes en créant des liens économiques avec les autres secteurs comme l'agriculture et les industries locales. Ainsi, il réduit la pauvreté parmi les groupes marginalisés comme les femmes qui profitent du tourisme en fabriquant et en vendant leurs artisanats aux magasins de souvenirs. Sur le plan socioculturel, le tourisme autochtone a beaucoup amélioré la qualité de vie dans l'oasis de Siwa. Il a contribué au développement de l'infrastructure en aménageant des chemins asphaltés et établissant des poteaux d'éclairage. De plus, le tourisme a amélioré le niveau de scolarisation à Siwa puisque

beaucoup des jeunes autochtones poursuivent leur éducation universitaire pour travailler en tourisme.

Par contre, les entrepreneurs autochtones à Siwa souffrent d'un manque des connaissances sur le plan des affaires et de la gestion en tourisme. De plus, ils confrontent souvent une difficulté d'accès aux canaux de financement en raison de leurs faibles niveaux d'actifs et des revenus. Les entrepreneurs autochtones à Siwa souffrent d'un manque d'accès aux outils appropriés du marketing et leurs partenariats avec les voyagistes allochtones sont souvent inéquitables. Ces barrières financières et administratives menacent la viabilité de petites entreprises autochtones et poussent plusieurs entrepreneurs autochtones à quitter le marché touristique ou à exercer le tourisme à côté d'un autre emploi. Cela cède le contrôle du tourisme autochtone à Siwa aux acteurs allochtones. Le manque du contrôle et le taux élevé des déperditions dans le tourisme autochtone à Siwa y engendrent des inégalités économiques au niveau des revenus. Sur le plan des déperditions invisibles, les ressources naturelles à Siwa sont en dégradation puisque plusieurs employés et guides autochtones et allochtones ne possèdent pas la conscience nécessaire pour la préservation de l'environnement.

D'ailleurs, le grand danger des inégalités économiques est qu'elles ne réduisent pas seulement le pouvoir financier mais aussi le pouvoir politique des communautés locales (Dovring, 1991: 6). Recevant une part modeste des bénéfices économiques du tourisme, ces communautés sont plus vulnérables par rapport aux autres acteurs comme le gouvernement et les investisseurs étrangers et leur voix dans les plans du développement est souvent faible (Dovring, 1991: 6). Cela s'applique à Siwa où les décisions sont centrales et les autochtones ne sont impliqués ni dans les lois ni dans les plans du développement qui touchent leur vie. En revanche, les responsables au gouvernement égyptien estiment que les résidents de Siwa ne sont pas encore prêts à

pleinement participer dans le processus de la prise de décision puisqu'ils ont besoin d'abord d'être adéquatement formés.

Pour ce, l'auteur propose un modèle de construction des capacités qui vise à améliorer les compétences et les connaissances des autochtones à Siwa en gestion intégrée de la qualité, en réglementations touristiques, en marketing, en financement et en gouvernance. Vue l'hétérogénéité de la communauté locale de Siwa, il est essentiel de la diviser en groupes selon le secteur d'activité, le niveau économique et le niveau de scolarisation. Les programmes de formation doivent être conçus selon les besoins, les attentes et les compétences de chaque groupe. Ainsi, le modèle de construction des capacités sera conçu d'en haut vers le bas et du bas vers le haut afin qu'il soit accepté par les stagiaires locaux. Par contre, il faut d'abord organiser des ateliers pour les autochtones de Siwa afin de les sensibiliser à l'importance de formation.

La construction des capacités de la communauté locale de Siwa mènerait en grande part à y réduire les déperditions et les inégalités. Ainsi, une redistribution plus équitable des bénéfices touristiques en faveur des autochtones de Siwa aura lieu. Cela mènerait à la justice sociale et au développement durable. Par contre et afin d'assurer que la justice sociale aboutit à ses fins, la redistribution des bénéfices doivent se réaliser par le processus du tourisme au profit des pauvres. Ce processus garantirait que les plus pauvres de la communauté siwienne bénéficient davantage des retombées du tourisme. Au niveau social, le processus du tourisme au profit des pauvres devrait garantir le renforcement des groupes siwiens marginalisés tels que les femmes et les jeunes, de sorte qu'ils aient une représentation équitable dans le processus de la prise de décision et du développement de Siwa.

En revanche, le modèle proposé comprend plusieurs limites comme le taux élevé d'analphabétisme surtout parmi les femmes siwiennes. D'ailleurs, la réussite du processus du tourisme au profit des pauvres à redistribuer équitablement les bénéfices

économiques et sociales du tourisme n'est pas garantie. Les intérêts des élites et des leaders pourraient interférer de sorte que les bénéfices du tourisme n'arrivent pas aux plus pauvres dans la communauté siwienne. Pour ce, le succès de ce modèle dépend en grande partie de la collaboration efficace entre les différents partenaires autochtones et allochtones sur une base d'un partenariat équitable.

Ainsi, les objectifs dans cette étude ont été atteints à divers degrés. L'auteur a décrit, autant que les données le permettaient, l'état actuel du tourisme autochtone à Siwa. Toutefois, plusieurs lacunes restent à combler, notamment en ce qui concerne les données quantitatives à obtenir à partir d'indicateurs encore à définir. Le manque de données chiffrées et l'absence d'études officielles sur les impacts des programmes de formation sur les communautés autochtones en général, et à Siwa, en particulier, constitue un manque important. L'auteur a dû compter sur l'analyse des sites Internet et sur des entrevues.

Enfin, l'auteur croit que la question de la justice sociale dans le tourisme autochtone est rarement étudiée dans les recherches touristiques. Ainsi cette étude pourrait contribuer au développement théorique pour ce champ de recherches.

RÉFÉRENCES

Aboriginal Tourism BC (sans date) The Next Phase: 2012-2017: A Five-year Strategy for Aboriginal Cultural Tourism in British Columbia. Aboriginal Tourism BC: Vancouver. 18 p.

ADAM, Mariyam Suzy et Cathy URQUHART (2007) «IT Capacity Building in Developing Countries: A Model of the Maldivian Tourism Sector», *Information Technology for Development*, Vol. 13, No. 4, p. 315-335.

ADGER, W. Neil et Andrew JORDAN (2009) «Sustainability: exploring the processes and outcomes of governance», *Governing sustainability*, Cambridge University Press: Cambridge, Royaume Uni, p. 3-31.

AKYEAMPONG, Oheneba Akwasi (2011) «Pro-poor tourism: residents' expectations, experiences and perceptions in the Kakum National Park Area of Ghana», *Journal of Sustainable Tourism*, Vol. 19, No. 2, p. 197-213.

ALTMAN, Jon et Julie FINLAYSON (1993) «Aborigines, Tourism and Sustainable Development», *The Journal of Tourism Studies*, Vol. 4, No. 1, p. 38-50.

AMARA, D.F. (2013) «Tourism as a tool of development: the case study of Siwa Oasis-Egypt Western Desert», *Tourism as a Tool for Development*, WIT Press: Southampton, Royaume Uni, p. 45-57.

ANDERSON, Donna; Mary Frances MACLELLAN-WRIGHT et Sarah BARBER (2007) Analysing Data Collected from the Community Capacity Building Tool: A Manual for Users, Public Health Agency of Canada: Montréal, Québec, 24 p.

ANDERSON, Wineaster (2013) «Leakages in the tourism systems: case of Zanzibar», *Tourism Review*, Vol. 68, No. 1, p. 62-75.

ARCHAMBAULT, Yves (2010) «Tourisme et autochtones», *Téoros*, Vol. 29, No. 1, p. 67-68.

AREF, Fariborz et Ma'rof REDZUAN (2009) «Community Leaders' Characteristics and Their Effort in Building Community Capacity for Tourism Development in Local

Communities», International Journal of Business and Management, Vol. 4, No. 10, p. 187-193.

AREF, Fariborz; Ma'rof REDZUAN; Sarjit S. GILL et Abrisham AREF (2010a) «Assessing the Level of Community Capacity Building in Tourism Development in Local Communities», *Journal of Sustainable Development*, Vol. 3, No. 1, p. 81-90.

AREF, Fariborz; Ma'rof REDZUAN; Sarjit S. GILL (2010b) «Dimensions of Community Capacity Building: A review of its Implications in Tourism Development», *Journal of American Science*, Vol. 6, No. 1, p. 172-180.

ASHLEY, Caroline et Brian JONES (2001) «Joint ventures between communities and tourism investors: experience in southern Africa», *International Journal of Tourism Research*, Vol. 3, No. 5, p. 407-423.

ASHLEY, Caroline et ROE, Dilys (2002) «Making tourism work for the poor: Strategies and challenges in southern Africa», *Development Southern Africa*, Vol. 19, No. 1, p. 61-82.

ASHLEY, Caroline; Charlotte BOYD et Harold GOODWIN (2000) «Pro-poor tourism: putting poverty at the heart of the tourism agenda», *Natural Resource Perspectives*, No. 51, p. 1-6.

ASHLEY, Caroline; Dilys ROE et Harold GOODWIN (2001) Pro-poor Tourism Strategies: making tourism work for the poor: a review of experience, Pro-Poor Tourism Policy Report No. 1, The Russell Press: Nottingham, Royaume Uni, 64 p.

ASHLEY, Caroline; Peter De BRINE; Amy LEHR et Hannah WILDE (2007) *The Role of the Tourism Sector in Expanding Economic Opportunity*, Harvard University: Cambridge, États-Unis, 54 p.

BAPUJI, Hari et Suhaib RIAZ (2012) «Economic inequality and management», *Human Relations*, Vol. 65, No. 9, p. 1253-1256.

BARDIN, Laurence (2007) L'analyse de contenu, PUF: Paris, 291 p.

BARTON, Alan W. et Sarah J. LEONARD (2010) «Incorporating social justice in tourism planning: racial reconciliation and sustainable community development in the Deep South», *Community Development*, Vol. 41, No. 3, p. 298-322.

BAUM, Tom (2007) «Human resources in tourism: Still waiting for change», *Tourism Management*, Vol. 28, p. 1383-1399.

BAUM, Tom (2012) Migrant workers in the international hotel industry-International Migration Paper No. 112, International Labour Office, Geneva, 41 p.

BENNETT, Nathan; Raynald Harvey LEMELIN; Rhonda KOSTER et Isabel BUDKE (2012) «A capital assets framework for appraising and building capacity for tourism development in aboriginal protected area gateway communities», *Tourism Management*, Vol. 33, p. 752-766.

BIRD, Edward J. (1999) «Politics, altruism, and the definition of poverty», *Journal of Comparative Policy Analysis: Research and Practice*, Vol. 1, No. 3, p. 269-291.

BLAKE, Adam; Jorge Saba ARBACHE; M. Thea SINCLAIR et Vladimir TELES (2008) «Tourism and poverty relief», *Annals of Tourism Research*, Vol. 35, No. 1, p. 107-126.

BLANGY, Sylvie; Robin McGINLEY et Raynald Harvey LEMELIN (2010) «Recherche-action participative et collaborative autochtone: améliorer l'engagement communautaire dans les projets touristiques?», *Téoros*, Vol. 29, No. 1, p. 69-80.

BLOOM, Matt (1999) «The Performance Effects of Pay Dispersion on Individuals and Organizations», *The Academy of Management Journal*, Vol. 42, No. 1, p. 25-40.

BM – Banque mondiale (2014) «Pauvreté-Vue d'ensemble», DANS «Pauvreté», Banque mondiale http://www.banquemondiale.org/fr/topic/poverty/overview. (Consulté le 04 mars 2016).

BODY, Stephen et C. Michael HALL (2005) «Nature-based tourism in peripheral areas: making peripheral destinations competitive», *Nature-based tourism in peripheral areas: development or disaster?*, Channel View Publications: Clevedon, Royaume Uni, p. 273-280.

BOPP, Michael; Kathy GERMANN; Judie BOPP; Lori Baugh LITTLEJOHNS; Neale SMITH; Maureen COE; Marian GEORGE; Elfie NEWMAN; Connie REICHEL et Judy STAUFFER (2000) Assessing Community Capacity for Change, David Thompson Health Centre: Alberta, Canada, 124 p.

BOWDEN, Jiaolan (2005) «Pro-Poor Tourism and the Chinese Experience», Asia Pacific Journal of Tourism Research, Vol. 10, No. 4, p. 379-398.

BRAHIMI, Béchir (2008) Impact de l'approche managériale sur la performance organisationnelle en matière de la gestion des connaissances dans le secteur de la haute technologie (Mémoire), Université du Québec à Montréal: Québec, 205 p.

BRATEK, Oswald; Pat DEVLIN et David SIMMONS (2007) «Conservation, wildlife and indigenous tourism: longhouse communities in and adjacent to Batang Ai National Park, Sarawak, Malaysia», *Tourism and indigenous peoples: issues and implications*, Butterworth-Heinemann: Oxford, Royaume Uni, p. 142-157.

BRAUN, Patrice et Mary HOLLICK (2006) «Tourism Skills Delivery: Sharing Tourism Knowledge Online», *Education & Training*, Vol. 48, No. 8-9, p. 693-703.

BROCKBANK, Anne et Ian MCGILL (2003) The Action Learning Handbook: Powerful Techniques for Education, Professional Development and Training, Taylor & Francis: Oxford, Royaume Uni, 283 p.

BROHMAN, John (1996) «New directions in tourism for third world development», *Annals of Tourism Research*, Vol. 23, No. 1, p. 48-70.

BUETTNER-SCHMIDT, Kelly et Marie L. LOBO (2012) «Social justice: a concept analysis», *Journal of Advanced Nursing*, Vol. 68, No. 4, p. 948-958.

BUNTEN, Alexis Celeste (2010) «More like Ourselves: Indigenous Capitalism through Tourism», *The American Indian Quarterly*, Vol. 34, No. 1, p. 285-311.

BURNS, P. et M. NOVELLI (2008) «Introduction: The majority World Development and Tourism», *Tourism development: growth, myths and inequalities*, CABI: Wallingford, Oxford shire, Royaume Uni, p. xvi-xxx.

BUTLER, Caroline F. et Charles R. MENZIES (2007) «Traditional ecological knowledge and indigenous tourism», *Tourism and indigenous peoples: issues and implications*, Butterworth-Heinemann: Oxford, Royaume Uni, p. 16-27.

BUTLER, Richard et Tom HINCH (1996a) «Indigenous tourism: a common ground for discussion», *Tourism and Indigenous Peoples*, Angleterre International Thomson Business Press: London, Royaume Uni, p. 3-19.

BUTLER, Richard et Tom HINCH (1996b) Tourism and indigenous peoples, International Thomson Business Press: Boston, États-Unis, 444 p.

BUTLER, Richard et Tom HINCH (2007a) «Conclusions: Key themes and issues in indigenous tourism», *Tourism and indigenous peoples: issues and implications*, Butterworth-Heinemann: Oxford, Royaume Uni, p. 320-331.

BUTLER, Richard, et Tom HINCH (2007b) «Indigenous Community-Based Tourism», *Tourism and indigenous peoples: issues and implications*, Butterworth-Heinemann: Oxford, Royaume Uni, p. 204.

BUTLER, Richard et Tom HINCH (2007c) «Indigenous Environment and Tourism», *Tourism and indigenous peoples: issues and implications*, Butterworth-Heinemann: Oxford, Royaume Uni, p. 112.

BUTLER, Richard, et Tom HINCH (2007d) «Introduction: revisiting common ground», *Tourism and indigenous peoples: issues and implications*, Butterworth-Heinemann: Oxford, Royaume Uni, p. 1-12.

BUTLER, Richard; Ross CURRAN et Kevin D. O'GORMAN (2012) «Pro-Poor Tourism in a First World Urban Setting: Case Study of Glasgow Govan», *International Journal of Tourism Research*, Vol. 15, p. 443-457.

CANTONI, Lorenzo; Nadzeya KALBASKA et Alessandro INVERSINI (2009) «Elearning in tourism and hospitality: A map», *Journal of Hospitality, Leisure, Sports and Tourism Education*, Vol. 8, No. 2, p. 148-156.

CARLISLE, Sheena; Martin KUNC; Eleri JONES et Scott TIFFIN (2013) «Supporting innovation for tourism development through multi-stakeholder approaches: Experiences from Africa», *Tourism Management*, Vol. 35, p. 59-69.

CARR, Anna (2007) «Maori nature tourism businesses: connecting with the land», *Tourism and indigenous peoples: issues and implications*, Butterworth-Heinemann: Oxford, Royaume Uni, p. 114-127.

CATTARINICH, Xavier (2001) «Pro-poor tourism initiatives in developing countries: Analysis of secondary case studies», PPT Working Paper No. 8, Centre for Responsible Tourism at the University of Greenwich (CRT), International Institute for Environment and Development (IIED) and Department for International Development (DFID), 91 p.

CAZES, Georges et Robert LANQUAR (2000) L'aménagement touristique et le développement durable, Paris Presses universitaires de France: Paris, France, 127 p.

CHAMPERNOWNE, D. G. et Frank A COWELL (1998) Economic inequality and income distribution, New York Cambridge University Press: New York, États-Unis, 405 p.

CHEONG, So-Min et Marc L. MILLER (2000) «Power and tourism: A Foucauldian observation», *Annals of Tourism Research*, Vol. 27, No. 2, p. 371-390.

CHOK, Stephanie; Jim MACBETH et Carol WARREN (2007a) «Tourism as a Tool for Poverty Alleviation: A Critical Analysis of 'Pro-Poor Tourism' and Implications

for Sustainability», Pro-poor Tourism: Who Benefits?: Perspectives on Tourism and Poverty Reduction, Channel View Publications: Bristol, Royaume Uni, p. 34-55.

CHOK, Stephanie; Jim MACBETH et Carol WARREN (2007b) «Tourism as a Tool for Poverty Alleviation: A Critical Analysis of 'Pro-Poor Tourism' and Implications for Sustainability», *Current Issues in Tourism*, Vol. 10, No.2-3, p. 144-165.

COLE, Stroma (2006) «Information and Empowerment: The Keys to Achieving Sustainable Tourism», *Journal of Sustainable Tourism*, Vol. 14, No. 6, p. 629-644.

COLE, Stroma (2008) «Living in Hope: Tourism and Poverty Alleviation in Flores?», *Tourism development: growth, myths and inequalities*, CABI: Wallingford, Oxford shire, Royaume Uni, p. 272-289.

COLLINS, Catherine; Dimitrios BUHALIS et Mike PETERS (2003) «Enhancing SMTEs' Business Performance through the Internet and E-Learning Platforms», *Education & Training*, Vol. 45, No. 8-9, p. 483-494.

COLTON, John et Scott HARRIS (2007) «Indigenous ecotourism's role in community development: the case of the Lennox Island First Nation», *Tourism and indigenous peoples: issues and implications*, Butterworth-Heinemann: Oxford, Royaume Uni, p. 221-233.

Commonwealth of Australia (2010) *Indigenous tourism in Australia: Profiling the domestic market*. Commonwealth of Australia: Canberra. 33 p.

CORIA, Jessica et Enrique CALFUCURA (2012) «Ecotourism and the development of indigenous communities: The good, the bad, and the ugly», *Ecological Economics*, Vol. 73, p. 47-55.

COWHERD, Douglas M. et David I. LEVINE (1992) «Product Quality and Pay Equity Between Lower-Level Employees and Top Management: An Investigation of Distributive Justice Theory», *Administrative Science Quarterly*, Vol. 37, No. 2, p. 302-320.

DEROCHE, Frédéric (2005) «La notion des 'peuples autochtones': une synthèse des principaux débats terminologiques», La nouvelle question indigène: peuples autochtones et ordre mondial, L'Harmattan: Paris, p. 47-63.

DOVRING, Folke (1991) Inequality the political economy of income distribution, New York Praeger: New York, États-Unis, 183 p.

DUBET, François (2010) Les places et les chances: repenser la justice sociale, Seuil: Paris, 119 p.

DUNN, Doris et Mark Chaput de SAINTONGE (1997) «Experiential learning», Medical Education, Vol. 31, p. 25-28.

DWYER, Larry; Deborah EDWARDS; Nina MISTILIS; Carolina ROMAN et Noel SCOTT (2009) «Destination and enterprise management for a tourism future», *Tourism Management*, Vol. 30, p. 63-74.

DYER, Pam; Lucinda ABERDEEN et Sigrid SCHULER (2003) «Tourism impacts on an Australian indigenous community: a Djabugay case study», *Tourism Management*, Vol. 24, p. 83-95.

EADINGTON, William R. et Valene L. SMITH (1992) «Introduction: The emergence of alternative forms of tourism», *Tourism alternatives: Potentials and problems in the development of tourism*, Pennsylvania Press: Philadelphia University, États-Unis, p. 1-12.

EL KHADRAWY, Riham Kamel (2012) Al Hefaz ala al Toras al Omrani le Tahqiq al Tanmiya al Siayeha al Mostadama men khelal Moassassat al Mogtamae al Madani, Deraset Hala Wahet Siwa (Mémoire), Faculté de génie, Université Ain Shams, Égypte, 225 p.

ETA – Egyptian Tourist Authority (2013) Rapport du nombre de touristes et de nuitées touristiques en 2013. Bureau de Siwa, Egyptian Tourist Authority, Égypte. 1 p.

FAEH, Christina; Stanley GARSTKA; Natalie GIANNELLI; Kyle LABRANCHE; Soham SEN; Amanda SINGLETON; Garrick E. LOUIS et Robert O. MARQUEZ (2004) «Capacity-building for sustainable service delivery in lower-income communities», *Proceedings of the 2004 IEEE Systems and Information Engineering Design Symposium*, 2004, p. 55-63.

FAKHRY, Ahmed (1993) Wahat Misr, Volume 1, Wahet Siwa, Autorité des Antiquités Égyptiennes: Le Caire, Égypte, 240 p.

FAY, Charles H. (1989) «External Pay Relationships», Compensation and benefits, Washington, D.C. Bureau of National Affairs, États-Unis, p. 70-100.

FLIGSTEIN, Neil et Taek-Jin SHIN (2004) «The Shareholder Value Society: A Review of the Changes in Working Conditions and Inequality in the United States», *Social inequality*, Russell Sage Foundation: New York, États-Unis, p. 401-432.

FORMBY, John P. (1997) «Regional Poverty and Inequality in the United States», *Poverty and inequality: the political economy of redistribution*, W. E. Upjohn Institute for Employment Research: Kalamazoo, Michigan, États-Unis, p. 43-77.

FORSÉ, Michel et Maxime PARODI (2010) Une théorie empirique de la justice sociale, Hermann éditeurs: Paris, 347 p.

FORTANIER, Fabienne et Jeroen Van WIJK (2010) «Sustainable tourism industry development in sub-Saharan Africa: Consequences of foreign hotels for local employment», *International Business Review*, Vol. 19, p. 191-205.

FRASER, Nancy (2004) «Justice sociale, redistribution, et reconnaissance», Revue du MAUSS, Vol. 1, No. 23, p. 152-164.

FRIEDMANN, John (1992) Empowerment: The politics of alternative development, Cambridge, 196 p.

GÄRTNER, Svenja (2014) Wages, inequality and consequences for the economy, Göteborg: Department of Economy and Society, School of Business, Economics and Law, University of Gothenburg: Sweden, 199 p.

GENTRY, James W. (1990) «What is experiential learning», Guide to business gaming and experiential learning, Nichols Pub Co: Dubuque, États-Unis, p. 9-20.

GEROSA, Vittorio (2003) «Pro-poor growth strategies in Africa, Tourism: A viable option for pro-poor growth in Africa?», Expert Group Meeting Munyonyo Speke Resort. 23 – 24 June, Economic Commission for Africa, Economic Policy, Kampala, Uganda, 64 p.

GHISELLI, Richard F; Joseph LA LOPA et Billy M. BAI (2001) «Job satisfaction, life satisfaction, and turnover intent: Among food-service managers», *Cornell Hotel and Restaurant Administration Quarterly*, Vol. 42, No. 2, p. 28-37.

GIBBS, Meredith (2005) «The Right to Development and Indigenous Peoples: Lessons from New Zealand», World Development, Vol. 33, No. 8, p. 1365-1378.

GO, Frank M. et Robert GOVERS (2000) «Integrated quality management for tourist destinations: a European perspective on achieving competitiveness», *Tourism Management*, Vol. 21, No. 1, p. 79-88.

GOLDBERG, Gertrude Schaffner (2012) «Economic Inequality and Economic Crisis: A Challenge for Social Workers», Social Work, Vol. 57, No. 3, p. 211-224.

GOLLUB, James; Amy HOSIER et Grace WOO (2003) Using Cluster-Based Economic strategy to minimize tourism leakages, UNWTO, Madrid, 60 p.

GOODWIN, Harold (1998) Sustainable Tourism and Poverty Elimination. Background Paper for Workshop on Sustainable Tourism and Poverty Elimination in preparation for the 1999 Session of the Commission on Sustainable Development: Kent, Royaume Uni. 8p.

GOODWIN, Harold (2002) «Local Community Involvement in Tourism around National Parks: Opportunities and Constraints», *Current Issues in Tourism*, Vol. 5, No. 3-4, p. 338-360.

GOODWIN, Harold (2006) «Measuring and reporting the impact of tourism on poverty», Cutting Edge Research in Tourism-New Directions, Challenges and Applications., 6-9 June 2006, School of Management-University of Surrey: Royaume Uni, 13p.

GOODWIN, Harold (2007) «Indigenous tourism and poverty reduction», *Tourism and indigenous peoples: issues and implications*, Butterworth-Heinemann: Oxford, Royaume Uni, p. 84-94.

GOODWIN, Harold (2008) «Pro-poor Tourism: A response», *Third World Quarterly*, Vol. 29, No.5, p. 869-871.

GÔSSLING, Stefan (2003) «Market Integration and Ecosystem Degradation: Is Sustainable Tourism Development in Rural Communities a Contradiction in Terms?», Environment, Development and Sustainability, Vol. 5, No. 3, p. 383-400.

GRAMMOND, Sébastian (2009) «La gouvernance territoriale au Québec entre régionalisation et participation des peuples autochtones», *Canadian Journal of Political Science*, Vol. 42, No. 4, p. 939-956.

HAGENAARS, Aldi et Klaas de VOS (1988) «The Definition and Measurement of Poverty», *The Journal of Human Resources*, Vol. 23, No. 2, p. 211-221.

HALL, C. Michael (2007) «Pro-Poor Tourism: Do 'Tourism Exchanges Benefit Primarily the Countries of the South'?», *Pro-poor Tourism: Who Benefits?: Perspectives on Tourism and Poverty Reduction*, Channel View Publications: Bristol, Royaume Uni, p. 1-8.

HAMILTON, Walton et Stacy MAY (1923) The control of wages, McGraw-Hill: New York, États-Unis, 200 p.

HANDSZUH, H.F. (2008) «Is Tourism Fair? What the Figures Do Not Tell», *Tourism development: growth, myths and inequalities*, CABI: Wallingford, Oxford shire, Royaume Uni, p. 28-38.

HARRELL, Margaret C. et Melissa A. BRADLEY (2009) *Data Collection Methods: Semi-Structured Interviews and Focus Groups*, RAND Corporation: Californie, États-Unis, 140 p.

HARRISON, David (2008) «Pro-poor Tourism: a critique», *Third World Quarterly*, Vol. 29, No. 5, p. 851-868.

HARRISON, David et Steven SCHIPANI (2007) «Lao Tourism and Poverty Alleviation: Community-Based Tourism and the Private Sector», *Pro-poor Tourism:* Who Benefits?: Perspectives on Tourism and Poverty Reduction, Channel View Publications: Bristol, Royaume Uni, p. 84-120.

HE, Guangming; Xiaodong CHEN; Wei LIU; Scott BEARER; Shiqiang ZHOU; Lily YEQING CHENG; Hemin ZHANG; Zhiyun OUYANG et Jianguo LIU (2008) «Distribution of Economic Benefits from Ecotourism: A Case Study of Wolong Nature Reserve for Giant Pandas in China», *Environmental Management*, Vol. 42, p. 1017-1025.

HENEMAN, Robert L. (1992) Merit pay: linking pay increases to performance ratings, Addison-Wesley: Don Mills, Ontario, Canada, 298 p.

HIGGINS-DESBIOLLES, Freya (2006) «More than an 'industry': The forgotten power of tourism as a social force», *Tourism Management*, Vol. 27, No. 6, p. 1192-1208.

HIGGINS-DESBIOLLES, Freya; George TREVORROW et Syd SPARROW (2014) «The Coorong Wilderness Lodge: A case study of planning failures in Indigenous tourism», *Tourism Management*, Vol. 44, p. 46-57.

HILLS, Frederick S. (1989) «Internal Pay Relationships», Compensation and benefits, Washington, D.C. Bureau of National Affairs, États-Unis, p. 29-69.

HOLDEN, Andrew; Joel SONNE et Marina NOVELLI (2011) «Tourism and Poverty Reduction: an interpretation by the poor of Elmina, Ghana», *Tourism Planning & Development*, Vol. 8, No. 3, p. 317-334.

HUI, Su (2010) «Research on the Social Effect of Pro-poor Tourism», 2nd international conference on industrial mechatronics and automation, 30 – 31 May 2010, IEEE: Wuhan: China, p. 132-134.

- IANKOVA, Katia (2007) Le tourisme autochtone en milieu urbain, le cas de Wendake, une communauté amérindienne au Québec (Thèse), Université du Québec à Montréal, Québec, 248 p.
- IFC The International Finance Corporation (2011) «IFC Supports Sustainable Development of the Siwa Oasis in Egypt», DANS «News», *The International Finance Corporation*, http://ifcext.ifc.org/ifcext/pressroom/ifcpressroom.nsf/1f70cd9a07d692d685256eel001cdd37/f527ec1a3d3eed8a852570830058b5e9?OpenDocument. (Consulté le 04 mars 2016).
- ILO International Labour Organization (1996-2012a) «C169-Indigenous and Tribal Peoples Convention, 1989 (No. 169)», DANS «International Labour Organization, promoting jobs, protecting people», ILO, http://www.ilo.org/dyn/normlex/en/f?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO::P12100_ILOCODE:C169>. (Consulté le 04 mars 2016).
- ILO International Labour Organization (1996-2012b) «C172-Working Conditions (Hotels and Restaurants) Convention, 1991 (No. 172)», DANS «International Labour Organization, promoting jobs, protecting people», ILO, http://www.ilo.org/dyn/normlex/en/f?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO:12100:P12100_INSTRUMENT_ID:312317:NO. (Consulté le 04 mars 2016).
- ILO International Labour Organization (2001) Human resources development, employment and globalization in the hotel, catering and tourism sector: report for discussion at the tripartite meeting on the human resources development, employment and globalization in the hotel, catering and tourism sector. ILO, Geneva, 133 p.
- ILO International Labour Organization (2010) Developments and challenges in the hospitality and tourism sector; issues paper for discussion at the Global Dialogue Forum for the hotels, catering, tourism sector (23–24 November 2010). ILO, Geneva, 105 p.
- JAMIESON, Walter; Harold GOODWIN et Christopher EDMUNDS (2004) Contribution of tourism to poverty alleviation, Pro-poor tourism and the challenge of measuring impacts. Transport Policy and Tourism Section and Transport Division, UN ESCAP, Bangkok, Thailand, 38 p.
- KIM, Sah-Hun et Kyu-Ho KIM (2007) «Impact of tourism on local economies: an income multiplier analysis», *Asia Pacific Journal of Tourism Research*, Vol. 2, No. 2, p. 49-56.

KLINE, Sheryl et Yu-Chin Jerrie HSIEH (2007) «Wage Differentials in the Lodging Industry», Journal of Human Resources in Hospitality & Tourism, Vol. 6, No. 1, p. 69-84.

KOKKO, Hanna; Aulay MACKENZIE; John D. REYNOLDS; Jan LINDSTROM et William J. SUTHERLAND (1999) «Measures of Inequality Are Not Equal», *The American Naturalist*, Vol. 154, No. 3, p. 358-382.

KOLB, Alice Y. et David A. KOLB (2011) «Experiential Learning Theory: A Dynamic, Holistic Approach to Management Learning, Education and Development», *The SAGE Handbook of Management Learning, Education and Development*, SAGE Publications Ltd: London, Royaume Uni, 42-68.

KOUTRA, Christina (2013) More than simply corporate social responsibility: implications of corporate social responsibility for tourism development and poverty reduction in developing countries: a political economy perspective, Nova publishers: New York, États-Unis, 299 p.

KOUTRA, Christina et Jon EDWARDS (2012) «Capacity Building through Socially Responsible Tourism Development: A Ghanaian Case Study», *Journal of Travel Research*, Vol. 51, No. 6, p. 779-792.

LACHER, Geoffrey et Sanjay K. NEPAL (2010) «From leakages to linkages: local level strategies for capturing tourism revenue in northern Thailand», *Tourism Geographies*, Vol. 12, No. 1, p. 77-99.

LADKIN, Adele (2011) «Exploring tourism labor», Annals of Tourism Research, Vol. 38, No. 3, p. 1135-1155.

LAPEYRE, Renaud (2010) «Community-based tourism as a sustainable solution to maximise impacts locally? The Tsiseb Conservancy case, Namibia», *Development Southern Africa*, Vol. 27, No. 5, p. 757-772.

LAZEAR, Edward P. (1989) «Pay Equality and Industrial Politics», journal of Political Economy, Vol. 97, No. 3, p. 561-580.

LECHIEN, Xavier (2009) Tourisme durable: devenir une destination d'excellence, Edipro : Liège, Belgique, 195 p.

LEE, Choong-Ki et Seyoung KANG (1998) «Measuring earnings inequality and median earnings in the tourism industry», *Tourism Management*, Vol. 19, No. 4, p. 341-348.

LEJÀRRAGA, Iza et Peter WALKENHORST (2010) «On linkages and leakages: measuring the secondary effects of tourism», *Applied Economics Letters*, Vol. 17, p. 417-421.

LELOUP, Fabienne; Laurence MOYART et Bernard PECQUEUR (2005) «La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale?», Lavoisier Géographie, économie, société, Vol. 7, No. 4, p. 321-332.

LEMELIN, Raynald Harvey; Rhonda KOSTER et Nicholina YOUROUKOS (2015) «Tangible and intangible indicators of successful aboriginal tourism initiatives: A case study of two successful aboriginal tourism lodges in Northern Canada», *Tourism Management*, Vol. 47, p. 318-328.

LEOPOLDO, Bettina; Claude SAVARY et Brigitte RAFFY (1986) Egypte, Oasis d'Amun-Siwa, Musée d'ethnographie : Genève, 71 p.

LEQUIN, Marie (2001) Écotourisme et gouvernance participative, Presses de l'université du Québec : Sainte-Foy, Québec, 234 p.

LEWIS, Acolla et Tenisha BROWN (2007) «Pro-poor Tourism: A Vehicle for Development in Trinidad & Tobago», Crisis, Chaos and Change: Caribbean Development Challenges in the 21st Century, The 8th Annual SALISES Conference, 26-28 March, 2007, Sir Arthur Lewis Institute of Social & Economic Studies (SALISES): Trinidad & Tobago, 22 p.

LEWIS, G. W. et D. T. ULPH (1988) «Poverty, inequality and welfare», *The Economic Journal*, Vol. 98 (Conference 1988), p. 117-131.

LIU, Abby (2006) «Tourism in rural areas: Kedah, Malaysia», *Tourism Management*, Vol. 27, p. 878-889.

LIU, Abby et Geoffrey WALL (2006) «Planning tourism employment: a developing country perspective», *Tourism Management*, Vol. 27, p. 159-170.

MAHONEY, Thomas A. (1989) «Employment Compensation Planning and Strategy», Compensation and benefits, Washington, D.C. Bureau of National Affairs, États-Unis, p. 1-28.

MANNION, Joseph (1996) «Partnership, participation and capacity building: rural development based on local bottom-up strategies», *Leader Magazine*, Vol. 12, No. 10 http://ec.europa.eu/agriculture/rur/leader2/rural-en/biblio/defis/art02.htm. (Consulté le 04 mars 2016).

MANYARA, Geoffrey; Eleri JONES et David BOTTER1LL (2006) «Tourism and Poverty Alleviation: The Case for Indigenous Enterprise Development in Kenya», *Tourism, Culture & Communication*, Vol. 7, p. 19-37.

MARY VALE, Margaret (2011) Sand and Silver: Jewellery, Costume, and Life in the Oasis of Siwa, Kelim Press, 200 p.

MAYAKAA, Melphon et John S. AKAMA (2007) «Systems approach to tourism training and education: The Kenyan case study», *Tourism Management*, Vol. 28, p. 298-306.

MBAIWA, Joseph E. (2003) «The socio-economic and environmental impacts of tourism development on the Okavango Delta, north-western Botswana», *Journal of Arid Environments*, Vol. 54, p. 447-467.

McLAREN, Deborah (1998) Rethinking tourism and ecotravel: The paving of paradise and what you can do to stop it, Kumarian Press: West Hartford, États-Unis, 181 p.

MEGARRY, K. (2008) «Tourism and Kudumbashree: a Southern Solution Empowering Women through Tourism», *Tourism development: growth, myths and inequalities*, CABI: Wallingford, Oxford shire, Royaume Uni, p. 217-238.

MEYER, Dorothea (2007) «Pro-Poor Tourism: From Leakages to Linkages. A Conceptual Framework for Creating Linkages between the Accommodation Sector and 'Poor' Neighbouring Communities», *Current Issues in Tourism*, Vol. 10, No. 6, p. 558-583.

MILGROM, Paul et John ROBERTS (1992) Economics, organization and management, Prentice Hall: Englewood Cliffs, New Jersey, États-Unis, 621 p.

MILLER, David (2002) Social justice, Clarendon press: Oxford, New York, États-Unis, 368 p.

MITCHELL, Jonathan (2012) «Value chain approaches to assessing the impact of tourism on low-income households in developing countries», *Journal of Sustainable Tourism*, Vol. 20, No. 3, p. 457-475.

MITCHELL, Jonathan et Caroline ASHLEY (2007) 'Leakage' claims: Muddled thinking and bad for policy?, Overseas Development Institute: London, Royaume Uni, p. 81-82.

MITCHELL, Jonathan et Caroline ASHLEY (2010), *Tourism and poverty reduction:* pathways to prosperity, Earthscan: London, Royaume-Uni, 157 p.

MOHAMAD, Nor Haniza; Prasanna KESAVAN; Abdul Rasid ABDUL RAZZAQ; Amran HAMZAH et Zainab KHALIFAH (2013) «Capacity Building: Enabling Learning in Rural Community through Partnership», *Procedia-Social and Behavioral Sciences*, Vol. 93, p. 1845-1849.

MOWFORTH, Martin et Ian MUNT (2009) Tourism and sustainability: development globalisation and new tourism in the third world, Routledge: London, Royaume Uni, 424 p.

MURPHY, Peter E. (1985) *Tourism: A community approach*, Methuen: New York, États-Unis, 200 p.

NARAYAN, Deepa; Raj PATEL; Kai SCHAFFT; Anne RADEMACHER et Sarah KOCH-SCHULTE (2000) Voices of the Poor: Can Anyone Hear Us?, Oxford University Press, 360 P.

NAWIJN, J.; P. PEETERS et J. VAN DER STERREN (2008) «The ST-EP Programme and Least Developed Countries: is Tourism the Best Alternative?», *Tourism development: growth, myths and inequalities*, CABI: Wallingford, Oxford shire, Royaume Uni, p. 1-10.

NĚMEČEK, Petr et Alena KOCMANOVÁ (2008) «Management paradigm», 5th International Scientific Conference, Business and Management' 2008, Vilnius, Lithuania, p. 559-564.

NEPAL, Sanjay K. (2007) «Local level institutions in tourism management in Nepal's Annapurna region», *Tourism and indigenous peoples: issues and implications*, Butterworth-Heinemann: Oxford, Royaume Uni, p. 235-246.

NEVIN, Tom (2007) «What is pro-poor tourism?» African Business, No. 336, p. 50-52.

NOTZKE, Claudia (2006) The Stranger, the Native and the Land: Perspectives on Indigenous Tourism, Captus Press: Concord, Ontario, 325 p.

O'GRADY, Ron (1981) Third world stopover: the tourism debate, World Council of Churches: Geneva, 73 p.

O'BOYLE, Edward J. (1999) «Toward an Improved Definition of Poverty», Review of Social Economy, Vol. 57, No. 3, p. 281-301.

OHCHR – Office of the High Commissioner for Human Rights (1996-2015) «Déclaration universelle des droits de l'homme», DANS « Universal Declaration of Human Rights», OHCHR,

http://www.ohchr.org/EN/UDHR/Pages/Language.aspx?LangID=frn >. (Consulté le 04 mars 2016).

OMT – Organisation mondiale du tourisme (2002) Le tourisme et la réduction de la pauvreté. Organisation mondiale du tourisme, Madrid. 123 p.

OMT – Organisation mondiale du tourisme (2005) Tourisme, microfinance et réduction de la pauvreté. Organisation mondiale du tourisme, Madrid. 66 p.

OMT – Organisation mondiale du tourisme (2006) Vers un tourisme durable : guide à l'usage des décideurs. Organisation mondiale du tourisme, Madrid. 223 p.

OMT – Organisation mondiale du tourisme (2013) Faits saillants OMT du tourisme, édition 2013. Organisation mondiale du tourisme, Madrid. 15 p.

ONU – Nations Unies (2002), Rapport du Sommet mondial pour le développement durable Johannesburg (Afrique du Sud) 26 août-4 septembre 2002. ONU, New York, États-Unis. 192 p.

PETTERSSON, Robert et Arvid VIKEN (2007) «Sami perspectives on indigenous tourism in northern Europe: commerce or cultural development?», *Tourism and indigenous peoples: issues and implications*, Butterworth-Heinemann: Oxford, Royaume Uni, p. 177-187.

PFEFFER, Jeffrey et Nancy LANGTON (1993) «The Effect of Wage Dispersion on Satisfaction, Productivity, and Working Collaboratively: Evidence from College and University Faculty», *Administrative Science Quarterly*, Vol. 38, No. 3, p. 382-407.

PICAVET, Emmanuel (2001) Théorie de la justice, première partie, John Rawls, Ellipses: Paris, 72 p.

PIZAM, Abraham (1982) «Tourism manpower: the State of the Art», Journal of Travel Research, Vol. 21, No. 2, p. 5-9.

POP, Ioana Andreea; Erik van INGEN et Wim van OoRSCHOT (2013) «Inequality, Wealth and Health: Is Decreasing Income Inequality the Key to Create Healthier Societies?», Social Indicators Research, Vol. 113, No. 3, p. 1025-1043.

PPTP – Pro-Poor Tourism Partnership (2006) Maximising the local economic impact of tourism. Caribbean Tourism Organization: Puerto Rico, 29 p.

PRATT, Stephen (2013) «Minimising food miles: issues and outcomes in an ecotourism venture in Fiji», *Journal of Sustainable Tourism*, Vol. 21, No. 8, p. 1148-1165.

RAELIN, Joseph A. (1997) «Individual and situational precursors of successful action learning», *Journal of Management Education*, Vol. 21, No. 3, p. 368-394.

RAVALLION, Martin et Michael LOKSHIN (2006) «testing poverty lines», Review of Income and Wealth, Vol. 52, No. 3, p. 399-421.

RAWLS, John (1988) «La théorie de la justice comme équité : une théorie politique et non pas métaphysique», *Individu et justice sociale autour de John Rawls*, Seuil: Paris, p. 279-317.

RAWLS, John (2004) La justice comme équité : une reformulation de Théorie de la justice, Boréal: Montréal, Québec, 286 p.

RIEGEL, John W (1937) Wage determination, Bureau of industrial relations: University of Michigan, Ann Arbor, États-Unis, 138 p.

SALOLE, Mai (2007) «Merging two disparate worlds in rural Namibia:joint venture tourism in Torra conservancy», *Tourism and indigenous peoples: issues and implications*, Butterworth-Heinemann: Oxford, Royaume Uni, p. 206-219.

SANDBROOK, Chris G. (2010) «Putting leakage in its place: The significance of retained tourism revenue in the local context in Rural Uganda», *Journal of International Development*, Vol. 22, No. 1, p. 124-136.

SCHELLHORN, Matthias (2010) «Development for whom? Social justice and the business of ecotourism», *Journal of Sustainable Tourism*, Vol. 18, No. 1, p. 115-135.

SCHEYVENS, Regina (2007) «Exploring the tourism-poverty nexus», *Pro-poor Tourism: Who Benefits?: Perspectives on Tourism and Poverty Reduction*, Channel View Publications: Bristol, Royaume Uni, p. 121-144.

SCHEYVENS, Regina (2011) Tourism and poverty, Routledge: New York, États-Unis, 266 p.

SCHEYVENS, Regina et Matt RUSSELL (2012) «Tourism, Land Tenure and Poverty Alleviation in Fiji», *Tourism Geographies*, Vol. 14, No. 1, p. 1-25.

SCHILCHER, Daniela (2007) «Growth Versus Equity: The Continuum of Pro-Poor Tourism and Neoliberal Governance», Pro-poor Tourism: Who Benefits?:

Perspectives on Tourism and Poverty Reduction, Channel View Publications: Bristol, Royaume Uni, p. 56-83.

SEN, Amartya (1997) On economic inequality, Oxford Clarendon Press: Royaume Uni, 260 p.

SEN, Amartya (2000) Social exclusion: concept, application and scrutiny, Asian Development Bank, Manila: Philippines, 54 p.

SFD – Social Fund for Development (2001-2011) «About Us», DANS «Home», Social Fund for Development, http://www.sfdegypt.org/web/sfd/aboutus/>. (Consulté le 04 mars 2016).

SHAKEELA, Aishath et Chris COOPER (2009) «Human Resource Issues in a Small Island Setting The Case of the Maldivian Tourism Industry», *Tourism Recreation Research*, Vol. 34, No. 1, p. 67-78.

SIMPSON, Lyn; Leanne WOOD et Leonie DAWS (2003) «Community capacity building: Starting with people not projects», *Community Development Journal*, Vol. 38, No. 4, p. 277-286.

Siwa Association – Siwa Community Development and Environment Protection Association (2008-2011a) «Centre de formation et de commercialisation de klim», Siwa Community Development and Environment Protection Association, http://www.siwaassoc.org/training center.php>. (Consulté le 04 mars 2016).

Siwa Association – Siwa Community Development and Environment Protection Association (2008-2011b) «Activités et réalisations de l'Association», DANS «Activités et réalisations», Siwa Community Development and Environment Protection Association, http://www.siwaassoc.org/activities.php>. (Consulté le 04 mars 2016).

SMEEDING, Timothy M. (1991) «Cross-National Comparisons of Inequality and Poverty Position», *Economic inequality and poverty international perspectives*, Armonk, N.Y. M. E. Sharpe: New York, États-Unis, p. 39-59.

SMYTH, John (2009) «Critically engaged community capacity building and the 'community organizing' approach in disadvantaged contexts», *Critical Studies in Education*, Vol. 50, No.1, p. 9-22.

SOFIELD, Trevor H.B. (2003) Empowerment for sustainable tourism development, Pergamon: Amsterdam, 401 p.

SOFIELD, Trevor H.B. et Fung Mei Sarah LI (1998) «Tourism development and cultural policies in China», *Annals of Tourism Research*, Vol. 25, No. 2, p. 362-392.

SOFIELD, Trevor; Johannes BAUER; Terry DE LACY; Geoffrey LIPMAN et Sean DAUGHERTY (2004) Sustainable tourism-eliminating poverty: an overview. CRC for Sustainable Tourism, Griffith University, Australia, 69 p.

SOLIMAN, Salah A. (2012) Welcome to Siwa Oasis, Bibliotheca Alexandrina: Alexandrie, Égypte, 91 p.

SPENCELEY, Anna et Dorothea MEYER (2012) «Tourism and poverty reduction: theory and practice in less economically developed countries», *Journal of Sustainable Tourism*, Vol. 20, No. 3, p. 297-317.

SPENCELEY, Anna et Harold GOODWIN (2007) «Nature-Based Tourism and Poverty Alleviation: Impacts of Private Sector and Parastatal Enterprises In and Around Kruger National Park, South Africa», *Pro-poor Tourism: Who Benefits?: Perspectives on Tourism and Poverty Reduction*, Channel View Publications: Bristol, Royaume Uni, p. 145-167.

STAQ – Société touristique des Autochtones au Québec (2011) Étude 2011 de retombées économiques du tourisme autochtone. Société touristique des Autochtones au Québec: Québec. 64 p.

STEWART, E.J.; D. DRAPER et M.E. JOHNSTON (2005) «A Review of Tourism Research in the Polar Regions», *Arctic*, Vol. 58, No. 4, p. 383-394.

STIRLING, Andy (2009) «Participation, precaution and reflexive governance for sustainable development», *Governing sustainability*, Cambridge University Press: Cambridge, Royaume Uni, p. 193-225.

STRONZA, Amanda et Javier GORDILLO (2008) «Community views of ecotourism», *Annals of Tourism Research*, Vol. 35, No. 2, p. 448-468.

SUNTIKUL, Wantanee (2007) «The effects of tourism development on indigenous populations in Luang Namtha Province, Laos», *Tourism and indigenous peoples:* issues and implications, Butterworth-Heinemann: Oxford, Royaume Uni, p. 129-140.

SUNTIKUL, Wantanee; Thomas BAUER et Haiyan SONG (2009) «Pro-poor Tourism Development in Viengxay, Laos: Current State and Future Prospects», *Asia Pacific Journal of Tourism Research*, Vol. 14, No.2, p. 153-168.

TAKAYAMA, Noriyuki (1979) «Poverty, Income Inequality, and their Measures: professor Sen's axiomatic approach reconsidered», *Econometrica*, Vol. 47, No. 3, p. 747-759.

TANG, Thomas Li-Ping; Vivenne Wai-Mei LUK et Randy K. CHIU (2000) «Pay differentials in the People's Republic of China: An examination of internal equity and external competitiveness», *Compensation and Benefits Review*, Vol. 32, No. 3, p. 43-49.

TIMOTHY, Dallen J. (2007) «Empowerment and stakeholder participation in tourism destination communities», *Tourism, power, and space*, Routledge: London, Royaume Uni, p. 199-216.

TORRES, Rebecca Maria; Paul SKILLICORN et Velvet NELSON (2011) «Community Corporate Joint Ventures: An Alternative Model for Pro-Poor Tourism Development», *Tourism Planning & Development*, Vol. 8, No. 3, p. 297-316.

TOWNSEND, Peter (2010) «The Meaning of Poverty», The British Journal of Sociology, Vol. 13, No. 3, p. 210-227.

TRAU, Adam M. (2012) «Beyond Pro-Poor Tourism: (re)interpreting Tourism-Based approaches to poverty alleviation in Vanuatu», *Tourism Planning & Development*, Vol. 9, No. 2, p. 149-164.

UN – United Nations (1986) «Declaration on the Right to Development», DANS «United Nations, General Assembly», UN, http://www.un.org/documents/ga/res/41/a41r128.htm (Consulté le 04 mars 2016).

UN – United Nations (1999) Commission on Sustainable Development Report on the seventh session (1 May and 27 July 1998, and 19–30 April 1999). United Nations, New York, États-Unis, 98 p.

UNDP – United Nations Development Programme (2000) *Human Development Report 2000, Human Rights and Human Development*. UNDP, Oxford University Press, New York, États-Unis, 290 p.

UNDP – United Nations Development Programme (2003) Human Development Report 2003, Millennium Development Goals: A compact among nations to end human poverty. UNDP, Oxford University Press, New York, États-Unis, 367 p.

UNDP – United Nations Development Programme (2007) Siwa Sustainable Development Initiative, New York, États-Unis, 20 p.

UNDP – United Nations Development Programme (2010) Egyptian-Italian Environmental Cooperation Program, Phase II, New York, États-Unis, 25 p.

UNDP – United Nations Development Programme (2013) Human Development Report 2013, The Rise of the South: Human Progress in a Diverse World. UNDP, New York, États-Unis, 204 p.

UNWTO ST-EP Foundation (2008) «Overview and Mission», DANS «UNWTO ST-EP Foundation, Sustainable Tourism for Eliminating Poverty», UNWTO ST-EP, http://www.unwtostep.org/. (Consulté le 04 mars 2016).

VAN DER DUIM, V. R. et J. CAALDERS (2008) «Tourism Chains and Pro-poor Tourism Development: An Actor-Network Analysis of a Pilot Project in Costa Rica», *Current Issues in Tourism*, Vol. 11, No. 2, p. 109-125.

VELLAS, François (2006) «Les enjeux du tourisme durable dans les pays en développement», Tourisme et développement durable : actes du colloque du Ceregmia, Schoelcher, 25-26 septembre 2003, Publibook: Paris, p. 37-51.

VELLAS, François (2008) «Tourisme, environnement, et mesure du développement durable», Le tourisme durable : actes du colloque national, 19-20 octobre 2006, Le Touquet-Paris-Plage, L'Harmattan: Paris, p. 21-23.

VICTURINE, Raymond (2000) «Building Tourism Excellence at the Community Level: Capacity Building for Community-Based Entrepreneurs in Uganda», *Journal of Travel Research*, Vol. 38, p. 221-229.

WAGLE, Udaya (2002) «Rethinking poverty: definition and measurement», *UNESCO*, Blackwell Publishers: Malden, Massachusetts, p. 155-165.

WAKED, Abdel Latif et Hassan MAREI (1957) Wahat Misr, Gozor Al Rahma we Ganat Al Saharae, Librairie anglo-égyptien: Le Caire, Égypte, 642 p.

WALL, Geoffrey (1996) «Perspectives on tourism in selected Balinese villages», Annals of Tourism Research, Vol. 23, No. 1, p. 123-137.

WALPOLE, Matthew J. et Harold J. GOODWIN (2000) «Local economic impacts of dragon tourism in Indonesia», *Annals of Tourism Research*, Vol. 27, No. 3, p. 559-576.

WANLIN, Philippe (2007) «L'analyse de contenu comme méthode d'analyse qualitative d'entretiens: une comparaison entre les traitements manuels et l'utilisation de logiciels», Recherches Qualitatives-Hors Série, No. 3, p. 243-272.

WCED – World Commission on Environment and Development (1987) Our Common Future-Brundtland Report. Oxford University Press, New York, États-Unis, 204 p.

WEARING, Stephen; Matthew McDONALD et Jess PONTING (2005) «Building a Decommodified Research Paradigm in Tourism: The Contribution of NGOs», *Journal of Sustainable Tourism*, Vol. 13, No. 5, p. 424-439.

WERNER, Steve et Deniz S. ONES (2000) «Determinants of Perceived Pay Inequities: The Effects of Comparison Other Characteristics and Pay-System Communication», *Journal of Applied Social Psychology*, Vol. 30, No. 6, p. 1281-1309.

WESCOTT, Geoff (2002) «Partnerships for capacity building: community, governments and universities working together», *Ocean & Coastal Management*, Vol. 45, p. 549-571.

WILKINSON, Richard G et Kate E. PICKETT (2006) «Income inequality and population health: A review and explanation of the evidence», *Social Science & Medicine*, Vol. 62, No. 7, p. 1768-1784.

WILLIAMS, Stephen (2009) Tourism geography: A new synthesis, Routledge: London, Royaume Uni, 309 p.

World Bank (1991) World Development Report 1991: The Challenge of Development. Oxford University Press, New York, États-Unis, 290 p.

WTO – World Tourism Organization (1992) Agenda 21 for the Travel & Tourism industry: towards Environmentally Sustainable Development. World Tourism Organization, Madrid. 78 p.

WTO – World Tourism Organization (1999) Global Code of Ethics for Tourism: for responsible tourism. World Tourism Organization, Madrid, 24 p.

WTO – World Tourism Organization (2002) Enhancing the economic benefits of tourism for local communities and poverty alleviation. World Tourism Organization, Madrid, 60 p.

WTO – World Tourism Organization (2007) Sustainable development of tourism in deserts: guide for decision makers. World Tourism Organization, Madrid, 70 p.

WTO – World Tourism Organization (2012) challenges and opportunities for tourism development in small island developing states. World Tourism Organization, Madrid, 122 p.

WTO – World Tourism Organization (2013) Sustainable Tourism for Development Guidebook, Enhancing capacities for Sustainable Tourism for development in developing countries, World Tourism Organization, Madrid, 228 p.

WTO – World Tourism Organization (2014) Measuring Employment in the Tourism Industries: Guide with Best Practices, World Tourism Organization, Madrid, 190 p.

WTO ST-EP – World Tourism Organization-Sustainable Tourism for Eliminating Poverty (2013) Over a decade of putting the ST-EP Initiative into actions. World Tourism Organization-Sustainable Tourism for Eliminating Poverty, Seoul, 7 p.

YANG, Li et Geoffrey WALL (2009) «Minorities and tourism: community perspectives from Yunnan, China», *Journal of Tourism and Cultural Change*, Vol. 7, No. 2, p. 77-98.

YASARATA, Muhammet; Levent ALTINAY; Peter BURNS et Fevzi OKUMUS (2010) «Politics and sustainable tourism development – Can they co-exist? Voices from North Cyprus», *Tourism Management*, Vol. 31, p. 345-356.

YOUNG, Sarah; Eileen NIXON; Denise HINGE; Jan MCFAYDEN; Vanessa WRIGHT; Pauline LAMBERT; Carolyn PILKINGTON et Christine NEWSOME (2010) «Action learning: a tool for the development of strategic skills for Nurse Consultants?», Journal of Nursing Management, Vol. 18, No. 1, p. 105-110.

YOUNG, Tamara (2009) «'Welcome to Aboriginal Land': The Uluru-Kata Tjuta National Park», Tourism and national parks: international perspectives on development, histories, and change, Routledge: New York, États-Unis, p. 128-140.

ZENGER, Todd R. (1992) «Why Do Employers Only Reward Extreme Performance? Examining the Relationships Among Performance, Pay, and Turnover», Administrative Science Quarterly, Vol. 37, No. 2, p. 198-219.

ZEPPEL, Heather D. (2006) Indigenous ecotourism: sustainable development and management, Wallingford: Cambridge, Royaume Uni, 308 p.

ZEPPEL, Heather D. (2009) «Indigenous peoples, conservation and tourism», Tourism and national parks: international perspectives on development, histories, and change, Routledge: New York, États-Unis, p. 259-281.

ZHAO, Weibing et J. R. Brent RITCHIE (2007) «Tourism and Poverty Alleviation: An Integrative Research Framework», *Pro-poor Tourism: Who Benefits?: Perspectives on Tourism and Poverty Reduction*, Channel View Publications: Bristol, Royaume Uni, p. 9-33.

ZIF, Jehiel (1980) «A managerial approach to macromarketing», Journal of Marketing, Vol. 44, No. 1, p. 36-45.